



# Assemblée Générale 2006

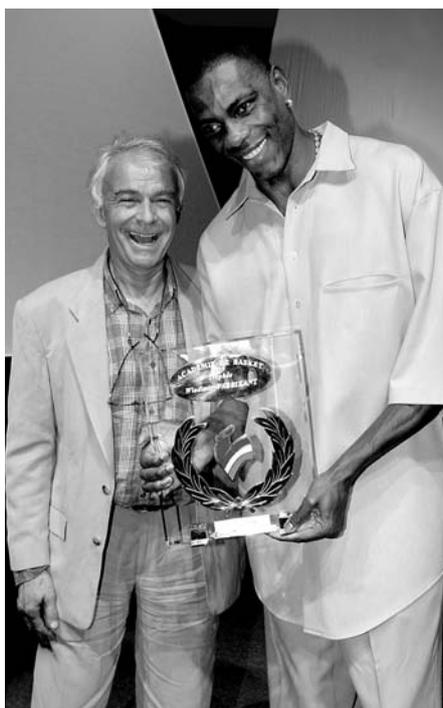
Saint-Malo, 24 Juin



Supplément au N° 716 - Juillet 2006



BASKETBALL  
magazine



## SOMMAIRE

A S S E M B L É E G É N É R A L E

### 03 Interventions

- de Georges Estève • de Jacqueline Palin
- de Gabriel Foligné • de Jean-François Coquand
- d'Henri Serandour

### 06 Allocution

du Président Yvan Mainini

### 08 Rapport Moral

de Frédéric Jugnet, Secrétaire Général

### 24 Rapport Financier

de Rémy Gautron, Trésorier

### 32 Intervention-débats

- de Yvan Mainini • de Jean-Pierre de Vincenzi
- de René Le Goff et Philippe Restout
- de Bernard Gava • de Jacques Deneux

### 35 Commissions des Vœux

de Serge Gérard

### 38 Académie du Basket

de Gérard Bosc

### 39 Distinctions

Médaille Robert Busnel, Coq d'Or, Coq d'Argent

### 40 Médailles d'Or

Saison 2005-2006

### 41 Allocution de clôture

par Yvan Mainini, Président Fédéral

### 42 Forum

Des échanges

### 44 Conseil d'Honneur

Réunion statutaire annuelle

# Assemblée Générale

## Saint-Malo, 24 juin 2006



### Intervention de M. Georges Estève pour le rapport de la Commission des Pouvoirs

**M**onsieur le Président, Mesdames, Messieurs, En vertu des pouvoirs qui me sont conférés, je vous informe

que les délégués représentant 425.539 voix sont présents et ont émarginé en cette qualité. Conformément à l'article 10 des Statuts de la FFBB lequel

précise que pour la tenue d'une Assemblée Générale les délégués présents doivent représenter au moins la moitié des voix dont disposent l'ensemble des

organismes composant cette Assemblée, le nombre total de voix étant de 451.701 la présente Assemblée Générale peut valablement se tenir.



### Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président Yvan Mainini

**J**e remercie la Ligue de Bretagne pour l'organisation de cette assemblée et pour le travail remarquable, à la fois d'ac-

cueil et aussi d'unité de lieu qui est quelque chose de très important. Je remercie aussi Monsieur le représentant du Ministre, Monsieur COQUAND, qui a le double avantage de représenter le Ministre et d'être basketteur à l'origine. Monsieur le Maire Adjoint de Saint-Malo, qui lui aussi est de notre famille puisqu'il a joué pendant une quinzaine d'années à l'époque dans le Championnat Fédéral ce qui ne

peut bien évidemment que nous convenir aujourd'hui. Comme vous le savez, hélas, la liste des gens qui nous ont quittés pendant la saison est longue. Je voudrais en citer quelques uns parce qu'il est important d'avoir une pensée pour eux, pour tout ce qu'ils nous ont apportés. Je pense à Jean LEPRIOL, Joël ROUSSEAU, Michel MOINE, Louis MORIN, Jean-Jacques EISENBACH, Pierre CARILLON. Trois internationaux,

Gérard SURLAT, Jacques OWEN et Madeleine SUPT-BONNET. Je vous demande s'il vous plait de vous lever pour observer un moment de recueillement à leur mémoire. Je voudrais ajouter aussi avant d'ouvrir officiellement cette assemblée que, Henri SERANDOUR, Président du CNOSEF nous rejoindra vers 10h30 et qu'il aura l'occasion de tracer l'action du Comité Olympique dont la Fédération est un membre actif.

### Allocution de la Présidente du Comité d'Organisation, Mme Jacqueline Palin, Présidente de la Ligue de Bretagne de Basket



**M**onsieur Le Président de la Fédération Française de Basket-Ball, Monsieur le Président du CNOSEF, Monsieur le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports, représentant Monsieur le Ministre des Sports, Monsieur le Député-Maire de Saint-Malo, Mesdames et Messieurs les Présidents des Ligues Régionales et des Comités Départementaux,

Mesdames et Messieurs, Toute l'équipe du Comité d'Organisation, Pierre GUILLARD, Président du Comité Départemental, et moi-même vous souhaitons la bienvenue dans cette belle cité corsaire de Saint-Malo. Ce samedi 24 juin 2006 est un grand jour pour le Basket breton. Pour la première fois de sa déjà longue histoire, il accueille l'Assemblée Générale Fédérale.

Le Basket-Ball et la Bretagne, c'est une bien longue histoire d'amour : officiellement, le Comité de Bretagne a vu le jour le 21 janvier 1933, 3 mois après la naissance de la Fédération Française. Mais dès 1921, la Ligue de Bretagne d'athlétisme disposait d'une Commission Basket, 14 clubs, patronages laïques ou catholiques, participaient alors aux compétitions régionales, le rapporteur de

cette commission se nommait Edmond Bigot et je salue la présence de son épouse.

Je ne vous ferai pas l'historique complet de notre Ligue Régionale, empreinte de cette forte identité culturelle caractéristique de notre région, mais l'enfant s'est bien développé, les clubs omnisports fondateurs sont toujours là : nos grands clubs ne meurent pas, ils se transforment, s'adaptent, s'unissent, fusionnent et surtout, font beaucoup d'émules autour d'eux. D'autres sont venus se joindre et actuellement, la Bretagne compte 297 clubs et 30.850 licenciés (17.223 licenciés masculins et 13.627 féminines), répartis inégalement dans les 4 départements bretons.

Longtemps terre d'émigration, la Bretagne d'aujourd'hui a inversé la tendance, notre solde migratoire est globalement positif, avec deux grands pôles d'attractivité : le bassin rennais et malouin, d'une part, et la région vannetaise d'autre part, ce qui se traduit dans les deux cas par une arrivée importante d'une population active des 30/40 ans. Gageons que ceci nous permettra de poursuivre la compétition au niveau du classement na-

tional des Ligues Régionales.

La situation géographique de la Bretagne nous condamne, nous Bretons, à gagner, si nous ne voulons pas rester à l'écart des grands pôles européens. Et c'est ENSEMBLE que l'on réussit.

Il en va ainsi, aussi, du sport en Bretagne : toutes disciplines confondues, c'est 850.000 licenciés, soit un breton sur 4, qui pratiquent un sport en club. Cela représente une importante composante économique régionale et je peux vous affirmer que le sport génère actuellement autant d'emplois que la pêche industrielle bretonne ; consciente de cet enjeu, la Ligue de Bretagne de Basket, avec ses clubs, est fière de participer à ce schéma collectif de développement, avec le soutien de ses partenaires institutionnels de l'Etat et depuis deux ans du Conseil Régional.

Traditionnellement terre de Football et de Cyclisme, le Basket a donc su s'imposer durablement dans ce paysage local : si dans l'ensemble, le Basket est le deuxième sport collectif derrière le football, nous sommes fiers d'être le premier sport féminin loin devant le Handball ; le dynamisme de nos Présidents de clubs nous assure

une progression régulière depuis quelques années, avec ultime récompense plusieurs joueuses, telles Cathy MELAIN, Edwige LAWSON, Sandra LE DREAN, piliers des équipes nationales féminines et issues de nos structures. Certes, nos clubs n'atteignent pas encore le très haut niveau national, mais la progression, grâce à la formation de nos jeunes est régulière, le train est en marche, il nous reste à tenter de fidéliser ces jeunes, de leur offrir chez nous la possibilité de réaliser et leur projet sportif et leur projet professionnel, ce à quoi nous nous employons en ce moment, toujours avec le soutien de nos partenaires institutionnels de l'Etat, et du Conseil régional.

Bienvenue à Saint-Malo et dans sa région, pays cher à notre regretté ami André Barraix.

Profitez de votre séjour pour aller humer l'air du large, rendez aussi visite à nos voisins normands qui nous ont "volé" et le Mont Saint-Michel et le point culminant du massif armoricain, le mont des Avaloirs, ou tout simplement promenez-vous sur ces remparts : vous y respirerez l'air du large, vous pourrez également y apercevoir du haut des murs le grand Bê et la

croix qui s'y élève surmontant le tombeau de l'enfant le plus célèbre du pays, Chateaubriand.

Saint-Malo, c'est encore le point de départ de grandes compétitions de courses au large, notamment de la route du Rhum. Je formule donc le souhait que nos équipes nationales profitent elles aussi de ces vents porteurs, qu'elles prennent le bon cap pour, à leur tour, conquérir le monde cet été. Et puisque la Bretagne accueille depuis quelques années l'équipe de France Féminine lors des tournois préparatoires d'été, j'adresserai, avec le soutien sans faille de notre Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports, grand supporter de Sandra, un petit clin d'oeil à nos joueuses tricolores en leur souhaitant que tout comme Duguay-Trouin qui partit de Saint-Malo pour se rendre maître de Rio de Janeiro, elles assurent la conquête de Sao Paulo au mois de septembre.

Une Présidente sans équipe, ce n'est rien : je remercie, tous mes proches collaborateurs et collaboratrices, tous ceux et celles, bénévoles, salariés, partenaires, qui nous ont aidé à réaliser cet événement. Je vous souhaite à tous une Bonne Assemblée générale.



## Intervention de Monsieur le Maire Adjoint aux Sports de Saint-Malo, Monsieur Gabriel Foligné

vous ferai la grâce de passer sur tous les grands noms. Si vous faites le tour des remparts, vous verrez quelques statues qui jalonnent le circuit, deux grands axes économiques pour la ville, le tourisme et le port.

Le premier, c'est le port, il a diverses facettes. Le deuxième axe économique actuel, c'est le tourisme.

Un tourisme professionnel et une autre forme de tourisme également, c'est le tourisme événementiel. La ville de Saint-Malo est très orientée sur l'organisation de manifestations de grande ampleur.

On en arrive au sport à Saint-Malo et le sport est une préoccupation pour l'Adjoint au Sport. Préoccupation première qui plus est. Le sport à Saint-Malo c'est 15 à 16.000 licenciés pour 52.000 habitants, ce qui fait un ratio tout à fait dans la moyenne des villes de même importance.

La philosophie sportive des élus et des représentants d'associations à travers l'Office des Sports et d'Education Physique, c'est le plus haut niveau amateur. Nous n'avons pas

de sport professionnel ici, mais beaucoup de monde pratique le sport et j'ai tendance à dire que je préfère voir les gens sur les stades et les salles courir que dans les tribunes.

Nous n'avons pas de sports professionnels mais c'est ainsi et nous nous en arrangeons bien.

La charnière, la colonne vertébrale de notre politique sportive, je ne citerai qu'une chose, mais je pense qui est reprise par certains de nos collègues municipaux, c'est l'aide à l'encadrement, (rien à voir avec les emplois jeunes) que l'on a mise en place maintenant il y a une vingtaine d'années. On finance à 60% les salariés Brevets d'Etat embauchés par les clubs à temps plein. Je pense que c'est une aide qui est quand même très conséquente et qui fait l'unanimité dans nos clubs, sachant qu'il n'y a pas de Moniteurs Sportifs Municipaux. Ce sont les clubs qui engagent eux-mêmes leurs moniteurs Brevetés d'Etat et qui nous demandent une aide.

Je n'irai pas plus loin sur la politique sportive. Je terminerai en re-

merçant le club de Basket de Saint-Malo. On a à peu près 500 licenciés sur l'ensemble des clubs. Le club far est bien entendu le Cercle Jules Ferry qui s'est donné du mal, et il faut les remercier dans l'organisation de cette manifestation, en parallèle avec les représentants départementaux et régionaux. Ils mènent une politique que j'ai saluée à plusieurs reprises et que je continue à saluer, à travers une formation de jeunes. Ils évoluent entre le plus haut niveau régional et national, en fonction des crues et des années on monte et on descend mais cela ne fait que confirmer ce que je disais tout à l'heure. Merci à ce club pour son intervention sur cette Assemblée Générale et surtout sur le travail fourni toute l'année par ses bénévoles.

Voilà, j'ai fait le tour un petit peu. Monsieur le Président, merci encore d'avoir choisi Saint-Malo et puis comme on dit par ici, "Bon vent" pour cette Assemblée Générale 2006, que vos travaux soient fructueux.

**M**onsieur le Président, Monsieur le Directeur Régional, Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs.

Tout d'abord, merci d'avoir choisi Saint-Malo pour votre Assemblée Générale 2006. J'espère que les services qui vous seront rendus dans le cadre de ce Palais du Grand Large, et, plus généralement dans le cadre de la ville de Saint-Malo, répondront à vos souhaits.

Quelques mots en préambule sur la ville de Saint-Malo, et j'ai bien noté que Madame la Présidente Bretonne en avait fait l'éloge et avait bien travaillé son sujet, merci. Saint-Malo est une cité historique de navigateurs, de découvreurs. Je



## Intervention de Monsieur Jean-François Coquand, Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports

**M**onsieur le Président Fédéral, j'oserais dire, Cher Ami, puisque nous avons déjà une longue vie commune, (rires de l'Assemblée).

Et bien voilà on est avec les sportifs ! Merci d'avoir souligné ma carrière de basketteur mais elle est quand même très modeste puisque mon seul titre de gloire c'est d'avoir été champion en 1968, Monsieur le Président, Monsieur le Maire, Monsieur le Président du CNOSF, Chère Jacqueline...

Un grand bonjour à toutes et à tous et à tous les gens que je connais. C'est un avantage d'avoir fait une carrière dans toute la France et de rencontrer des gens qu'on a connu dans une autre vie un petit peu plus jeune.

En préparant quand même un petit peu l'Assemblée Générale hier soir, j'étais en retard de deux revues fédérales, je m'en excuse. C'est-à-dire que j'en avais gardé une, j'avais gardé celle du mois dernier. Je n'arrivais pas à la lire, je m'arrêtais toujours à la page de couverture... [rires de l'Assemblée] Je me suis dit bon quand même cette fois il faut y aller, c'est demain matin. Et effectivement, pour être plus sérieux, j'ai retrouvé beaucoup de problématiques communes.

Je crois que, sans exagérer, votre discipline est un peu emblématique des problèmes du sport, parce que sur deux mois, et vous me permettez de les citer et commenter rapidement, on retrouve quand même le sport.

Le sport tel qu'il est, le sport tel qu'on le voudrait, le sport tel qu'il devrait être aussi, et cela passe d'abord par les jeunes. Effectivement votre débat sur les jeunes... qu'est-ce qu'on en fait ? Les 15-21 ? Ils jouent avec les plus grands ? Ils jouent avec les plus petits ? Moi quand mes enfants jouaient à

l'époque, il n'y avait déjà plus de juniors. Maintenant je lis que l'on va peut être remettre les juniors.

Que fait-on de cette tranche d'âge ? Et bien je n'en sais rien mais l'essentiel c'est de les garder, de leur donner des compétitions qui les intéressent où ils se retrouvent avec les copains. Alors qu'ils soient juniors, qu'ils soient cadets, je crois que l'essentiel c'est qu'ils soient ensemble, qu'ils aient envie de jouer. Ils ne seront pas tous excellents mais ils peuvent servir le sport de différentes façons. On a intérêt à les orienter vers l'arbitrage. Bien entendu j'étais obligé de parler de l'arbitrage et saluer mon ami nouveau retraité, Joël DANIELOU, puisqu'on en parle assez souvent. Je pense qu'il y a des jeunes qui pourraient s'intéresser aussi à l'encadrement. Ils n'ont pas tous envie de devenir champions, et, en NBA si possible. Mais, ils pourraient aussi servir dans votre discipline dans d'autres côtés. Donc les mettre tous ensemble, les faire jouer puis après penser à la reconversion. On pense à la reconversion des athlètes de haut niveau mais on pense jamais à la reconversion des jeunes qui font que 1m42 et qui ne toucheront jamais le panier.

Sur les salles, le recensement va nous aider, va vous aider. Nous avons un outil qui est très intéressant. Vous allez pouvoir savoir où sont vos salles, de quelle année elles datent, ce que vous allez dire aux Maires parce qu'elles sont trop vieilles, qu'il n'y a pas de parquet, parce qu'il n'y a pas d'affichage et nous allons travailler ensemble et nous comptons sur vous. Si vous avez déjà eu des contacts avec vos directions régionales respectives, vous verrez que c'est intéressant de le voir sur les cartes et de travailler ensemble au projet. Nous avons mis dans le coup les collectivités territoriales et nous allons pouvoir attaquer. Alors je ne garantis pas que dans 50 ans tous les clubs de toutes les villes de France auront les capacités requises pour être en ligue Pro A, etc... mais au moins nous aurons une catégorie de salles où l'on pourra jouer.

Concernant la formation, j'ai lu dans la revue, peu être, un petit peu éton-

né d'ailleurs, que le BE n'était plus bien, donc, il fallait un autre diplôme qui va s'appeler DEFB, tout le monde ne sera pas entraîneur de haut niveau, mais il fallait effectivement un nouveau diplôme et vous vous y êtes attelés et cela fait partie de l'évolution de la discipline. En tous cas nous sommes très attentifs, attentifs aussi aux éducateurs, même quand on a un DEFB, le "E" je suppose sera pour "Entraîneur", mais moi le "E" je l'écris avec "Educatrice" parce que l'on ne peut pas être un bon Entraîneur si l'on n'est pas un bon Educateur, y compris au plus haut niveau. La formation des jeunes sportifs aussi. Je crois qu'on vous a un peu doublé, Président, puisque j'ai vu qu'en Nationale Féminine 1, et là on salue bien entendu, je fais un peu de chauvinisme, vous m'excuserez... j'ai combien d'heures là au fait ? [rires de l'Assemblée]... en NF1 et on salue Pleyber Christ, bien sûr, qui a eu les honneurs de la revue aussi et d'autres honneurs bientôt. En NF1 on réfléchit à des structures labellisées de formation et on a attaqué déjà en région justement pour cette catégorie de clubs qui sont ni en PRO A, encore que des fois en PRO A il y en a qui n'ont pas de centres de formation, mais bon, y'a des dérogations [rires de l'Assemblée], qui ne sont ni en PRO B ou en NF1 ou en Ligue Féminine éventuellement, donc qui n'ont pas une obligation stricte des ligues ou de la Fédération d'avoir un centre de formation agréé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports. On n'en a que trois dans la région centre et on a bien d'autres équipes qui jouent dans les plus hautes divisions nationales. On a réfléchi avec le Conseil Régional et on est en train de déterminer un label régional avec l'accord du Ministère bien entendu, avec un cahier des charges assez rigoureux. Je dirais même très rigoureux, qui reprend tout ce que j'ai dit tout à l'heure sur la formation, sur l'exigence d'éducation. On aura 8 clubs si tout va bien. On va aller les voir, une inspection quasiment. Ils auront un label régional et seront financés par le Conseil Régional et ensuite par nous pour l'année 2007 et je pense que c'est

important parce qu'entre le très très haut niveau, avec l'agrément Ministériel, qui demande des exigences importantes il y a sûrement une catégorie de centre de formation. Nous, on l'a intitulé "Centre d'Entraînement et de Formation des Clubs" (CEFC). On va aussi stabiliser un certain nombre de clubs qui n'ont pas les moyens de jouer avec les mutations et donc qui ont un vrai besoin de formation et puis surtout on sera attentif à la sortie de ces centres.

Je terminerai par l'éthique juste avec une petite plaisanterie, parce que vous savez que je ne peux pas m'en empêcher, dans la revue si vous relisez, Commission d'éthique, moi je trouve ça très bien. Le foot chez nous l'a fait aussi, je crois que c'est important. Je crois que d'autres disciplines qui ont un Comité d'Honneur, c'est important c'est dans le profil de tout ce que je dis. C'est pas seulement gagner des médailles, des championnats, c'est aussi éduquer, rendre les gens un peu moins bêtes quand ils sont sortis des clubs que comme ils sont rentrés. C'est important de vérifier l'éthique. Pour terminer, bien sûr, mes remerciements pour le travail quotidien que vous faites au service de tous, des jeunes et des moins jeunes, puisque Monsieur MAOUCHE, hein, j'ai bien vu il profite encore du championnat de Paris à un âge où il devrait s'occuper des autres aussi, mais je l'ai pas vu dans la revue, sûrement qu'il doit s'occuper des autres... [rires de l'Assemblée] Il y a un temps pour tout comme disait l'ecclésiaste... [rires de l'Assemblée]

Merci à l'équipe organisatrice, merci au Président de nous offrir de nouveau l'équipe de France féminine, grâce aux sollicitations de Madame PALIN. On les avait bien préparé l'année dernière on vous promet qu'on les préparera bien cette année. Les garçons, on n'est pas assez dégourdis, donc on les laisse aux autres, [rires de l'Assemblée]. On leur souhaite bonne chance. Bonne chance aux équipes de France bien sûr et puis on espère qu'en septembre on reverra "Saints Mâles Ô". [rires de l'Assemblée]



## Intervention de Monsieur Henri Serandour Président du CNOF

**M**onsieur le Président, Cher Yvan, et à vous toutes et vous, Chers collègues, Mesdames, Messieurs, Je suis particulièrement heureux de participer aux travaux de votre Assemblée Générale merci à Yvan de m'avoir invité. L'Assemblée Générale, d'une association est toujours un moment très important dans la vie de cette association. Vous venez de faire l'exercice ce matin aussi on vérifie comment l'équipe à qui vous avez fait confiance gère votre fédération, mais c'est aussi le moyen d'échanger, d'avancer avec différentes propositions. Nous travaillons dans les différentes structures qu'elles soient départementales, régionales et même internationales pour la vie de ces clubs qui est la base de notre mouvement.

De faire une équipe c'est toujours facile, mais avant d'y arriver il a fallu qu'un éducateur dans un club apprenne même à Zidane à taper dans un ballon, à Laure Manaudou à nager, à Dacoury à jouer au basket et c'est ça le fondement du sport Français et c'est notre organisation et c'est pour cela que je dis que nous sommes incontournables.

Dans les mois qui ont suivi on a parlé d'un plan de développement du sport. Pourquoi pas. Le soir même, le 6 juillet, j'ai eu le Premier Ministre au téléphone en me disant on tiendra les engagements de l'Etat sur les grands équipements promis, le Maire de Paris et le Président de la Région. Mais pour tout cela il faut de l'argent. Notre Ministre a mis un plan de développement du sport en place, on fera ce qu'on pourra, car il faut aussi rénover l'INSEP et c'est indispensable.

Je le trouve à mon goût un peu faible, mais là il faudra que nous réagissions tous ensemble afin de faire comprendre à l'ensemble de nos élus, que lorsque l'on veut relancer le sport en France et maintenir nos acquis et voir progresser et aller mettre la banane aux Anglais en 2012 ça mé-

rite un effort et j'ai du mal à le voir venir.

Nous sommes aussi dans une discussion sur la gouvernance du sport. Tout a changé, le sport n'est pas décentralisé mais il n'en est pas moins vrai que si nous n'avions pas l'ensemble des collectivités territoriales, nous n'aurions pas de sport en France. Alors nous allons voir aussi comment faire évoluer cette nouvelle gouvernance entre l'Etat, l'ensemble du mouvement sportif et l'ensemble des collectivités territoriales, que ce soit les régions, les départements, les communautés de communes, d'agglomération. Cela me paraît indispensable aujourd'hui pour le développement de nos activités et surtout maintenir nos acquis et progresser et aller un peu plus loin.

Nous avons aussi à mettre en place le nouveau CNDS, le FNDS étant mort le 31/12/05, une partie des conventions d'objectifs des fédérations qui était prise sur le FNDS est maintenant budgétisée sur un montant de 110 millions d'euros tous les ans et vous avez entendu parler votre Trésorier de votre convention d'objectifs.

Lorsque vous additionnez les chiffres à la fois sur la part nationale et sur la part régionale, vous voyez que l'on ne progresse pas beaucoup. Je pense que sur le budget 2006 nous avons été très frileux et que le mouvement sportif devrait réagir parce que d'abord ce sera une période favorable à un certain moment où nous pourrions placer quelques mots dans le concert politique puisque la décision est toujours politique et dans cette année 2007 avec des éléments qui tiendront la route.

Il y a tout le rôle social que joue le sport dans ce pays. Regardez, dès que ça va mal quelque part on parle du sport. Le sport d'accord mais nous ne sommes pas les pompiers qui devront éteindre tous les incendies, les problèmes de cette société du mal vivre, notamment des jeunes dans certaines régions et certains quartiers.

Là aussi le CNOF a réagi avec les Fédérations mais dans la durée en mettant en place une organisation nationale, pour suivre tous ces problèmes, ces difficultés. Mais aussi permettre au mouvement associatif qui est dans ces quartiers difficiles d'avoir un sou-

ten. D'avoir des cadres. Parce qu'il y aura à la fin de l'année 300 postes grâce à l'Etat de mis en place dans des zones dites difficiles sur des projets que la coordination nationale suit très régulièrement avec l'ensemble des Ministères. C'est pratiquement inter Ministériel.

Nous avons bien sûr le problème d'équipements. Le recensement nous a démontré la cartographie générale des équipements sur l'ensemble du territoire. Là aussi il faudra que chaque Fédération y retrouve un peu les équipements qu'elle veut vraiment repérer. Pour l'instant c'est l'auberge Espagnole, mais c'est bien, ça existe.

Comme vous le savez une salle de basket ou un terrain de basket tracé dans une cours d'école c'est un équipement de basket. Il va falloir faire un tri.

Cela nous permettra dans le cadre du développement durable et de l'aménagement du territoire d'appuyer les politiques fédérales. De donner aux structures déconcentrées que sont les ligues et les comités des moyens pour discuter à l'échelon régional avec les CDOS et les CROS afin d'avoir une politique plus dynamique sur l'ensemble du territoire.

Bien sûr que la formation c'est quelque chose d'important. L'administration française a évolué il faut s'adapter à cette nouvelle évolution. La formation de nos dirigeants mais aussi de nos éducateurs et là, jusqu'au plus haut niveau, doit également évoluer parce que la charge a changé, le métier a changé, l'engagement sera donc obligé aussi d'en tenir compte. Un problème d'équipement ? Un problème d'aménagement ? Donc en clair, que demande-t-on au mouvement sportif ? C'est d'animer le territoire mais pour cela il faut être dans une gestion partagée et non pas créer un club lorsqu'un Maire a décidé de créer une piscine, pas créer une équipe d'athlétisme lorsque le Maire a décidé de créer une piste d'athlétisme, ou une salle omnisports créer une équipe de handball ou de basket, je crois que les Fédérations qui sont responsables de la promotion et l'organisation du sport dans notre pays doivent avoir une vision à 10 ans pour que nous puissions véritablement doter ce pays des équipements et

aménagements qu'il faut dans le cadre du développement durable et bien sûr les bénévoles et les éducateurs qui animeront ces nouvelles structures.

Voilà les quelques mots que je souhaitais vous dire, en revenant un peu sur la fragilité du CNDS pour terminer. Avant, nous avions un grand périmètre nous sommes tombés dans un périmètre plus restreint, c'est un étalement public. Une fois le budget voté et les sommes allouées contrairement au budget de l'Etat, les sommes inscrites sont les sommes qui sont distribuées. Nous avons été trop frileux, nous savons aujourd'hui que pour un fonctionnement normal, mieux organisé, plus cohérent, nous sommes très loin des sommes dont le mouvement sportif a besoin dans son ensemble pour jouer le premier rôle qu'il joue, celui de rôle social, qui est important. 175.000 associations pour 36.000 communes sur le territoire, soit une implantation sur l'ensemble assez extraordinaire et si on veut savoir s'en servir il faut lui donner quelques moyens et donc dans les années qui viennent il faut faire comprendre aux Sénateurs et aux Députés qu'ils ont été trop frileux pour 2006 et qu'il faudra aller beaucoup plus loin en 2007 et 2008 s'ils reconnaissent le rôle social, éminent et important du mouvement sportif. Il est vrai aussi que lorsqu'on fait un plan de développement du sport, on doit doter le Ministre de moyens un peu supérieurs également pour faire accélérer les choses parce que j'ai bien l'impression que si on ne bouge pas un peu l'ensemble des grands équipements qui nous ont été promis, peut être seront réalisés ou ils seront encore en projet pour 2020 ou 2024 pour les Jeux Olympiques. Tous ensemble il faut qu'on fasse bouger tout cela.

Je souhaite vous remercier au nom du mouvement sportif de votre action au quotidien auprès des jeunes et des moins jeunes, d'ailleurs, dans l'ensemble de toutes les activités qu'elles soient moteurs ou professionnelles de votre discipline, ce qui amène aussi, bien sûr, à vous faire jouer un rôle social dans ce pays mais aussi à participer au rayonnement de la France à l'étranger. Merci.



## Allocution du Président

**L**e Président remercie le Directeur Régional pour son discours, qui lui permet de s'exprimer face à une Assemblée Générale détendue.

Chaque année lorsque je m'attelle à ce travail qui n'est pas du tout fastidieux mais toujours un petit peu difficile car il n'est jamais aisé de se renouveler, il n'est jamais aisé de ne pas tomber dans l'opérationnel ou le fonctionnel, il n'est jamais aisé de ne pas déflorer le rapport moral. J'ai donc choisi de vous parler avec mon cœur, avec ce qui m'anime chaque jour, avec ce qui est pour moi bien plus que le quotidien. Je me suis levé plusieurs fois de bonheur le matin pour écrire un peu ces mots, ce n'est peut-être pas quelque chose qui vous plaira forcément mais je crois qu'il y a des choses que l'on a besoin de savoir et que l'on a besoin de se dire vraiment entre nous.

Après bientôt 50 ans de basket (oui, oui, je suis vieux !), chaque jour qui passe me donne envie de faire, de faire faire plus et mieux, il y a eu déjà beaucoup de chemin parcouru et il y en a encore beaucoup à parcourir, c'est sûr. Nos choix peuvent sans doute être parfois critiquables, mais ils sont nôtres et reflètent d'une conjonction forte de deux éléments essentiels : ce que notre base (vous) souhaite et la nécessaire modernité ; notre Fédération est aujourd'hui un vrai outil du XXI<sup>e</sup> siècle et j'en suis fier car cela a été du travail de longue haleine qui s'est réalisé, pas seulement grâce à moi bien évidemment, grâce à vous tous car sans l'apport de chacun, on n'en serait

pas là, cela me semble tout à fait évident. Grâce à cela, nous avons vécu un été 2005 exceptionnel en terme de résultats des équipes nationales : presque chaque dimanche de l'été, le service presse de la FFBB m'interrogeait pour me demander mon sentiment sur une nouvelle médaille obtenue.

Pour la première fois grâce au travail continu, assidu, opiniâtre de la Direction Technique et de ses entraîneurs, nous sommes parvenus à obtenir la première place des Nations Européennes chez les Jeunes et je crois que c'est quelque chose qui mérite d'être salué (applaudissement de l'Assemblée).

Puis nos Seniors garçons et filles ont suivi la voie montrée par tous les jeunes, en obtenant deux qualifications pour le Championnat du Monde, c'est le début certainement d'un travail très difficile mais c'est la première fois que le Basket français est qualifié, en même temps, chez deux équipes nationales seniors pour le Championnat du Monde. C'est quelque chose qui mérite aussi beaucoup de respect. Tout le monde a certainement en mémoire cette très belle 1/2 Finale contre la Grèce de l'Equipe masculine, je dis belle et je le pense mais hélas ô combien dramatique puisque tout le monde pensait avoir gagné, c'était donc terrible, mais quand on regarde un tout petit peu en arrière, on s'aperçoit que c'est sans doute dans ces moments que Tony PARKER a forgé son habit de All Star américain, qu'on y a tous participé un peu, et que Boris

DIAMANT, je suppose que vous avez suivi sa saison et surtout sa fin de saison tout à fait exceptionnelle, a pris son envol pour révéler son formidable potentiel et réussir une remarquable saison. Je vais dire quelque chose pour eux d'eux mais aussi pour quelques autres, c'est merci à eux de garder le cœur tricolore, parce que ces garçons ont vraiment envie de venir défendre les couleurs de la France dans les compétitions internationales et cela me paraît être quelque chose de clé. Merci aussi aux piliers des Equipes nationales pour leur implication, en souhaitant qu'un jour ils viennent grossir les rangs de la famille proche, et je voudrais en profiter pour rendre hommage, nous l'avons déjà fait lors des Finales des Coupes de France, à Antoine RIGAUDEAU qui a décidé de rattacher son maillot au cintré, à Cathy MELAIN, une Bretonne de grande qualité qui a été l'un des piliers de l'Equipe Féminine pendant de nombreuses années et à Nicole ANTIBÉ.

Nous sommes humbles mais nous avons du savoir-faire, nous sommes bons mais nous devons ne pas pécher par excès de confiance, travailler encore, avec simplicité et professionnalisme doit être notre but. La concurrence interne ou externe ne restera pas les deux pieds dans le même sabot. Tout ce que nous faisons, c'est observer à la loupe et j'en voudrais pour preuve notre site internet, très visité, par des pays même très lointains puisqu'il y a des visites très régulières provenant du Canada, du Japon, voire de Chine. Nous devons encore accélérer, développer un certain nombre d'actions fortes, j'en aurai quelques-unes à vous proposer tout à l'heure de manière à continuer à aller de l'avant.

Je sais que je vous demande beaucoup, mais il est nécessaire d'aller de l'avant avec force, avec dynamisme non pas seulement pour nous mais pour toute notre famille, celle qui remplit Bercy lors des Finales de Coupe et de Championnat (j'en profite pour dire, pour ceux qui ne l'auraient pas vu, que la Finale du Championnat de France, cette année, a été certainement l'un des plus beaux

matchs de Basket professionnel de ces dernières années. Non seulement le spectacle était sur le terrain mais également dans les tribunes puisqu'il y avait un public comme je le souhaite, c'est-à-dire un public supporter, avec beaucoup d'enthousiasme et de respect des adversaires) et celle qui a fait du site Internet de la FFBB l'un des premiers pour le sport en France (plus d'un million de visiteurs mensuel, une vingtaine de millions de pages lues).

De tout ce foisonnement naissent des idées, des besoins nouveaux. Être résolument modernes, voilà ce qui doit nous animer, bien sûr sans oublier nos racines (l'an prochain nous fêterons notre 75<sup>e</sup> anniversaire, en même temps que celui de la Fédération Internationale). Hier, vous avez eu l'occasion d'en être informés, à travers un exposé de Jean-Claude BOIS. Vous aurez des informations plus précises dans les mois qui vont venir. La modernité passe par une démocratie plus affirmée, mais la démocratie comporte trois moments forts : il y a une période de débat où chacun a le droit de défendre ses idées, de les apporter avec conviction, puis la mise en œuvre des règles, la décision et le respect des décisions prises en commun. De temps en temps, certains ont tendance à s'affranchir de ce genre de choses. J'ai coutume de dire que décider est aisé, mais qu'une décision n'est bonne que si on en a mesuré les conséquences. La responsabilité des Elus que vous avez mis en place au sein de la Fédération est de mesurer les conséquences des décisions qu'ils prennent, ce que nous essayons de faire.

Comme tous les sports, nous sommes tirés et poussés par des vents contraires : en effet, on veut plus de média et de TV, hertzienne en particulier (mais elle change énormément et demain nous produisons peut-être nos propres images) pour de la notoriété (qui n'existe qu'avec des résultats), pour promouvoir notre discipline (avons-nous la capacité d'accueillir beaucoup de licenciés en plus des 451.800 actuels ?), non les problèmes sont ailleurs et là encore nous devons nous arrêter sur trois points :

# Président Fédéral M. Yvan Mainini

■ les installations sportives de toute nature (grandes pour le Basket pro ou plus petites pour que notre sport à forte valeur sociale ajoutée vive) seule notre force de conviction, notre relationnel peut faire avancer les projets auprès des collectivités territoriales (maître d'œuvre),

■ la nécessité de créer des foyers de Basket nouveaux ou de transformer ceux existant pour accueillir plus et mieux (le mieux et le plus ne devant jamais se faire au détriment de la convivialité et de l'amitié sportive),

■ et enfin et surtout, intéresser à nos activités qui, dans un club, ne sont pas que sportives environ 25.000 bénévoles (cette évaluation est antérieure à certaines publicités) aux fonctions de dirigeants, d'entraîneurs ou d'arbitres.

Avec un outil aujourd'hui performant nous avons choisi de commencer par nous intéresser au problème de l'arbitrage parce qu'il s'agit d'un besoin urgent en nombre et parfois en qualité (mieux former = plus longtemps garder). De 13.000 arbitres, on est descendu à 8.500 alors que le développement des compétitions était important. Il a donc été décidé de mettre en place une structure dont vous avez déjà entendu parler. L'état d'esprit doit changer, il ne saurait y avoir de corporatisme, à mon sens déplacé. Chacun de nous, qu'il soit arbitre, entraîneur, dirigeant, doit être au service de notre sport et pas seulement de la famille qu'il représente. Quant à la qualité, elle est d'abord une prise de conscience et un travail sans relâche, c'est vrai qu'il faut une forte dose d'humilité pour ne pas être le premier rôle d'un match, mais quelle joie simple lorsqu'il tourne bien grâce à l'huile de leur sifflet !!! Nos officiels jeunes d'aujourd'hui se doivent d'abord de méditer tout cela et de penser que ce ne sont pas eux qui vont régler le sort du match, ce sont les joueurs et les joueuses d'abord.

Tout cela n'est possible que si notre base, que vous représentez aujourd'hui, est régulièrement alimentée par des projets innovants,

à ce sujet, je salue le travail de fourni des Commissions de la Fédération et notamment celle des Jeunes qui chaque jour ou chaque année revient régulièrement avec un projet nouveau intéressant (nous parlerons tout à l'heure de l'Opération Basket Collège qui va suivre l'Opération Basket Ecole, le document que vous présentera Bernard GAVA est d'une qualité extraordinaire, certainement jamais produite au sein de notre Fédération).

Nous avons choisi en toute transparence d'évaluer nos actions, j'ai foi dans l'avenir de ce processus, qui doit, en accord avec la politique arrêtée par le Comité Directeur, nous permettre de corriger notre stratégie. Cette mission a été confiée aujourd'hui à une personne qui n'est certes pas proche mais à beaucoup d'esprit critique dans le bon sens du terme et est tout à fait capable, même à distance de piloter des éléments, je veux parler de Yolaine COSTES, ici présente. Elle doit, en accord avec la politique arrêtée par le Comité Directeur, nous permettre de corriger nos stratégies, ce qui me paraît totalement indispensable pour savoir si l'on est dans la bonne direction.

N'oublions pas notre mission de service public, de continuité du territoire et de solidarité, même si aujourd'hui le mot valeur a tendance à être galvaudé, ceci en fait partie intégrante.

Une fois de plus, car il faut répéter pour être entendu, n'est-ce pas ?, je reprendrai une phrase de Peter DRUCKER, spécialiste du management (il n'est pas de la famille de Michel !!!) : "la raison d'être d'une organisation est de permettre à des gens ordinaires de faire des choses extraordinaires". Oui, nous sommes des gens ordinaires, oui, nous sommes fiers de l'être, oui, nous allons de l'avant, oui, notre organisation nous permet de faire des choses extraordinaires et nos résultats le prouvent. Bravo à tous !

Mais sans l'investissement de tous, sans le soutien moral de beaucoup, sans l'amitié de quelques-uns, nous n'en serions pas là. Jour après jour, notre personnel (jeune et délibérément moderne)

progresses sous la houlette de Frédéric. Nos moyens ne sont jamais suffisants mais ils sont en progression grâce au travail de chacun d'entre vous (+ de licences = + de moyens), du service communication/marketing/presse, et de nos partenaires, TPS, BUT (sans qui la formation des arbitres pros n'existerait pas), De FURSAC qui apporte un éclairage formidable sur l'Equipe de France pendant tout l'hiver. Sur 3 campagnes publicitaires successives, tout le monde en a parlé, les gens disaient qu'ils voyaient partout nos joueurs, à l'arrière des bus, dans les cinémas etc... grâce à cela, nous avons parlé de l'Equipe de France pendant qu'elle n'était pas là, La Mie Câline, Nike, pour le Top Five.

Quel bonheur de côtoyer Emmanuel FLORENT (TPS), Alain GARIOUX (BUT), André BARRETEAU (La Mie Câline), c'est de l'argent supplémentaire qui rentre dans les caisses, les revenus étant bien gérés par notre Trésorier, ce qui permet de développer des projets. Les projets ne manquent pas, aller de l'avant est nécessaire, je vous livre les efforts nouveaux engagés en corrélation avec notre programme arrêté par le Comité Directeur de la Fédération il y a maintenant un peu plus d'un an :

■ Les clubs, les méthodes de création doivent exister localement et en plus nous allons mettre en place un jeu (via Internet) permettant de prospecter les potentialités et rencontrer les gens sur le terrain. (RV à la rentrée).

■ Coup de booster au développement du basket féminin, de la politique de Basket en Liberté (ou des quartiers), aide au 75<sup>e</sup> anniversaire en partenariat grâce au MJSVA sur une grande trentaine de sites (avec des emplois de bon niveau disponibles pour 18 mois à partir du 1<sup>er</sup> septembre ou octobre).

■ Plan informatique internet pour 500 à 600 clubs dès septembre/octobre, sur la base du volontariat, ici sera le lien et l'évolution vers zéro papier inutile.

■ Le développement des statistiques et des matchs retransmis en live pour tous les niveaux du Championnat de France sur la base du volontariat (s'ajoutant

ainsi aux Championnats Pro masculins, LFB, NM1 et NF1), ceci créant à la fois un trafic plus important pour notre site et une traçabilité améliorée des joueurs et joueuses.

■ Le vrai lancement de l'opération 1+1 (mini) avec une capacité de 400 paniers sur 200 sites, parallèlement à l'opération Collège.

■ La mise en place d'un atlas géomarketing du Basket-Ball regroupant installations et clubs (7.000 salles répertoriées sur le site internet fédéral, connectées directement à Viamechelin pour permettre d'aller à la salle et d'avoir des informations sur celle-ci comme la date de la dernière visite de sécurité, la taille de la salle, l'éclairage, le parquet etc...), licenciés et prospectives, étudiés au niveau du canton.

■ Il faudra sans doute essayer de trouver de l'espace proche afin de "rapatrier" le musée du Basket Ball (travail gigantesque pas assez mis en valeur), des espaces de stockage (exemple des 65.000 ballons !!!).

■ La mise en place d'une comptabilité d'engagement sera la voie ouverte à un contrôle de gestion permanent, en corrélation avec la commission d'évaluation, et faisant suite à un diagnostic achat externe qui a vu la création d'un groupe élus/salariés destiné à mieux maîtriser les dépenses; une proposition de comptabilité standardisée pour les Ligues Régionales et les Comités Départementaux, permettant ainsi une facile consolidation et l'étude de ratios à bases identiques.

Tout cela ne doit pas nous empêcher de poursuivre notre chemin avec tolérance, unité et simplicité en faveur de nos clubs et associations. C'est au travers de la continuité solidaire que nous nous épanouirons.

Voyez comme il est difficile de différencier raison et passion, mais ce mélange donne la force de créer fierté, dynamisme et motivation.

Tout le monde n'est ni beau ni gentil, chacun apporte ce qu'il peut et pour cela il est hautement respectable. Merci à tous et bonne Assemblée.

(Applaudissements de l'Assemblée)

## Allocution du Secrétaire Général, M. Frédéric Jugnet

**C**omme tous les ans, je dois vous présenter un rapport moral que je préférerais qu'on appelle plutôt un rapport d'activités, je verrais cela avec les juristes de la Fédération, ce qui me semblerait à la fois plus judicieux et plus le reflet de ce que j'ai l'habitude d'écrire depuis quelques années. Je suis partagé, et je le suis tous les ans, entre des gens qui manient l'humour comme l'a fait le Directeur Régional, non sans avoir quelques idées derrière la tête mais c'est très agréable, et le discours très sérieux et politique du Président. La façon de s'exprimer, certes, c'est la nôtre et c'est chacun, je ne vais pas y déroger, Président, et je m'exprimerai toujours de la même façon, avec franchise, en étant direct et en essayant de vous faire un état des lieux de ce qui a été fait. Je suis beaucoup plus à l'aise lorsque je le fais au quotidien, bien entendu, puisque ce sont des contacts directs.

Voilà la preuve que l'année s'est très bien passée... j'arrive avec un grand sourire... l'an dernier, c'était plutôt la soupe à la grimace, vous l'aviez remarqué... comme je vous ai dit que je ne suis pas langue de bois, je vais revenir sur l'année passée. Et bien oui le rapport de cette année, que je dois vous présenter, ça doit être le 9<sup>e</sup>. déjà oui, le 9<sup>e</sup>... sera bien plus agréable pour moi que celui de l'an dernier, je disais à Bourg-en-Bresse que cela avait été une année difficile, ce fut le cas... Mais la sagesse et le rappel à l'ordre de certain(s) ami(e)s nous ont permis de franchir ces obstacles... Vous aviez tous remarqué... vous étiez tous inquiets par quelques tensions au sein, comme vous l'appellez, vous-même, du couple, (excusez-moi, Monsieur le Directeur Régional), le couple du "Président et du Secrétaire Général", j'espère que vous ne serez pas jaloux (rire de l'Assemblée) qui avait vécu une fin d'année difficile, chaotique... Désolé Président, je sais que je vais heurter votre pudeur, votre sensibilité mais désolé, je devais le dire.

Nous rythmons aussi notre travail par cette liberté de nos relations et de notre engagement... liberté auquel je tiens, auquel nous tenons...

Et bien oui rassurez-vous, tout va très bien notre connivence est peut-être encore plus forte, merci, Président, de votre confiance.

Et puis attendez, Président, il y a beaucoup de couples qui auraient aimé avoir, en près de vingt ans de vie commune, une seule ombre au tableau, un seul accrochage...

Ceci dit et il fallait le dire car notre implication, comme j'ai plaisir à le répéter, ne peut se concevoir sans cette dimension affective, carburant de notre action.

A l'image de ce que nos structures associatives vivent régulièrement, au sein des clubs, des comités ou des ligues, il faut rester humain dans notre travail et donc savoir aussi gérer ce genre de soucis et nombreux sont ceux qui ont eu, encore cette année, à affronter des tensions entre membres, des démissions, des attaques... nous oublions alors la cause que nous défendons pour défendre notre cause personnelle et ainsi oublier l'intérêt général.

Alors vous allez me dire, le rapport a débuté ? Si, si, il a débuté, ce n'était pas la rubrique "people" de la Fédération...

Soyez rassuré(e)s, notre énergie toute entière est employée pour défendre, améliorer notre fonctionnement et Monsieur le Président je tenais à vous affirmer, vous confirmer ici, publiquement que j'ai vraiment beaucoup de plaisir à travailler avec vous, à vos côtés, beaucoup de satisfactions à assumer la ou plutôt les (!!!) missions que vous me confiez, missions de Secrétaire Général sans aucune autre ambition, Monsieur le Président, que celle de les effectuer, enfin... pour l'instant !!! (rire de l'Assemblée).

Vous avez, tous, reçu le rapport d'activité des commissions, vous avez eu tout loisir de le lire de vérifier qu'il correspondait bien à ce que vous avez vécu durant cette année sportive.

Et ainsi que ces rapports n'étaient donc pas surfaits mais bien le reflet de la réalité du travail de chacun et de l'implication des membres des commissions et des salarié(e)s de la FFBB ; j'ai personnellement mis en évidence des actions qui sont, me semble-t-il, le reflet d'un travail exemplaire et des éléments de progrès indéniables pour notre fédération.

Je pense à :

- La Ligue Féminine (organisation de l'OPEN) ;
- La Commission des Jeunes et la magnifique travail d'un groupe, passionné de basket, pour sortir un DVD unique : basket au collège, qui est un outil remarquable à tous points de vue ;
- La Commission Technique qui a réussi un exploit technique (!) avec les dossiers "engagements en championnats de France" sur informatique ;
- La Commission Juridique qui, au prix d'une grande rigueur, nous a permis de sortir et de vous diffuser presque sans erreur l'annuaire avec les règlements 2006/07 avant vos Assemblées

Générales, permettant aux clubs d'avoir les règlements avant la période des mutations, des engagements d'équipes...

■ La Commission Formation qui développe une activité remarquable à la fois en qualité mais aussi en innovation avec l'Université d'été des Comités de moins de 1500 licencié(e)s et des actions transversales ;

■ La Commission Médicale qui ressort toujours en bonne santé – (rires de l'Assemblée) – d'un parcours qui n'a rien d'un parcours de santé dans les méandres des textes, des circulaires toutes plus compliquées les unes que les autres... ;

■ Le Basket en Liberté avec une responsable, Jackie BLANC-GONNET, en totale liberté qui nous permet d'avoir toujours une longueur d'avance dans le domaine des actions innovantes de terrain... c'est le compte rendu qui détient le record du nombre de projets par page...

Je pourrais passer en revue ainsi beaucoup de nos Commissions qui ont eu à gérer plus de dossiers et certains plus sensibles avec des décisions parfois lourdes de conséquences, je pense à la Commission de Discipline, de Contrôle de Gestion et à la Chambre d'Appel... la Commission des Arbitres qui a eu le mérite d'ouvrir, dans toutes nos Assemblées Générales départementales et régionales, des débats très intéressants et très démocratiques, ce qui sera le cas aussi tout à l'heure quand nous aborderons l'application de cette charte... A ce sujet, j'ai eu l'occasion d'assister à des débats très intéressants, contradictoires, avec des idées originales de la part des participants, mais aussi des craintes, ce dossier est l'affaire de tous mais j'ai aussi entendu des contradictions du type : "mais qu'est ce qu'ils attendent à la FFBB" et d'autres dans la même réunion, les mêmes peut-être, dirent : "ils vont encore décider sans nous demander notre avis... à Paris". Dans ces cas là, j'essaie d'intervenir pour que les gens soient plus rigoureux et comme l'a dit très justement le Président, il y a un temps pour le débat et voilà 3 ans que nous avons ouvert le premier débat sur l'arbitrage. Nous avons donc ouvert le chemin démocratique qui est le nôtre.

Tout ceci se fait et doit se faire avec une très grande communication entre nous et même si les échanges courriers, les envois de mails sont maintenant choses courantes, souvent un appel téléphonique permet de mieux appréhender la situation et ainsi d'éviter les quiproquos ; nous allons trouver rapidement notre rythme de croisière en matière de communication, l'objectif étant que les informations circulent. Mais de grâce, n'oublions pas l'aspect humain dans la communication et donc soyons vigilants afin de ne pas tomber dans l'excès du "chacun dans sa bulle" (anecdote réelle : un homme et une femme "chattent" sur internet, des affinités se font jour, donc un jour, ils se rencontrent, banal cela, ils sont des milliers à se livrer à ce type de dialogues masqués... si ce n'est que les deux sont en réalité mari et femme en instance de divorce !!!!) – (sourire de l'Assemblée).

Voilà donc un rapport d'activités qui reste direct, sans langue de bois je pense et surtout avec la conviction que nous partageons, le Président et moi-même, que nous devons nous engager à fond, que nous refusons les erreurs et rêvons d'une saison sans serveur en panne (si je vous disais que l'on a eu des pannes la semaine qui précède l'Assemblée Générale, c'était vraiment une catastrophe et vous ne l'avez pas su, je l'espère, heureusement, mais que l'on a vécu une semaine, même plus 10 jours, vraiment très difficiles), sans courrier sans réponse, sans projet non suivi des faits, sans promesse non tenue, parce que nous sommes un peu prétentieux de penser que nous ne sommes de toutes nos forces dans le destin de notre structure.

Mais le meilleur rapport d'activités n'est certainement pas celui du Secrétaire Général mais bien celui que vous faites vous, tout au long de l'année, avec les critiques, les remarques, ceci sans démagogie, vous êtes tous bien placé(e)s pour le faire.

L'été peut être propice à la détente, à la réverie (les grandes compétitions de nos équipes de France jeunes et bien entendu le Japon et le Brésil pour les A) et comme le Président a parlé d'un dénommé Drucker, moi j'ai voulu faire aussi comme lui parce que je me suis dit qu'il n'y avait pas de raison que je reste à la traîne et que je ne montre pas que moi aussi j'ai l'occasion de donner quelques citations, alors pourquoi pas que ces vacances à la fois nous permettent de soutenir ces équipes mais aussi, à l'image de certains philosophes, comme Nietzsche, qui nous ont ouvert la voie et de nous poser des questions sur notre existence, en disant "aimer son lointain comme soi-même"... Et si nous commençons par nos proches, nos voisins ? Et si nos relations de proximité, vous voyez ce que je veux dire, pouvaient se révéler aussi exigeantes que prometteuses ? Je vous souhaite à tous une bonne réflexion et des bonnes vacances.

(Applaudissement de l'Assemblée)



### TOUR D'HORIZON ADMINISTRATIF

#### ■ C.N.D.S

Le FNDS devient le CNDIS imposé par les nouveaux textes il a fallu que chacun s'adapte le reste à souhaiter que chaque ligue, chaque comité, chaque club ait bien eu les informations et que la conjonction, de cette modification et de celle du dossier, n'entraîne pas une baisse des subventions pour le basket ; dans ce domaine nous avons fait le nécessaire pour communiquer auprès de tout le monde.

#### ■ CONVENTION COLLECTIVE

La mise en place, après de très nombreuses années de négociation, de la convention collective du sport, (même si à ce jour elle n'est toujours pas applicable), nous avons multiplié les interventions, les informations, pour éviter les mauvaises surprises qui entraîneraient un abandon de la professionnalisation, bien utile à notre sport et à son développement.

C'est ainsi que nous avons à la fois participé aux réunions du COSMOS, pour faire entendre la voix des clubs, des comités et des ligues, mais nous avons aussi été sur le terrain vous présenter les contraintes indispensables pour réglementer l'emploi sportif.

Dans ce dossier sensible, pour nos structures, il faut absolument que nous réussissions ce challenge et que nous ne soyons pas en difficultés des que les décrets paraîtront pour la mise en application. C'est pourquoi les services de la fédération vous proposeront, aussitôt, des fiches techniques d'accompagnement ; mais vous avez tous anticipé sur les modifications budgétaires que cette convention fera apparaître ; aucun poste ne doit être en danger suite à la mise en application de cette convention collective.

#### ■ COMMUNICATION FFBB / COMITES – LIGUES

L'habitude nous joue des tours... disait un poète... dans ce domaine la vigilance, partagée de part et d'autre, permet d'améliorer de manière régulière nos relations.

Les liaisons par mail facilitent vraiment ces dernières ; vous pouvez témoigner, sans détour, de nos nombreux échanges et de cette volonté incontournable de répondre rapidement, efficacement, franchement... et rapidement.

Vos mails, vos fax, vos courriers font l'objet d'une attention particulière et les réponses doivent être effectuées avec le plus grand soin, la plus grande rigueur, le plus grand respect.

La transparence est aussi de mise dans ce domaine et les différents interlocuteurs sont systématiquement interrogés, informés... sans ambiguïté.

Nous avons fait un grand pas en avant dans le domaine de la communication par mail ; vous êtes de plus en plus nombreux à l'utiliser c'est un moyen moderne rapide, trop parfois, mais il est toujours possible de rectifier une erreur ou de compléter une information.

Notre site Internet est aussi un outil impressionnant avec des capacités insoupçonnées, des tas de documents, d'imprimés... qui doit vous faciliter l'exercice de votre mission, en tout cas c'est l'objet.

Le président Mainini avait rêvé, voilà deux ans, que nous soyons tous connectés clubs – comités – ligues - FFBB et bien le projet comme vous le savez est en cours et cela contribuera certainement à rapprocher la fédération des clubs et c'est une bonne chose ; l'information circulera plus vite, certains départements le font déjà et peuvent confirmer mes propos.

Dans le domaine de la communication, notre revue Basketball a aussi pris un tournant important ; elle est d'une grande qualité, elle est diverse, elle est attractive agréable à lire, elle est le reflet de notre basket dans sa diversité.

Les procès-verbaux des réunions des comités directeurs et des bureaux de la fédération sont diffusés rapidement ; ils contiennent les principaux débats et surtout les décisions prises.

L'assemblée générale, le forum qui la précède, sont aussi des moments forts de communication avec des thèmes particuliers et mûrement réfléchis pour apporter une contribution aux participants, aux représentants des clubs qui doivent donc préparer ces rencontres et surtout diffuser en retour les informations.

# Rapport Moral et d'activité

Présenté par Frédéric Jugnet, Secrétaire Général

## ■ PERSONNEL FFBB

Notre administration, à votre service, vit aussi au rythme des administrations traditionnelles; rassurez-vous sans aucune négligence ou laisser-aller de la direction.

Cette année, je vous donnerais quelques temps forts de notre vie administrative :

- L'arrivée à la direction du service juridique et sportif d'Antoine Legentil.

Il a débuté parmi nous comme stagiaire pendant six mois, il a ensuite dirigé le contrôle de gestion et il vient donc d'accéder à cette promotion interne; il a la lourde tâche de gérer ce que le président appelle "le cœur de notre fédération"; c'est-à-dire ce qui nous fédère tous, la partie sportive (championnat), les arbitres, le contrôle de gestion, les qualifications, la partie juridique... un ensemble de huit personnes travaillent sous sa responsabilité, comme vous pouvez le constater c'est un service important, qui doit, donc, vous donner entière satisfaction.

- Le départ à la retraite de Josie Jaunay :

Après de très nombreuses années passées à la Direction Technique Nationale et au secrétariat général (relation ligues et comités, fête du mini basket...) elle était votre interlocutrice attentive, disponible et toujours soucieuse de rendre service. Elle a fait valoir ses droits à la retraite.

- Conditions de travail :

Elles étaient optimales au début de notre installation rue du château des rentiers; certains pensaient même, aussi à l'époque, que nous avions vu trop grand; et bien quelques années plus tard il s'avère, que certains vendredis il n'y a pas assez de salles pour accueillir toutes les réunions; les bureaux sont tous occupés et nous parlons depuis peu d'agrandir notre superficie pour travailler dans de meilleures conditions. Nous allons d'ailleurs devoir nous prononcer lors de cette assemblée générale, comme le prévoit nos statuts, sur l'acquisition de mètres carrés supplémentaires.

- Six arbitres :

Ils ont été recrutés sur le territoire pour relever le fameux challenge du développement de l'arbitrage; c'est nous qui devons réussir ce dernier en dynamisant ce dossier; sans la collaboration de l'ensemble des structures nous ne réussirons pas ce développement, sans nous les six arbitres ne peuvent rien faire ou pas grand-chose donc si la réussite n'est pas au rendez-vous nous serons tous co-responsables !!

## ■ MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES

Cette saison, les commissions ont réussi l'exploit de publier leurs modifications bien avant le mois de février, ce qui nous a permis de mieux gérer la diffusion de l'information mais aussi et surtout de débattre de manière plus sereine des évolutions de nos règlements.

Ceci n'empêchera pas de commettre des erreurs, mais devrait quand même limiter ces dernières. Enfin je l'espère.

L'illustration de ce travail sérieux des commissions : la parution de l'annuaire fédéral cette saison avec plus d'un mois d'avance sur la saison dernière ; ce qui a permis une diffusion avant vos assemblées générales en grande majorité.

Ces textes adoptés doivent être conformes aux lois (travail, circulation des personnes, contrôle fiscal...), aux règlements internationaux (dopage...) nous devons donc y apporter une attention particulière.

Nous allons, d'ailleurs, devoir nous prononcer, aussi, sur des modifications de nos statuts et règlements intérieurs comme le prévoient nos textes.

## UNE IMPLICATION AVEC VIGUEUR ET NON SANS IDEOLOGIE

Ce poste de secrétaire général, ne peut s'occuper sans conviction et sans la défense de certaines valeurs, après avoir apprécié ou pas. Mais cet investissement existe car sous-tendu par des certitudes et par une volonté évi-

dente de rendre service, de faire progresser l'ensemble. Il n'est pas humble de le dire, mais par les temps qui courent, il me semble utile de rappeler certains points forts qui marquent cette implication.

Des certitudes certes, qui s'affichent tous les ans depuis huit ans, à ce poste, sur les engagements pris et tenus, mais aussi des incertitudes sur l'évolution de nos projets. C'est la richesse de notre investissement et le moteur de ce dernier :

- J'ai pu faire passer un message lors de la parution d'un édito de la revue Basketball je tiens ici aussi à le confirmer avec force nous devons nous inscrire sur la durée, nous construisons patiemment cet édifice. Nous devons faire les réformes, les modifications en nous projetant dans le futur...

- Cette implication ne peut se faire sans amour, amour du travail bien fait, amour de soi-même aussi comment peut-on faire ce genre d'exercice sans avoir un minimum de fierté, d'amour... je ne le crois pas.

- Nous évoluons dans un univers de règlements, de textes, de code... et nous sommes aussi joueur car le basket nous a séduits car c'était un jeu... donc restons joueur et faisons du respect des règlements un jeu... plutôt que de tenter de transgresser les règles, de les contourner choisissons de faire du respect de celle-ci, un jeu.

Cela limiterait certainement les recours, certaines tricheries... Il faut quand même avoir un certain état d'esprit pour passer son temps à inventer des solutions pour contourner les règlements, il serait plus sain de passer cette énergie créative à trouver des solutions pour améliorer notre quotidien.

- Pour diriger notre travail nous avons besoin de passion et de raison.

De raison pour admettre certaines évolutions, certains choix, certaines orientations... mais surtout de passion pour défendre certaines idées, pour faire entendre notre voix, pour donner sans compter, pour continuer à être un tantinet naïf... raison et passion... raison oui c'est une nécessité quand nous voyons certaines dérives de violence, de procédure, d'acharnement... passion oui pour la défense des intérêts généraux, pour la cause du basket, de l'éducation...

- Rigueur et milieu associatif... deux termes qui, pour certains, s'opposent... comment peut-on les opposer ! pourquoi bénévolement rimerait-il avec laxisme ? avec manque de continuité ? avec refus de l'évaluation ? avec engagement en pointillé ? Certes nous avons choisi ce que nous faisons raison de plus pour le faire avec rigueur, implication totale... dans le milieu associatif nous sommes capables de soulever des montagnes... de récupérer des fonds pour faire fonctionner nos associations, de passer des heures... sans compter pour faire fonctionner nos clubs... de dépenser nos propres deniers pour améliorer le quotidien... c'est le charme de notre engagement.

## LES GRANDS DEBATS DE CETTE SAISON

- L'arbitrage :

Vous le savez, il a donné lieu à de nombreux débats, tant aux différents comités directeurs qu'aux bureaux mais aussi sur le terrain de vos assemblées générales ; tout le monde persuadé qu'il faille entreprendre quelque chose et tout le monde convaincu de telle ou telle remède miracle... je suis toujours surpris d'entendre ou de lire que nous ne nous sommes pas penchés sur le problème... exemple le comité directeur de la fédération et le bureau fédéral ont dû passer plus de dix heures à débattre cette saison de ce problème... et débat il y a eu, je vous l'assure.

- Les modifications réglementaires :

Nous avons aussi largement débattu : unions, ententes, ont été au menu de quelques réunions.

- Des améliorations ou des simplifications :

Ils ont aussi été à l'ordre du jour, un exemple la création du groupe d'éthique; cette structure permettra une médiation rapide et moins "douloureuse" que les souvent longues et coûteuses procédures... vous

aurez à vous exprimer en dernier recours sur ce texte.

- Les championnats de France :

Ils ont été "torturés", mis à mal par des discussions pour savoir si notre pyramide actuelle était judicieuse, si les championnats cadettes étaient le reflet de nos attentes, de l'attente des clubs, ...

- L'accueil dans les clubs :

Il fut l'objet de nombreuses discussions mais aussi préoccupations des instances fédérales ; des commissions ont apporté leurs contributions.

Ceci non pour vous rassurer, car vous allez être surpris que malgré ces nombreux débats certaines erreurs, certains mauvais choix puissent voir le jour... donc rien n'est simple et personne ne possède de vérité. Je voulais seulement au travers de cela vous démontrer que les débats démocratiques existent, que les choix se font après débat, qu'il faut ensuite les assumer, les mettre en application, analyser les résultats...

Et puis ensuite il faut aller sur le terrain pour expliquer les choix, c'est ce que le président et moi-même avons fait en faisant le tour des zones pour expliquer les choix fédéraux mais aussi pour recueillir les remarques, les souhaits, les attentes des clubs.

Après ce travail pour mettre en musique un projet, après une consultation large il faut appliquer les textes, les réformes et ce sans détour ni faiblesse c'est pour cela que vous nous avez élu.

## LES POINTS POSITIFS, LES SATISFACTIONS DE CETTE SAISON

La communication des comités, des ligues vers la FFBB de plus en plus régulière et efficace.

Les résultats des équipes de France toutes catégories avec évidemment deux qualifications aux Championnats du monde pour couronner le tout.

Le travail acharné de certaines commissions.

La performance formidable de modernité que sont nos inscriptions aux championnats de France de jeunes.

La réussite des universités d'été de la fédération mais aussi celles des ligues et des comités.

Une commission des jeunes créative avec la cerise sur le gâteau : un extraordinaire DVD basket au collège.

Les modifications réglementaires menées tambour battant et le tout avec des procédures source de progrès, gage de sérieux et donc minimiser les risques.

La ligue féminine et ses fabuleux projets... quelle belle promotion que cet open !

Le professionnalisme de nos structures et de ses passionnés(e)s.

La passion irremplaçable de tous les acteurs.

Et pour diriger tout cela... Un président omniprésent.

## LES ESPOIRS, LES PISTES D'AMELIORATION

Le site Internet... nouvelle formule qui doit voir le jour !!!

Le travail... qui a débuté sur les comités de moins de 1.500 licenciés(e)s.

Les emplois... pour le développement du basket.

La communication... qui peut toujours être améliorée.

Le guide des salles et terrains... qui sera un outil de travail indispensable.

## LES POINTS FAIBLES, LES CARENCES DE CETTE SAISON

La communication... qui peut être améliorée

Le nouveau site Internet... qui n'a toujours pas démarré !

Nos difficultés récurrentes à nous projeter dans l'avenir (nouvelles règles...)

Le temps... dont dispose chacun pour servir notre cause.

La lenteur... pour faire aboutir la moindre idée, le moindre projet...



## La Commission des Agents Sportifs

par Jean-Bayle-Lespitau

vent être communiqués à la Commission. Ces dispositions nouvelles sont appliquées tout à fait correctement dans le Basketball national. Mais elles ne sont pas suffisantes pour que le contrôle soit véritablement efficace.

La Commission a donc pris l'initiative d'exiger des clubs qu'ils lui communiquent le détail, par bénéficiaire, des honoraires et commissions qu'ils sont conduits à payer.

Sans cette information, on ne peut évidemment pas être assuré que les données figurant dans les contrats de mandat et de travail sont effectivement celles qui sont appliquées. C'est ainsi que la Commission a pu faire apparaître et dénoncer une pratique en cours depuis plusieurs années et connue sous le nom de scouting, consistant à régler une partie de la rémunération d'un joueur par des versements à une société implantée à l'étranger, présentée comme rendant des services au club. Cette pratique – qui fait courir aux clubs des risques importants d'ordre fiscal et même pénal – est maintenant éradiquée à la suite des observations de la Commission : nous en aurons la confirmation à la fin de l'année lors de l'examen des comptes de la saison en cours. Si des dérives étaient constatées,

elles conduiraient la Commission à proposer des sanctions à l'encontre de l'agent et du club concernés.

Il faut en effet relever que ces entorses à la réglementation ne peuvent être réalisées qu'avec la complicité du club.

Si l'action de la Commission a abouti – du moins est-on en droit d'espérer – à mettre un terme à cette pratique, elle n'a pu jusqu'ici, avoir la même efficacité en ce qui concerne une autre irrégularité, qui semble cependant être moins fréquente qu'il y a quelques années. Il s'agit de faire payer une partie de la rémunération d'un joueur par un tiers.

Cette Pratique – qui est susceptible de faire courir au club des risques d'ordre pénal – ne laisse aucune trace dans la comptabilité. Et la Commission ne dispose pas de moyens juridiques qui lui permettraient d'agir pour empêcher cette irrégularité manifeste.

Elle se propose néanmoins de rechercher d'autres voies d'intervention, en liaison avec le contrôle de la gestion financière des clubs.

Sur un plan très général de l'organisation du contrôle des agents sportifs, le Président de la Commission a été interviewé par le Sénateur Humbert, rapporteur d'une pro-

position de loi qui a pour but de clarifier l'exercice de la fonction d'agent sportif et de renforcer les moyens de la Commission. La Commission a par ailleurs – conformément à sa mission – organisé le 8 Février dernier, une nouvelle session (la 5<sup>e</sup>) de l'examen d'Agent Sportif. Il y avait 14 candidats : 9 ont été reçus.

Elle a également proposé au Comité Directeur le renouvellement de la licence de 22 agents, qui avaient passé l'examen en 2003 (28 avaient alors été reçus). Actuellement, 58 agents sont titulaires d'une licence.

En fait, seulement 22 ont exercé leur profession au cours de la saison écoulée : 6 ont un portefeuille de contrats de mandats important (plus de 15) les autres allant de 1 à 10.

Au total, en dehors des pratiques évoquées ci-dessus et qui sont pour l'essentiel en voie d'extinction, on peut considérer que la situation a évolué dans un sens positif : les dispositions de la nouvelle réglementation sont correctement appliquées, étant cependant observé que ce résultat n'a pu être atteint que pas les compléments apportés par la Commission aux contraintes imposées par la loi et les décrets et arrêtés pris pour son application.

**L**a Commission a poursuivi sa mission dans les mêmes conditions que la saison précédente, c'est-à-dire sur les bases et avec les possibilités offertes par la nouvelle réglementation.

Celle-ci constitue sans aucun doute un progrès : seuls désormais peuvent exercer cette profession les personnes titulaires d'une licence délivrée par la Fédération, qui doivent être reçues à un examen permettant de vérifier leurs connaissances relatives aux règles qu'ils doivent observer et appliquer.

Autre innovation non dépourvue d'intérêt : les contrats par lesquels l'agent est appelé à intervenir, et les contrats de travail conclus entre les joueurs et un club doi-



## La Commission Technique Fédérale

par Philippe Legname

national des entraîneurs des championnats de France, et le dossier de candidature aux championnats de France jeunes.

Statut national des entraîneurs des championnats de France.

Une innovation marquante : le passage d'une revalidation quadriennale à une revalidation annuelle expérimentée en L.N.B. puis en L.F.B. et en Nationale 1.

Avec le concours des Ligues Régionales et des Zones, cette institutionnalisation de la formation permanente sous la forme d'un stage annuel de pré-saison fixé au dernier week-end d'Août a été d'emblée adoptée. Dans l'attente du remaniement des diplômes d'entraîneurs prévus pour 2008, l'évolution du Statut s'est limitée à l'actualisation de l'exigence statutaire en Ligue Fé-

minine, où chaque équipe doit désormais présenter une équipe Cadette en championnat France et une équipe Espoir en Nationale 3, voire Nationale 2, ce qui implique un staff technique plus contraignant.

La gestion informatisée du Suivi du Statut est désormais effective, que ce soit pour les Championnats L.N.B., L.F.B. ou les championnats fédéraux.

Dossier de candidature aux championnats de France jeunes.

En étroite liaison avec le service informatique, l'année 2006 restera caractérisée par le passage du dossier papier au dossier Internet.

Cette expérimentation, qui s'inscrit dans l'évolution actuelle, renforce la fiabilité de la valorisation régionale et de la transmis-

sion vers la Fédération, tout en apportant un plus en terme de transparence que ce soit en direction des clubs, des Comités Départementaux ou des Ligues Régionales.

La vérification effectuée avec le concours des comités départementaux a permis de toucher tous les clubs concernés.

L'analyse rigoureuse des diverses phases est en cours avec l'équipe informatique, optimiser le processus.

Cette évolution de notre gestion effectuée, la Commission Technique ouvre un nouveau dossier qui sera au cœur de notre activité 2006-2007, celui de la valorisation d'une filière de formation Jeunes, incluant les catégories Benjamins minimes et Cadets.

**D**ans le cadre des missions confiées par le Comité Directeur, la Commission Fédérale Technique s'est principalement centré sur l'informatisation de la gestion des deux dossiers qui lui sont confiés, le Suivi du statut



## La Commission des Jeunes

par Bernard Gava

celles qui peuvent être choisies.

Le 24 mars dernier dans les locaux de notre fédération, notre président fédéral Yvan Mainini et le directeur de l'UNSS Jean-Louis Boujon ont officiellement lancé l'opération OBC (Opération Basket Collège).

Suite logique de l'Opération Basket Ecole, cette action va doter les 6.500 collèges du territoire français d'un DVD pédagogique accompagné de 5 ballons MOLTON à destination des professeurs d'E.P.S enseignant le basket en 6<sup>e</sup> et de 5<sup>e</sup>. Ces classes correspondent aux tranches d'âge que l'on retrouve dans nos catégories benjamin(e)s.

En septembre 2006, les présidents de comité seront invités à remettre, les DVD et les ballons aux professeurs d'EPS responsables UNSS dans chaque collège lors de leur réunion générale de rentrée.

Tous nos groupements sportifs en recevront aussi un exemplaire avec un utilitaire d'accompagnement pour une utilisation adaptée aux entraîneurs de benjamins et benjamines.

Parallèlement, la commission mixte FFBB/UGSEL travaille, elle aussi, sur un projet d'actions pédagogiques applicables dans les collèges complétant ainsi la gamme des outils que notre fédération souhaite apporter à l'éducation nationale.

### OPERATION BASKET ECOLE

Plus de 4300 partenariats ont été signés depuis le début de l'opération. Toutes les semaines, Lionel MOYET traite les fiches établies entre nos clubs et des écoles primaires. Quelques ajustements sont encore nécessaires pour bien faire comprendre que l'opé-

ration est essentiellement axée sur l'APPORT de matériel pédagogique sous la forme de CD ROM, ballons et affiches et non sur des interventions à la place de l'enseignant. 1/3 des comités ont dépassé la barre des 50% de clubs Centres de Ressources Techniques par rapport à l'objectif 6.000 que nous nous étions fixés.

Dernièrement, l'opération s'est aussi enrichie d'une dotation intitulée 1 plus 1 qui consiste à attribuer aux clubs CRT ayant signé des partenariats, du droit de bénéficier d'un panier gratuit pour 1 panier acheté.

### ASSISTANTS MINIBASKET

Depuis déjà plusieurs années, se faisait sentir le besoin pressant d'attirer les accompagnateurs vers une information et formation non diplômante d'assistant MiniBasket.

**O**PERATION BASKET COLLEGE  
La convention signée entre notre fédération et l'éducation nationale précise dans son préambule que de nombreuses activités physiques et sportives sont enseignées dans les établissements scolaires ; le basket-ball figure parmi

La commission des jeunes, en collaboration avec des représentants de la DTBN, de la CFAMC ainsi que de la commission formation, a élaboré un CD ROM à destination de toute personne, jeune ou adulte, qui aide à l'encadrement des jeunes de l'Ecole de Basket.

Le principe est essentiellement axé sur une formation modulaire et à thèmes que tout club, tout comité, toute ligue peut mettre en œuvre selon son souhait et selon la demande du terrain; une formation modulaire et à thèmes qui s'articulent autour de 4 modules regroupant 16 thèmes. Chaque comité a reçu son CD ROM ASSISTANT Minibasket. Il lui appartient de le copier autant de fois qu'il le souhaite pour distribuer à ces clubs. Les contenus de cette formation sont aussi disponibles sur le site basketfrance.com.

#### FORUM

Les forums départementaux ou de ligues se développent de plus en plus. C'est l'une des actions prioritaires fixée par la commission des jeunes. Les constats de faits sur ces opérations sont révélateurs de la nécessité de telle manifestation. Ces forums

provoquent une dynamique dans le comité parce qu'ils permettent de démystifier, d'expliquer et de communiquer directement sur les différentes opérations de la commission des jeunes. Le forum national aura lieu les 23, 24 et 25 août à Sablé-sur-Sarthe. La fédération ne peut donc qu'encourager de telles initiatives entrant dans le cadre de sa politique générale.

#### LABEL ECOLE FRANCAISE DE MINIBASKET

Au 30 mai 2006, 178 labels ont été prononcés, 17 ont été retirés. Le groupe, chargé des dossiers et des visites, s'agrandit au fur et à mesure des chiffres qui progressent.

Le label est un gage de qualité. Ce concept, pas toujours compris des dirigeants, a ses privilèges lorsqu'on en connaît les rouages et les fonctionnements. Apprendre et communiquer autour du titre EFMB, s'avère très porteur, il faut le vivre pour en connaître les avantages. En fait, on se rend compte que, comme un trésor jalousement gardé par ceux qui en profitent, le label ouvre pas mal de portes auprès des collectivités locales et des mé-

dias; encore faut-il savoir l'utiliser. Repris par d'autres disciplines, le label reste un challenge que se fixe un club pour s'inscrire dans l'excellence du Minibasket.

#### FETE NATIONALE DU MINIBASKET

Incontournable, la fête du mois de mai est toujours tant attendue. Celle de 2006 rejoindra les précédentes. Dotée par la fédération à hauteur de dix euros pour chaque participant, cette année encore nos Minibasketteurs ont reçu la médaille, leur barre céréale, le lot d'affichettes accroche porte, l'emploi de temps et la bande dessinée qu'on lit et relit dans le bus au retour. Certes, si les livraisons ont été distribuées à flux tendu faisant rager quelques organisateurs, chacun a été servi juste à temps pour que la fête soit réussie. D'ores et déjà la quatorzième du nom est en cours de préparation.

#### JE JOUE, J'ARBITRE, J'ORGANISE

Ce nouveau concept n'est en fait qu'un élargissement de l'éducation centrée uniquement sur l'arbitrage en Minibasket. En fait la commission étudie un support incitant à développer une pratique axée sur une formation préparant les enfants aux

fonctions de joueurs, d'arbitres et d'organiseurs. Lorsqu'on est Minibasketteur, on apprend à jouer mais, dans le même exercice, on tient aussi avoir le rôle d'arbitre et celle d'organisateur. Des expériences, vécues autour de cette façon de faire, seront communiquées à titre d'exemple pour, peut-être faire naître, des vocations ou des envies.

#### AU FINAL

La commission fédérale des jeunes s'étend de plus en plus de par la diversité des actions qui émergent des consultations du terrain. Les diverses rencontres, notamment lors des forums, sont les principales raisons de ces faits. Cependant si le nombre de Minibasketteurs est depuis des années en progression constante, certaines catégories connaissent des baisses inquiétantes. Sans tomber dans le défaitisme, il est urgent d'y songer car on doit et on peut faire mieux.

Ce rapport ne peut se terminer sans avoir une pensée amicale pour Josie Jaunay, secrétaire attitrée de la commission des jeunes durant plusieurs années et qui profite aujourd'hui d'une retraite méritée.



## La Commission Marketing-Communication par Françoise Amiaud

sur les photos et leurs nombres mais également sur le contenu éditorial plus exhaustif.

Ce magazine est celui de la Fédération, et donc le vôtre, nous attendons que vous nous remontiez des informations sur vos Ligues, vos Comités, vos clubs, vos joueurs afin de le faire vivre au plus proche de la réalité des terrains. Par avance merci.

Toujours au chapitre des éditions, le service communication a réalisé un livre hommage aux Equipes de France médaillées à l'été 2005.

Cet ouvrage, "2005 Médailles" est en vente à la boutique de la Fédération et sur basketfrance.com. Il permet de retrouver en photos tous les joueurs des Equipes de France de jeunes et de l'Equipe de France masculine A ainsi que des informations sur chacun des joueurs, sur les palmarès et les historiques. La France est devenue en 2005 la première nation européenne de basket chez les jeunes, il était indispensable de saluer cet événement (en plus de la médaille de bronze obtenue à Belgrade) avec un livre référence de qualité, c'est chose faite.

#### EQUIPES DE FRANCE

Au sujet des Equipes de France, le service communication a réalisé un travail important de relations presse qui a permis d'obtenir des retombées massives lors des Championnats d'Europe 2005.

Bien entendu, une plus grande couverture a été faite de l'Equipe de France masculine. Tout a commencé avec la préparation à l'Alpe d'Huez et ensuite le Tournoi International de Limoges. De nombreuses opérations de relations presse ont été menées à ces occasions.

Un car spécial Equipe de France a été développé par Nike pour transporter les joueurs lors d'une séance photos à Levallois par exemple.

De nombreuses séances photos ont été faites avec notre marraine Sonia Rolland

dont la notoriété a permis de communiquer sur l'équipe dans de très nombreux médias grand public.

Les journalistes sont également venus en masse dans le voyage que nous avons organisé pour suivre la compétition en Serbie.

Bien sûr il y a eu les habituelles séances photos officielles mais aussi des séances photos plus originales comme celles faites pour notre partenaire De Fursac. Il y a eu l'organisation de points presse et de conférences de presse régulières mais aussi la mise en place de conférences téléphoniques très utiles et de plus en plus appréciées, etc.

En plus des relations presse, nous avons assuré la réalisation de tous les supports de communication, les visuels, les affiches, les informations sur Internet pour le suivi des matchs et des actualités, la panneautique, les dossiers de presses, etc.

Il en a été de même pour le suivi de l'Equipe de France féminine lors de sa préparation avant son départ à l'Euro et des Tournois d'Hagondange et de Lorient. Au cours du Championnat d'Europe en Turquie, l'attaché de presse de l'équipe était même équipé d'une caméra pour le compte de la chaîne TV Infosport afin de réaliser des images au sein du groupe à exploiter en cas de résultat.

Du côté des hommes, la troisième place obtenue a suscité un réel engouement de la part de tous. L'ensemble des joueurs a répondu présent à toutes les sollicitations et nous avons organisé une conférence de presse à l'aéroport pour leur retour à Paris ainsi qu'une soirée (au VIP Room) et une émission de radio en direct sur les Champs-Élysées (avec RMC) afin de leur rendre hommage. De même, par la suite, un poster commémorant cette belle médaille a été réalisé et diffusé en grand nombre.

La communication autour des Equipes de France s'est poursuivie toute la saison en

vue des deux Championnats du Monde qui se dérouleront cet été (au Brésil pour les femmes et au Japon pour les hommes). A cet effet, le service s'est équipé d'un nouveau outil informatique (Adequat Press) permettant de mieux travailler avec la presse pour la diffusion de nos communiqués et informations officielles sans passer par le réseau informatique habituel de la FFBB. Le CD Rom "historique" de tous les résultats des Equipes de France a également été remis à jour et sera bientôt accessible par Internet via une base commune d'information réalisée conjointement avec la DTN.

Toujours au sujet des Equipes de France et d'Internet, nous avons mis en place un pavé d'information « spécial Equipes de France » sur le site de la Fédération afin de suivre l'ensemble des résultats de toutes les Equipes de France (jeunes compris) : tous les matchs de préparation, tous les matchs des compétitions, toutes les compositions d'équipes, etc. Les 10 Equipes de France en compétition lors de l'été 2005 ont été suivies... avec en plus un service d'envoi des résultats en direct par SMS.

#### EVENEMENTS

Au-delà des Equipes nationales, de nombreux événements ont eu lieu avec un important travail de la part du service. Le premier d'entre eux étant la Coupe de France. Cette année encore, plus de 12.500 personnes étaient présentes le dimanche 7 mai à Bercy pour les finales qui se sont déroulées lors d'un week-end 100% basket. Un plan de communication alliant presse, radio, TV, affichage et street marketing a été mis en place. Outre la réalisation des visuels et du plan de communication, nous avons également tenté une première pour ces finales avec la diffusion en direct sur Internet de la finale Bourges Valenciennes. Ce match a été visible gratuitement et pour plus de 20 millions de foyers pour la première fois. Cela a été rendu possible par

nos partenaires TPS, Wanadoo et Sports.fr. Le périphérique parisien a été recouvert d'affiches relatifs à ces finales et un partenariat fort avec le quotidien Metro et la radio NRI a assuré une audience et une visibilité massive à nos finales.

D'autres événements se sont bien déroulés comme le Tournoi de la Fédération à Ville-neuve d'Ascq, les finales du Tournoi La Mie Câline Basket Go à Saint-Jean-de-Monts avec un tournoi de Beach Basket en présence de Boris Diaw. Toujours dans la catégorie Beach Basket, nous avons été présent une nouvelle fois au Stade de France au mois de juillet avec 3 terrains qui nous a permis de voir passer plus de 60.000 personnes sur 10 jours dans le plus grand stade de France ! Nos équipes ont également assuré une très belle présence au Basket lors de la soirée d'anniversaire des 60 ans du quotidien l'Equipe.

Parmi les événements, nous avons également lancé une nouveauté avec l'organisation de l'Open de la Ligue Féminine de Basket à Paris.

Se déroulant sur 2 jours pour le compte de la première journée de championnat, ce Open nouvelle formule a été l'occasion de plusieurs initiatives remarquables.

Tout d'abord, une affiche particulièrement novatrice a été réalisée afin de communiquer avec un maximum d'impact sur le basket féminin dans une ville qui ne dispose pas d'un club en LFB. Le concept de "Basket and the City" est ainsi né. Il sera poursuivi pour la deuxième édition en octobre 2006.

Nous avons également noué un partenariat fort et original avec la Fondation du Sport pour nous aider à promouvoir notre discipline sous un angle social. Le programme "marraine de cœur" a été créé et permet de mettre en relation des clubs et des joueuses de LFB avec des associations locales sous l'égide de la Fondation du Sport.

Cet Open LFB et ce partenariat original dans le domaine du sport de haut niveau à d'ailleurs était récompensé aux Trophées Sponsora du Marketing sportif lors d'une cérémonie au Théâtre Marigny à Paris en février dernier. De plus, les retombées médiatiques de cet Open reloué ont été les plus importantes depuis que l'Open LFB existe.

## PARTENAIRES

A propos des partenariats, cette saison a été propice aux développements de nos activités avec soit la reconduction de contrats majeurs, soit la signature de nouveaux contrats.

Nous venons d'évoquer le partenariat avec la Fondation du Sport pour le compte de la LFB mais il y a aussi les sociétés Bourjois, Epon et VVF qui nous ont accompagnées sur le Basket féminin et notamment lors de l'Open LFB. Bien entendu, des partenariats médias avaient été signés pour promouvoir cet événement.

Au-delà du basket féminin, c'est pour l'ensemble du basket que nous avons réussi à reconduire à la hausse des contrats très importants. Ce fut le cas avec la société TPS pour les matchs de championnats en juin 2005. Il en a été de même avec les sociétés Nike et Molten qui sont nos équipementiers.

Molten avec lesquels la FFBB va sortir un ballon spécial Equipes de France dans tous les hypermarchés Leclerc, pour encore plus de visibilité. Le contrat qui nous lie à la société But pour le développement de l'arbitrage a également été reconduit à la hausse pour 3 ans.

A ce sujet le déroulement des Journées Nationales de l'Arbitrage a connu un nouveau succès avec cette année le développement de Forums régionaux de l'arbitrage et encore plus de jeunes venant s'initier à l'arbitrage sur les différents sites. Une grande nouveauté cette année avec la remise de chemises d'arbitres dans les magasins But pour les jeunes arbitres. Le Forum national se déroulant lui dans le cadre prestigieux de la Tour Eiffel avec la présence exceptionnelle de Cathy Melain pour représenter le Basket auprès des 3 autres sports collectifs participants.

Un nouveau contrat ballons a été signé avec la société Spalding qui devient le ballon officiel de la LFB pour les prochaines saisons.

En plus de Spalding de nouveaux partenaires nous ont rejoints : la société Stabilo qui devient partenaire de l'Equipe de France et de la Coupe de France cadets et cadettes. Stabilo a remis des chèques aux équipes gagnantes à Bercy cette année. De nombreuses dotations Stabilo - Equipes de

France ont été développées et un site Internet spécial Basket a même été créé et permet de jouer à la Stabilo Cup sur le web (le lien existe depuis le site de la Fédération).

Au sujet d'Internet, nos deux partenaires Bamboo et La Mie Câline ont aussi développé des sites spécifiques. Les éditions Bamboo ont réalisé une animation liée au Basket en complément du lancement du numéro 2 de la BD Basket Dunk partenaire de la Fête Nationale du MiniBasket. La Mie Câline a quant à elle développé un site très exhaustif sur l'Equipe de France masculine en vue du Championnat du Monde au Japon. Avec des fiches sur chaque joueur, des forums d'encouragement, des jeux concours pour gagner des maillots, des ballons et même un séjour au Japon. Vous pouvez aussi télécharger des écrans de veille et des fonds d'écran très réussis. Tous ceci a été fait en collaboration avec le service communication et avec l'objectif d'accroître la communication et la visibilité de nos Equipes et de notre sport.

Cet objectif nous a également amené à réaliser des campagnes de communication nationale avec un nouveau partenaire, la société De Fursac.

Vous avez sans doute tous vu des visuels des joueurs de l'Equipe de France dans la presse, les magazines ou dans le métro ou le bus pour les parisiens. Cette communication autour de l'Equipe de France est sans aucun doute la plus importante en terme d'achat d'espace jamais réalisée par le basket français et nous pouvons tous en être très fiers. En complément de cette campagne, un clip vidéo a été réalisé entre Phoenix (avec Boris Diaw) et Paris et a été diffusé dans toutes les salles de cinéma de France pendant le mois d'avril. Là encore une première pour le Basket.

## JEUNESSE

Parmi les nouveaux partenaires, il y a eu aussi la signature d'un contrat avec Kellogg's pour le MiniBasket. Un livret d'accueil à l'effigie de Tony Parker a été distribué à tous les nouveaux licenciés de 7 à 12 ans en début de saison et les céréales Frosties sont devenues les sponsors principaux de la Fête du MiniBasket 2006 !

Fête durant laquelle de nouvelles dotations ont été développées et distribuées à tous les enfants participants : des produits TPS, TéléToon, BabyBel, Frosties, Bamboo et Stabilo.

Dans cette rubrique "jeunesse", il est important de signaler tout le travail fait en collaboration avec la Commission des Jeunes pour le développement de l'Opération Basket Ecole qui prend de plus en plus d'ampleur et permet de faire connaître notre sport avec les kits de CD Rom à l'effigie de Tony Parker et les ballons Molten spécialement développé pour cela. Un panier adaptable d'1m20 à 2m60 a été créé spécialement pour cette opération par notre partenaire GES qui donnera lieu à une communication spéciale auprès des clubs et des Comités.

Nous avons poursuivi notre opération parrainage sur les MiniBasketteurs avec de nouveaux cadeaux à la clé et allons lancer dès la rentrée l'Opération Basket Collège en partenariat avec l'UNSS avec la diffusion d'un DVD pour les professeurs concernés.

A l'ensemble de ces réalisations viennent s'ajouter le traitement habituel des centaines de demandes de dotations pour toutes les Ligues, les Comités et les clubs organisateurs de manifestations, de tournois et autres fêtes et qui ont des besoins en matériels ou petits cadeaux pour leurs animations. C'est toujours avec le plus grand plaisir que nous leur mettons à disposition ces éléments dans la limite de nos stocks...

D'autres visuels que vous avez sans doute vu ont été réalisés, il concerne les annuaires et calendriers officiels, les licences, les nouveaux camps de basket spécial arbitres, les posters sur les équipes de France de jeunes et les seniors, des publicités dans la presse Basket, etc.

Souhaitons d'ores et déjà que la saison 2006 - 2007 soit aussi riche en événements, en communication, en contrats marketing et en résultats sportifs que cette année, avec en perspective deux compétitions extraordinaires que sont les deux Championnats du Monde pour nos Equipes de France A en août et septembre prochains.



## La Commission Fédérale Basket en Entreprise

par Georges Panza

1 - La plus part des joueurs sont aussi compétiteurs dans divers championnats FFBB

2 - Les dates de disponibles pour le championnat Entreprises ne sont pas nombreuses, ceci en fonction des disponibilités des salles, des joueurs

3 - Beaucoup de clubs Entreprises n'ont pas de salles appropriées

4 - Le problème d'éloignement géographique pour exemple (Les Pompiers de Nice et les dockers du Havre)

5 - Un coût financier qui en proportion du nombre de matchs joués est énorme. Sur tout que les comités d'Entreprises se tournent actuellement plus vers des actions sociales et délaissent de plus en plus le sport.

Tout cela fait que ce basket a du mal à se développer sur le plan national. Par contre sur certains départements de véritables championnats existent (Ile de France, Moselle) et de nouveaux clubs se créent. Devant ce constat, la commission Basket en Entreprise doit revoir sa formule de championnat en se servant des championnats départementaux existant pour mettre en place une phase finale se rapprochant de ce qui se fait en benjamins-benjamines au niveau des TIC-TIL-TIZ. Cela veut dire se rapprocher des comités afin des les aider et les soutenir dans la création et le développement du basket en Entreprises.

Cette saison a été aussi un rapprochement vers la FFSE (Fédération Française du Sport en Entreprises). Fédération qui orga-

nise aussi des compétitions basket : championnats de France et Jeux Européens. Une convention va être mise en place entre les deux fédérations pour synchroniser les diverses actions et éviter les doublons.

Voilà, un long travail reste encore à faire, trouver une stabilité dans un championnat national qui débiterait au niveau des départements, aider les comités dans la création de clubs Entreprises, pérenniser le Trophée France Entreprises à Bercy et mettre en place des outils de communication pour développer ce basket.

Les membres de la commission : Jacques ASTROU, Bernard ALLONCLE, Philippe MANASSERO, Jean-Claude VASSEUR, Christian ALTEMEYER.

La saison 2005 - 2006 vient de se terminer par une finale entreprise à BERCY lors du week-end des coupes de France. Une manière de valoriser ce basket qui a du mal à se développer au niveau national. Plusieurs paramètres en sont la cause :



## La Commission Fédérale Juridique

par Roselyne Bienvenu

sont 6.945 licences "étrangers" qui ont été délivrées (6.902 la saison précédente). Une difficulté s'est posée pour les licences dont les titulaires bénéficiaient d'un titre de séjour ne couvrant pas la saison sportive en cours.

Ainsi, la section a dû faire 268 relances écrites pour les titres de séjour arrivant à expiration avant la fin de la saison. C'est pourquoi la procédure administrative sera modifiée la saison prochaine pour ce type de situation.

2/ Les lettres de sortie : cette année 1.077 lettres de sortie ont été demandées ou délivrées aux fédérations étrangères.

3/ Les demandes de transformation d'une licence T en licence A pour le groupement sportif d'accueil (138 dossiers) après deux années consécutives de mise à disposition dans le cadre d'une licence T (article 414-9).

4/ Les modifications de licences (codification, erreurs diverses) dans 1.797 dossiers.

5/ Des dossiers divers dont le traitement de mutations de joueurs français venant de l'étranger, le suivi des indemnités de formation aux groupements sportifs d'origine.

### SECTION STATUTS ET RÈGLEMENTS

Responsable : Philippe COULON

Le grand chantier de cette saison a été la mise en forme de la nouvelle politique fédérale relative aux unions.

Partant du constat que l'objectif initial – à savoir développer la pratique du basket-ball – n'était pas atteint et que le nombre de licenciés sur ces nouvelles structures diminuait au niveau national, une nouvelle politique sur les unions a été définie.

Cette dernière est directement applicable pour la saison prochaine.

En parallèle, la section s'engage à examiner au plus tôt les dossiers transmis et à répondre aux groupements sportifs avant le 1er juin pour permettre une plus grande facilité de constitution des différentes poules de championnat.

A noter également la réécriture de certains articles dont ceux relatifs aux ententes.

Le nombre de dossiers particuliers traité cette année est de 54 au 30 mai 2006 (contre 92 l'année dernière au terme de l'activité de la commission pour la saison 2004/2005). La ventilation de ces dossiers par grand type est la suivante :

TYPES DE DOSSIERS	SAISON 2004/2005	SAISON 2005/2006 AU 30 MAI
UNION (création, dissolution....)	36	28
FUSION	29	8
CHANGEMENT DENOMINATION	10	7
SCISSION, AUTONOMIE et	15	7
CESSION DE DROITS SPORTIFS		
DIVERS	2	4
TOTAL GENERAL	92	54

### SECTION DISCIPLINE

Responsable : Jacky RAVIER

Au 30 avril 2006, la section a eu à traiter 83 dossiers au cours de 13 réunions. Ces réunions ont été nécessaires afin d'examiner les dossiers, d'auditionner les personnes souhaitant être entendues.

Les réunions de la section ont été pro-

grammées plus fréquemment permettant de rendre au plus tôt les décisions envers les justiciables. Il restera deux réunions auront lieu avant l'assemblée générale pour examiner les dossiers restants, qui sont pour l'instant au nombre de 24.

Le tableau ci-après ventile les décisions rendues par la section.

	AU 30 AVRIL 2005	AU 30 AVRIL 2006
Nombre de dossiers traités	73	83
Sanctions à l'encontre de groupements sportifs		
Perte rencontre par pénalité	4	2
Amende	2	8
Sanctions à l'encontre de licenciés		
Avertissement	21	26
Blâme	15	4
Suspension avec sursis	15	20
Suspension ferme	7	2
Suspension ferme et sursis	36	60
dont suspension égale ou supérieure à un an ferme	4	2
Radiation de la FFBB	1	0
Sans suite	20	11

Il est noté un nombre de dossiers toujours élevé. Une attention particulière est mentionnée sur l'impact de la nouvelle procédure de comptabilisation des fautes techniques et disqualifiantes sans rapport avec presque 80% d'augmentation de dossiers.

Cette année la section constate une importance des dossiers transmis par les organismes décentralisés compte tenu de la gravité des faits reprochés et donc des sanctions qui en découlent légitimement.

**L**a commission fédérale juridique a connu une forte activité cette saison compte tenu de l'élaboration de plusieurs réformes.

La mise en pratique du nouveau règlement disciplinaire a mobilisé l'ensemble des acteurs à tous les niveaux de l'organisation fédérale. La rigueur des textes ne doit pas faire perdre de vue la nécessité de rendre des décisions les plus justes et les moins critiquables possibles.

La saison prochaine devrait permettre de consolider les acquis en la matière, après les inévitables ajustements de procédure constatée cette saison.

L'aboutissement de la réforme du cumul des fautes techniques et disqualifiantes sans rapport a permis d'appliquer des sanctions à l'encontre des récidivistes. De fait, le nombre de dossiers pour suspensions suite à fautes techniques et disqualifiantes sans rapport traités par la section discipline a fortement augmenté cette année.

La mise en forme de la volonté du comité directeur de réserver le statut de l'union à des cas particuliers permettant d'ancrer qualitativement la pratique du Basketball sur le territoire.

Enfin, une œuvre difficile et nécessaire dans le toilettage des articles des règlements généraux dans une perspective de simplification.

### SECTION QUALIFICATIONS

Responsable : Christian MISSE

La section qualification s'est régulièrement réunie tous les mercredis et vendredis. Au cours de ces réunions, elle a traité principalement :

1 / Les licences des joueurs-euses étrangers-ères : 477 licences "étrangères" ont été délivrées, cette année, pour les joueurs-euses évoluant en championnat fédéral ou qualificatif à celui-ci.

Pour l'ensemble des compétitions (départementales, régionales et nationales) ce



## La Commission Fédérale Salles et Terrains

par Claude Authié

enregistrements. 2.743 salles ont reçu un classement fédéral et 3.956 sont en cours de classement ou n'ont fait l'objet d'aucune demande pour obtenir ce classement.

Depuis son arrivée au sein de la commission notre administrateur Damien HENO a fait un travail remarquable tant sur le plan technique que sur le plan relationnel avec les différentes administrations publiques ou organismes privés.

A la demande du président fédéral une plaquette technique a été réalisée et sera remise très prochainement aux comités départementaux et ligues afin de l'utiliser comme document "conseil" et proposant de multiples suggestions pour la réalisation des salles de basket. La commission a également participé à plusieurs réunions au Ministère et à l'AFNOR, réunions organisées afin de modifier et assouplir le décret de 1996

qui traite de la sécurité des panneaux de basket. La tâche n'est pas facile mais en persévérant nous arriverons à convaincre.

Je remercie toutes les commissions régionales et départementales pour leur travail quotidien, nous sommes conscients que la tâche n'est pas facile mais notre collaboration avec les collectivités est nécessaire pour que nos installations soient très performantes.

**E**n cette fin de saison sportive 2005/2006, la base informatique des salles contient 6699



## La Commission Sportive par Marie-Noëlle Servage

fiantes sans rapport à saisir sur FBI.  
■ 7.063 feuilles de marque à vérifier et enregistrer.

■ 32 sites à trouver pour les phases finales

■ 256 dossiers ouverts dont :

• 109 pour infraction à la règle des moins de 21 ans

• 72 pour infraction à la règle concernant le nombre minimum de joueurs.

• 75 pour non respect des règles de qualification et/ou de participation.

Pour y parvenir :

■ 6 personnes assistées du personnel administratif de la Fédération.

■ 48 réunions hebdomadaires.

■ 2 réunions plénières ainsi que "quelques" journées supplémentaires pour les périodes de surcharge : constitution des poules, établissement des calendriers, élaboration des secondes phases des Championnats de France de Jeunes... Soit près de 2 000 heures de travail bénévole.

### LE BILAN DE LA SAISON

■ Les Championnats de France Senior ont été très disputés, certains même jusqu'à la dernière journée.

Une attention particulière a été portée

cette année sur le respect de la nouvelle réglementation concernant la participation des moins de 21 ans et le nombre minimum de joueurs. Ceci a augmenté de manière très significative le nombre de dossiers traités par la Commission et a engendré un surcroît de travail et ce tout au long de l'année.

■ Le nombre de Groupements Sportifs candidats pour la participation aux Championnats de France Jeunes s'est stabilisé. Le nombre de participants retenus par la Commission Mixte (Technique et Sportive) a été reconduit à l'exception du Championnat de France Cadette dont la formule a été modifiée (mise en place de 2 divisions de 32 clubs chacune).

■ Les Coupes de France et Trophées

On a pu noter cette année une stabilité dans le nombre d'engagés et une diminution du nombre de forfaits des finales ayant révélé parfois des surprises dans un Palais Omnisports de Bercy plein à craquer démontrent précisément l'intérêt de la Coupe de France tant dans les Coupes Robert BUSNEL et Joe JAUNAY que dans les Trophées masculin et féminin.

La saison 2005-2006 s'est passée sans réels problèmes si ce n'est des intempéries qui fin janvier et début mars sont venues perturber le déroulement des différents championnats.

Il n'a pas été facile de reprogrammer les rencontres du fait de la densité du calendrier qui alterne les journées de championnat et les journées Coupes de France.

### LES PERSPECTIVES ET EVOLUTION POUR 2006-2007

■ Passage de la NF 1 à 16 clubs (1 poule).

■ Modification des montées de NM 2 (suite à l'augmentation du nombre de descentes du championnat professionnel).

■ Réajustement de la 2<sup>e</sup> phase du Championnat de France Cadette (afin de limiter les déplacements en 2<sup>e</sup> division).

■ Evolution du règlement relatif aux équipes réserves des Groupements Sportifs de LFB.

Je terminerai ce rapport en remerciant les membres de la Commission pour leur aide précieuse et en félicitant les Groupements Sportifs champions de France et vainqueurs des Coupes et Trophées.

La Commission Fédérale Sportive a assuré la gestion des Championnats de France, des Coupes et des Trophées Coupes de France.

### LA COMMISSION EN CHIFFRES

Cela représente :

■ 684 équipes en Championnat de France (380 Seniors et 304 Jeunes) pour un total de 6.132 rencontres (4.532 en Seniors et 1.600 en Jeunes).

■ 37 tirages au sort à organiser pour un total de 923 rencontres en Coupe de France et Trophée Coupe de France.

■ 1.953 fautes techniques et disquali-

### Palmarès 2005-2006

CHAMPIONNATS DE FRANCE		COUPES DE FRANCE	
Champion de France Pro A	LE MANS SARTHE BASKET	Coupe de France Seniors Robert BUSNEL	JDA DIJON BOURGOGNE
Champion de France Pro B	ENTENTE ORLÉANS 45	Trophée Coupe de France Masculin	ALERTE JUVISY BASKET
Champion de France Espoirs Pro A	SLUC NANCY	Coupe de France Seniors Joe JAUNAY	BOURGES BASKET
Champion de France NM1	UNION POITIERS BASKET 86	Trophée Coupe de France Féminin	PERPIGNAN BASKET
Champion de France NM2	LILLE METROPOLE BASKET CLUB	Coupe de France Cadets	SLUC NANCY BASKET ASSOCIATION
Champion de France NM3	DRAPEAU FOUGERES BASKET	Coupe de France Cadettes	ETOILE DE VOIRON FEMININ
Champion de France Ligue Féminine	BOURGES BASKET	Coupe de France Basket en Entreprise	ACS PEUGEOT MULHOUSE
Champion de France NF1	ASPTT ARRAS		
Champion de France NF2	PLEYBER CHRIST BASKET CLUB	TROPHÉE	
Champion de France NF3	BOURGES BASKET	Semaine des As	LE MANS SB
Champion de France Cadets 1 <sup>re</sup> Division	US ELAN BEARNAIS PAU NORD EST	Tournoi de la Fédération	BOURGES BASKET
Champion de France Cadets 2 <sup>e</sup> Division	CF MULHOUSE	Cadets 1 <sup>re</sup> Division Groupe B	JDA DIJON BOURGOGNE
Champion de France Cadettes 1 <sup>re</sup> Division	USO MONDEVILLE	Cadets 2 <sup>e</sup> Division Groupe B	AS MONT ST-AIGNAN
Champion de France Cadettes 2 <sup>e</sup> Division	CAVIGAL NICE SPORTS	Cadettes Groupe B	MOURENX BASKET CLUB
Champion de France Minimes Masculins	ST CHARLES DE CHARENTON	Minimes Masculins Groupe B	UNION AVENIR BASKET
Champion de France Minimes Féminines	PARIS BASKET 18	Minimes Féminines Groupe B	U. QUERCY LOMAGNE BASKET



## La Commission Médicale par Jean-Yves Guincestre

(Chirurgien orthopédiste – CHU de Caen) et au Dr J.C. CHATARD (MCU-PH – Physiologiste – CHU Saint Etienne) de présenter les dernières actualités dans leurs domaines respectifs.

Une réunion des médecins de pôles a été organisée en juin 2005 ; l'objectif était de préciser la mise en œuvre des protocoles de suivi au regard du décret de février 2004 ; après une première tentative infructueuse, nous avons pu regrouper à peine la moitié des responsables médicaux de ces structures régionales, on regrettera d'autant plus cet absentéisme que bon nombre des pôles sont implantés dans des CREPS.

### Organisation de la couverture médicale des sélections nationales.

La FFBB propose à tous les joueurs participant à un regroupement (stage, tournoi, compétition internationale officielle) une

présence médicale et paramédicale, ce qui est un élément de sécurité évident.

Cette mission engage de lourds moyens et implique la mobilisation de nombreux professionnels de santé qui apportent leur compétence dans le cadre général de leur exercice professionnel selon leurs disponibilités. Ce qui rend d'autant plus choquantes les tracasseries administratives pour ne pas dire les méthodes inquisitoires des organismes sociaux à la recherche de la moindre possibilité de rentrée financière supplémentaire.

La COMED organise deux réunions annuelles afin d'apporter aux sélections la meilleure qualité de service.

### Réglementation

Les règlements fédéraux n'ont pas été modifiés dans leur aspect médical ; le nombre de surclassement est stable.

Il est toujours difficile de faire comprendre le bien fondé de mesures préventives simples comme l'examen clinique et l'ECG de repos pour des arbitres de plus de 35 ans.

### Formation

Les journées médicales on eu lieu les 29-30 octobre 2005 à l'INSEP.

A l'initiative de la COMED et sous le parrainage de la FFBB, un DIU "intervention des professionnels de santé auprès des sportifs professionnels et de haut-niveau" a été créé sous le sceau des Universités de Caen-Basse-Normandie et Saint-Etienne. 35 Kinésithérapeutes et Médecins sont inscrits.

### Lutte et prévention contre le dopage.

Les contrôles et la lutte ne relèvent pas directement de la COMED.

La prévention prend la forme d'information chaque fois que possible auprès des sportifs.

Les actions auprès des cadres techniques sont inexistantes.

Un campagne d'affiches, initiée par le Dr HUGUET, médecin responsable de la commission médicale de la FIBA, a été reprise par la FFBB : 5.000 affiches ont été adressées aux clubs en janvier 2006, avec pour message les risques d'utilisation des compléments alimentaires.

#### Suivi des athlètes de Haut Niveau et inscrits dans les filières d'accès.

Au vu des résultats de l'enquête ministérielle diligentée au cours du printemps 2005, la FFBB obtient des résultats honorables :

la quasi totalité des Athlètes sur liste sont explorés; la difficulté est liée aux joueurs qui évoluent à l'étranger.

Les ligues régionales ont beaucoup de

mal à se mettre dans les moules des protocoles validés par la COMED notamment en raison d'une politique particulières des plateaux techniques implantés dans les CREPS ou IRMS.

Il reste à valider ces protocoles sur le plan scientifique et terme de prévention de la santé.

Au total, la COMED poursuit une activité dense, importante, qui engage des

moyens lourds et heureusement a pu bénéficier du recrutement d'un Médecin Directeur National à l'évidence indispensable.

Toute mise à contribution supplémentaire de personnels médicaux par allouement des contraintes réglementaires (ex : les AUT) sera vouée à l'échec si elle pense s'appuyer sur les modèles et moyens existants.



## La Commission des Arbitres, Marqueurs et Chronométrateurs

par Jacques Deneux

ponibles afin de répondre autant que faire se peut, aux problèmes qui ne manquent pas de surgir.

Une part importante du travail fut fait de façon régulière même s'il a pu rester quelques ratés, difficilement évitables en totalité !

Le jeudi soir, le groupe administratif se réunit pour préparer ou gérer différents dossiers, instruire puis statuer sur les différentes réclamations (près de 30 sur la saison).

#### L'ANNEE DE LA CHARTE DE L'ARBITRAGE ET DES STATUTS

Après avoir consulté l'ensemble des acteurs du terrain lors d'un forum qui s'est tenu les 17, 18, 19 juin au C.R.J.S. de CHARTRES, après la décision de l'A.G de Bourg fixant les rapports entre clubs et arbitres, des travaux ont été menés par différents groupes de travail et, faute de pouvoir réunir tous les volontaires qui souhaitaient participer aux réflexions, leurs propositions furent sollicitées par courriers électroniques.

C'est la C.F.A.M.C qui établit le document final proposé au Comité Directeur de décembre.

La nouvelle Charte de l'arbitrage est prête, validée en totalité sauf pour les sanctions qui seront débattues au cours du Forum précédant l'A.G. de SAINT-MALO et ratifiées le lendemain.

La mission fut complexe dans la confection d'un texte qui devait rompre avec certaines habitudes, être incitateur de formation et déclinable sur la totalité du territoire dont il n'est pas besoin de souligner ici l'hétérogénéité.

La communication fut également délicate. Beaucoup de questions furent posées qui mettaient le plus souvent l'accent sur "le préjudice" infligé aux arbitres.

Il n'est pas certain, qu'à ce moment même, certains acteurs aient compris que la Charte reste un pacte de solidarité entre les clubs qui ne peut, en aucun cas, être récupéré à des fins personnelles.

En même temps que la Charte, les statuts de l'arbitre et de l'O.T.M. ont vu ou revu le jour.

Malgré toutes les réflexions dont ces textes furent l'objet, ils restent perfectibles et seront certainement complétés dans les années futures.

Une Charte de l'O.T.M., réfléchi parallèlement à celle des arbitres, est en chantier. Pour des raisons évidentes de mise en application non simultanée, la Charte de

l'O.T.M. sera proposée au Comité directeur de décembre 2006. Il est important d'informer nos clubs qu'il n'y a pas de retard à prendre dans les formations des officiels de table.

#### LA FORMATION : UNE PRIORITE DU MANDAT...

La Charte a été conçue pour sensibiliser les clubs à la notion de solidarité dans la formation des arbitres.

Pour aider les structures décentralisées dans leur travail de formation, six arbitres ont été recrutés afin d'apporter dans les Zones une aide et une cohérence de formation. Leur mission prioritaire est la formation de formateurs.

En formation universitaire sur un diplôme spécifique depuis septembre, ils apporteront aux différents formateurs déjà impliqués une aide et une efficacité qui doit permettre de combler les retards en développant les formations tous azimuts.

Ces formateurs, bien que très sollicités par leur formation, ont arbitré sur le Haut Niveau une ou deux fois chaque semaine. Ils restent donc très engagés sur le terrain et ont déjà entrepris différents travaux avec les responsables des Zones, tissant leur réseau dans un premier temps.

Ils seront, cet été, sur les encadrements de camps de formation d'arbitres, jeunes et moins jeunes.

Dès le mois de septembre, ils commenceront les premiers stages de formation et de labellisation des formateurs.

Leur diplôme acquis, début novembre, ils consacreront tout leur temps à la formation de formateurs sur l'ensemble des structures (Clubs, CD ou Ligue).

#### LA FIDELISATION, UNE PRIORITE IDENTIQUE !

Personne ne conteste le bien fondé d'une formation accrue, en qualité comme en quantité !

Pourtant, une autre menace plane sur l'arbitrage ! Des abandons précoces nous font perdre en trois ans la plus grande partie des jeunes formés, encore en apprentissage.

Les causes, multiples, sont connues de toutes et tous ! Il est nécessaire que soit organisé l'accompagnement de nos jeunes en formation, et que nos recrutements d'arbitres soient complétés en motivant des joueurs, des entraîneurs...une validation des acquis de l'expérience a été mise en place.

#### LA FORMATION CONTINUE :

##### La refonte des niveaux de pratique :

Cette saison a vu deux réformes, toutes deux destinées à améliorer le niveau de nos arbitres par une pratique plus fréquente sur les championnats qui correspondent à leur compétence.

C'est ainsi que la NM1, dont le niveau de jeu est souvent souligné, a été rattachée au Haut Niveau, permettant des passages plus aisés entre les différentes divisions.

De la même manière, un corps spécifique d'arbitres de NM2, NF1, espoirs PRO A, a vu le jour. En limitant le nombre des arbitres, leurs désignations sur le niveau sont plus fréquentes ce qui leur permet de garder le rythme nécessaire à la compétition.

La saison prochaine, des modifications interviendront sur les groupes des championnats de France gérés par les Zones ou les Ligues. Le but poursuivi est le même.

##### La refonte des observations et des évaluations :

Parallèlement aux modifications apportées ci-dessus, le groupe animé par Christophe BRUN travaille à l'amélioration de la formation continue des arbitres. Cette saison c'est tout le Haut Niveau qui a été le champ de l'expérimentation tandis que la NM2 faisait son apprentissage de cohérence sur le territoire.

Dans les deux années qui suivent, les observations seront les mêmes sur toutes les divisions des championnats de France. Les observateurs seront regroupés en stages de formation dès septembre pour ceux de NM2.

Une année très remplie et je n'aurais garde d'oublier de remercier tous ceux qui ont œuvré pour qu'elle se déroule correctement : le secrétariat, les membres de la C.F.A.M.C., les membres du Groupe administratif, les formateurs de formateurs et tous les arbitres dont le rôle ingrat est bien connu !

Pour terminer, j'adresse mes félicitations les plus sincères à Chantal JULIEN et Eddie VIATOR qui ont été sélectionnés par la FIBA Monde pour diriger les rencontres des championnats du Monde Féminin au BRÉSIL et des championnats du Monde Masculin au JAPON.

Ils seront les représentants des quelques huit mille officiels sur le territoire au service du jeu.

## 2005-2006 :

#### UNE SAISON RICHE DE CHANTIERS DIVERS.

Après cinq mois d'observation et de gestion du quotidien, la commission s'est structurée dans ses nouvelles composantes. Elle a défini son projet en fonction des missions prioritaires qui lui ont été confiées par le Comité Directeur ainsi que des attentes recueillies lors du forum de l'arbitrage.

#### UNE ORGANISATION NOUVELLE POUR LA COMMISSION

Un Directeur National de l'Arbitrage et un Administrateur sont associés, avec le Président de la commission, à la gestion quotidienne.

Une remarquable avancée a pu se faire dans le domaine qui reste traditionnellement un point faible de notre fonctionnement : je pense à la communication interne sous toutes ses formes, en particulier à la mise en réseau de tous les acteurs de la gestion quotidienne que sont nos différents répartiteurs des championnats fédéraux.

Si la commission peut s'enorgueillir de nombreux collaborateurs, sa structure, réduite en nombre de membres, lui permet de tenir des réunions qui sont propices aux travaux de validation des réflexions menées par les différents sous groupes.

#### LA GESTION DU QUOTIDIEN

Comme pour la commission sportive, la gestion du quotidien nécessite un investissement de tous les instants. Qu'il s'agisse de gérer les désignations (et leurs retours !), les observations, les sollicitations des C.R.A.M.C ou C.D.A.M.C., les réclamations, les réponses aux courriers de tous types, les organisations des stages... c'est à tout moment que les secrétariats et les différents responsables doivent se rendre dis-



## Le Conseil des Jeunes

par Françoise Huet

contre lors de prochaines réunions avec le Conseil des Jeunes ? Il était présent le 11 février 2005, cependant les études et l'arbitrage en NM1 alourdissent son emploi du temps.

Je prends donc le relais à la tête d'une équipe motivée et investie. Je me suis laissée dire que :

"le pilotage d'un groupe de jeunes par quelqu'un de plus expérimenté, mais avec des idées de jeunes et qui n'a pas quitté le terrain" ne peut que contribuer à la réussite des projets du Conseil Fédéral des Jeunes. Le challenge est donc lancé et je ferai en sorte de mettre toutes mes compétences, ma bonne volonté, mon attention et aussi un peu de "ce qui reste de ma jeunesse", pour permettre la reconnaissance du Conseil Fédéral des Jeunes au sein de la Fédération Française de Basket Ball.

### AU PRESENT :

Le recrutement des membres du nouveau Conseil des Jeunes : la priorité a été don-

née aux anciens qui désiraient continuer tels que : Sandrine Cazemajou, Gérald NIVELON, Grégory DUBOIS. Dans un deuxième temps, nous avons contacté les lauréats du Trophée dont Guillaume DE KERMEZEL qui avait été récompensé à l'AG de MULHOUSE en Juin 2004, Annaïk MARIE, Benoit KLEIBER.

Par la suite, les Présidents de commissions fédérales ont communiqué les noms de jeunes bénévoles investis dans leurs Ligues ou Comités : Arnaud PETITBOULANGER pour la Ligue de PROVENCE, Mathieu HOSSELET pour la Ligue NORD PAS-DE-CALAIS, Alexandre STEIN pour la Ligue des PYRENEES, Vincent CARTIER pour la Ligue de FRANCHE COMTE, Yann SUTTER pour LA Ligue d'ALSACE, Carole DESCAMPS pour la Ligue d'AQUITAINE, François-Xavier FAVAUDON pour la Ligue CHAMPAGNE ARDENNES.

Pour m'aider à gérer le groupe, je bénéficie de l'appui de Guillaume MESNIVAL, salarié de la Fédération au service communi-

cation où il prépare un BTS. Il est aussi joueur et compte parmi les effectifs de la Ligue de NORMANDIE.

Les Ligues de France ne sont pas encore toutes présentes, mais nous sommes bien partis !

### POUR L'AVENIR :

Les idées sont nombreuses et diverses et il ne faut pas perdre de vue la "faisabilité" des projets tant en matière de Politique Générale qu'en matière de Budget.

Notre action principale cette année restera donc le Trophée National du Jeune Dirigeant.

Il est en projet de revoir le mode de "communication" avec les instances locales car le nombre de candidatures reste très insuffisant : 10 pour l'année 2005.

Les actions des Jeunes dans les Comités et les Ligues doivent faire l'objet d'une reconnaissance voir d'être récompensées. Nous travaillerons sur les moyens à mettre en œuvre pour sensibiliser les Présidents de nos instances locales mais aussi de nos clubs.

Une action importante va être menée pour créer un "réseau" de Jeunes dirigeants. Dans un premier temps ce travail sera fait dans les Ligues et les membres du Conseil Fédéral des Jeunes doivent prendre en main cette initiative.

Le travail fait lors de nos réunions doit permettre aux jeunes dirigeants non pas de reproduire un cadre trop rigide mais d'avoir la capacité d'innovation et de proximité dans le sens de la Politique Fédérale sous entendue.

En relation avec la CFAMC, nos membres vont participer activement à la journée BUT qui se déroulera début Octobre : nous avons une prédisposition à l'arbitrage du fait de quelques arbitres de très bon niveau dans le groupe.

D'autres participations avec la Commission Fédérale de Formation et la Commission des Jeunes sont projetées, nul doute que nous serons présents pour accomplir les tâches qui nous seront dévolues.

Le Conseil Fédéral des Jeunes a l'avenir devant lui, laissons lui le temps de maîtriser ses compétences et acceptons qu'il fasse preuve d'innovation !

**C**e rapport moral aura au moins le mérite de donner une trace à la transition entre le groupe précédent à la tête duquel se trouvait Grégory DUBOIS et le groupe actuel qui est en large partie une émanation du passé récent. Je remercie ici Grégory pour le travail effectué et l'investissement personnel à gérer un groupe dynamique et très actif ! Peut-être aurons-nous la chance de le ren-



Steve Lagrenez de l'Olympique Croix (CD 59) a reçu le Trophée du Jeune Dirigeant



## La Commission des Finances

par Jacques Laurent

Elle a travaillé sur les points suivants :

Mise au point d'un plan de comptabilité analytique à destination des ligues et comités.

Etude d'un logiciel comptable à destination des ligues et comités.

Rendez-vous avec des sociétés éditrices de logiciels.

Analyse des comptes de résultat et bilans des ligues et comités.

Il est à noter que pour la saison 2004-2005, quatre ligues n'ont pas adressé leur compte de résultat (une métropolitaine et trois d'outre mer), en compagnie d'un comité départemental métropolitain.

Quant au bilan, sept ligues ne l'ont pas adressé (deux métropolitaines et cinq d'outre mer), accompagnées de trente-quatre comités départementaux métropolitains.

Dans l'ensemble, la situation financière des structures départementales et régionales ne posent aucune préoccupation majeure.

Le volume financier engendré par l'ensemble de ces structures s'élève pour les produits à 38.960.392 € (ligues=15.017.024 € + comités départementaux=23.943.368 €) et pour les charges à 38.353.941 € (ligues=14.886.718 €

+ comités départementaux=23.467.223 €). J'adresse mes remerciements au personnel de la fédération ayant en charge ce dossier, mes collègues, membres de la commission, ainsi que l'ensemble des présidents de ligues et comités qui ont répondu à nos sollicitations.

Le but poursuivi de la commission n'est pas de cliquer l'activité financière des structures, mais d'analyser la situation pour soutenir, aider, simplifier par la suite la charge des différents responsables (départementaux, régionaux et nationaux).

**L**a commission des Finances a été réunie cinq fois dans l'année.



# La Ligue Féminine de Basket

par Jean-Pierre Siutat

## COUPE DE FRANCE :

■ PARIS-BERCY le 7 mai 2006  
BOURGES remporte la Coupe de France en s'imposant devant VALENCIENNES 61-56  
■ MVP : Bernadette NGOYISA (Bourges)

## EUROLEAGUE :

La FIBA a changé cette saison en revenant à sa formule antérieure de championnat en réduisant son nombre d'équipes participantes de 18 (3 poules de 6).

■ Trois clubs français qualifiés cette saison : BOURGES, MONDEVILLE et VALENCIENNES.

■ MONDEVILLE 4<sup>e</sup> sur 6 du groupe A est éliminé par BRNO en 1/8 de Finale en deux manches.

■ BOURGES, après un bon parcours dans les premières phases échoue au pied du Final Four en s'inclinant d'un point contre BRNO.

■ Une petite déception pour VALENCIENNES qui est sorti 1<sup>er</sup> de la phase régulière et qui s'incline en 1/2 Finale du Final Four en déjouant notamment contre BRNO.

1<sup>er</sup> BRNO  
2<sup>nd</sup> SAMARA  
3<sup>e</sup> VALENCIENNES  
4<sup>e</sup> VILNIUS.

## EUROCUP :

■ La FFBB a proposé l'engagement de quatre clubs français en compétition cette saison : AIX EN PROVENCE, CLERMONT-FERRAND, TARBES et VILLENEUVE D'ASCQ.

■ Les deux groupements sportifs CLERMONT-FERRAND et TARBES ont été éliminés en 1/16 de Finale respectivement par le club slovaque de RUZOMBEROK et club turque Fenerbahce d'ISTANBUL

■ VILLENEUVE D'ASCQ est tombé pour sa part devant le Besiktas d'ISTANBUL en 1/8 de Finale.

■ AIX-EN-PROVENCE s'incline en finale en deux manches devant le Spartak MOSCOU de Lisa LESLIE.

Le passage de 11 à 14 équipes n'a pas affaibli, comme on aurait pu le craindre notre championnat bien au contraire. Le championnat français reste le championnat national de clubs le plus dense et le plus homogène. Les équipes du Top 4 de la saison précédente sont tombées parfois contre des promus et ces derniers étaient tous qualifiés pour les play-offs. Ce groupe de tête s'est d'ailleurs étoffé et la concurrence a été rude pour terminer les huit premières équipes.

Très Belle performance de BOURGES qui consolide son palmarès en remportant brillamment toutes les compétitions françaises; le Tournoi de la Fédération, la Coupe de France et le Championnat LFB 2006. Bourges n'avait pas été sacré Champion de France depuis 2000.

A noter également la bonne prestation de Mondeville qui conserve pour son billet pour Euroleague 2006-2007.

Enfin, superbe performance d'AIX EN PROVENCE, finaliste de l'EURO CUP et qui échoue pour le titre avec les hon-

neurs devant le Spartak MOSCOU et pour VALENCIENNES qui obtient une troisième place dans la compétition continentale la plus relevée l'EUROLEAGUE.

## Les événements de la saison 2005-2006 :

Cette saison 2005-2006 a été riche en actualités pour la LFB, au-delà des bons résultats sportifs détaillés précédemment un certain nombre d'événements a rythmé ces quelques mois :

### OPEN DE LA LFB :

Cette année la LFB a décidé de modifier la formule de l'Open en créant un événement réunissant les 14 équipes pour la 1<sup>ère</sup> journée de championnat LFB. Le challenge a été de l'organiser à Paris (imaginez les 14 équipes du top 14 de Rugby regroupées au stade de France pour la première journée du championnat !).

Cet événement a été une réussite sportive, organisationnelle et médiatique. En quelques chiffres, l'Open 2005 c'est la présence des 14 équipes, 85 bénévoles, 2.500 spectateurs par jour, 80 accréditations presse dont 29 médias de la presse écrite, 8 télévisions et 4 radios. La prochaine édition aura lieu le 14 et 15 octobre 2006 au Stade Pierre de Coubertin à Paris.

### Opération "Marraines de cœur"

Lors de l'Open 2005, la LFB et ses 14 clubs ont lancé l'opération "Marraines de cœur". Première Ligue de sports collectifs à mettre en place à l'instar du calendrier sportif, un calendrier social, la Ligue Féminine de Basket associée à la Fondation du sport et au Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative a communiqué sur la mobilisation des équipes sur le terrain social. En initiant le programme national d'accompagnement social "Marraines de cœur", la LFB a souhaité se mobiliser comme acteur de cohésion sociale en accompagnant, responsabilisant et soutenant les clubs dans leurs démarches sociales et citoyennes. La Fondation du Sport a soutenu financièrement pendant toute la saison l'ensemble des clubs dans leur projet personnel local. Le public touché par ses actions est issu de secteurs très différents selon les groupements sportifs à titre d'exemple les trois clubs "pilotes" ont développé un partenariat avec des associations intervenant auprès de jeunes dans le cadre de la rénovation de quartiers en difficultés (VALENCIENNES), de travailleurs de Centre d'Aide par le Travail (NICE) ou encore de malades en post cure ayant effectué des courts ou moyens séjours en hôpital psychiatrique (TARBES).

### Trophées SPORSORA du Marketing Sportif

L'ensemble de l'organisation de l'Open a été récompensé par le prix spécial du jury dans le cadre des Trophées SPORSORA

du Marketing Sportif dans la catégorie "meilleure stratégie d'un organisateur ou d'une organisation sportive".

### Rencontre MOURENX - TARBES

Le 12 février 2006, le derby du sud-ouest de la phase régulière du championnat de la LFB opposant MOURENX à TARBES a rassemblé plus de 8000 personnes dans le Palais des Sports de PAU. Un bémol est à évoquer dans cette belle partition, le peu de rencontres télévisées qui nous fragilise dans un secteur commercial et concurrentiel de plus en plus difficile qui privilégie des sports plus médiatisés et les sports collectifs masculins notamment.

### La communication :

Après les résultats par SMS lors de la saison précédente, pour la saison 2005-2006, la LFB a innové en permettant aux internautes de suivre l'évolution de toutes les rencontres en direct lors de chaque journée de championnat. Ils sont plus de 1.000 chaque soirée à suivre notre championnat sur le web.

### La formation :

Cette saison, beaucoup de joueuses françaises (9)- et non des moindres - ont choisi de tenter l'expérience à l'étranger. Annoncée depuis deux ans, la pénurie de joueuses françaises sera une réalité pour la saison 2006-2007 même pour les groupements sportifs qui possèdent les meilleurs palmarès. L'absence de formation de haut niveau de joueuses dans les clubs de LFB associée au départ de joueuses françaises a conduit à cette situation. Pour palier à ces difficultés, les présidents de clubs à l'unanimité ont décidé de remettre un échelon dans la formation de la joueuse professionnelle. Une équipe de jeunes joueuses à potentiel dans chacun de leur club appelée "Equipe ESPOIR" sera intégrée dans un premier temps dans les championnats nationaux NF3 ou NF2 (la plus part ayant déjà cette équipe réserve). A terme en 2008, cette équipe ESPOIR devra avoir gagné sportivement sa place en championnat de national NF2, niveau minimum requis pour que les futures joueuses de LFB puissent s'aguerrir.

### Les qualifications au championnat de France pour la saison 2006-2007

La fin de saison du championnat de LFB a été très disputée. AIX-EN-PROVENCE, TARBES et MONDEVILLE ont du attendre les résultats des 1/2 finales des play-offs pour connaître lequel d'entre eux obtiendrait le dernier ticket EUROLEAGUE. BOURGES, vainqueur du Tournoi de la Fédération et VALENCIENNES, premier de la phase régulière du championnat s'étant assuré les deux des trois tickets. Comme le prévoit le règlement, les places en EUROCUP seront attribuées par ordre de priorité au vainqueur de la Coupe de France et aux meilleurs groupements sportifs classés de la phase régulière.

Une grande saison 2005-2006 ! Enfin 14 équipes au départ, une nouvelle formule de compétition et déjà des surprises lors de la saison régulière (les promus ne craignent plus les gros bras !).

Une nouvelle étoile est née avec Sandrine GRUDA, du haut de ses 18 ans et 190cm

Beaucoup d'innovations : l'Open, les Mairaines de Cœur, les Live, la marche en avant d'un produit qui se professionnalise, mais encore boudé par les télévisions ! Une remarque dont il faudra également tenir compte : l'apparition des play-offs, après 13 ans d'une ancienne formule, qui devra s'imposer; il faudra pour cela que tous les clubs jouent le jeu de cette compétition !

## Les compétitions :

### CHAMPIONNAT DE FRANCE :

■ Une saison régulière dominée pour la 6<sup>e</sup> fois d'affilée par le club de VALENCIENNES.

Bourges rencontre VALENCIENNES en finale (en 3 manches gagnantes) après la défaite de Tarbes contre Valenciennes et d'Aix en Provence au profit de Bourges.

■ BOURGES est sacré champion de France 2006 en obtenant le titre en 3 manches dont une victoire dans la salle de Valenciennes

■ MVP française : Sandrine GRUDA (Valenciennes)

■ MVP Etrangère : Tamika WHITMORE (Mourenx)

■ MVP Espoir : Sandrine GRUDA (Valenciennes)

Pour la première fois une joueuse obtient la double récompense et est élue meilleure joueuse espoir et meilleure joueuse française. Sandrine GRUDA a commencé le basketball dans le club martiniquais "Golden lion" puis a peaufiné sa formation dans les centres fédéraux de Toulouse et de Paris.

### TOURNOI DE LA FEDERATION :

■ VILLENEUVE D'ASCQ : 15 et 16 avril 2006

■ Finale : BOURGES - VALENCIENNES (72-65)

■ MVP : Laia PALAU (espagnole, Bourges)



## DÉPARTEMENT DU HAUT NIVEAU

### Equipe de France Masculine

Pour la première fois de son histoire depuis 1959, la France a remporté une médaille aux Championnats d'Europe. Une médaille de Bronze qui laisse un double sentiment. En effet, si les Français pouvaient s'imaginer en Finale avec sept points d'avance à 40 secondes de la fin du match contre la Grèce, ils n'oublieraient jamais qu'après un début de parcours chaotique ils se retrouvèrent dos au mur face à la Serbie à Novi Sad. Ce soir là, les tricolores remportèrent un des plus grands matchs de leur histoire, en éliminant les favoris Serbes Champions du Monde, devant leur public. Un exploit réalisé avec un sang froid remarquable et qui a démontré les ressources morales et la confiance d'un groupe à qui rien ne fait peur. Dopés par cette victoire, les coéquipiers d'Antoine Rigauveau affichèrent face à l'Espagne pour le match contre le Bronze, un cœur et une volonté à toute épreuve. La France revient de Belgrade avec son billet pour le Championnat du Monde au Japon.

### Equipe de France Féminine

Battues lourdement d'entrée par la République Tchèque (65-45), les Françaises relevèrent par la suite la tête avec courage. La Grèce, la Lettonie, la Pologne et enfin l'Allemagne céderont tour à tour, sur des écarts de plus en plus importants, face à la pression et l'efficacité des tricolores. Mais la Russie va barrer la route du podium aux Françaises en quart de finale. Les joueuses d'Alain Jardel se remettront néanmoins dans le sens de la marche, en remportant les deux victoires contre la Pologne et la Lettonie, qui assurèrent la cinquième place et la qualification aux Championnats du Monde au Brésil.

### Equipe de France 20 ans et moins masculine

Si on pouvait espérer sur le papier une médaille pour cette équipe, les nombreux forfaits enregistrés lors de la préparation ont pénalisé tous les espoirs. Néanmoins les joueurs présents luttèrent jusqu'au bout pour tenter de décrocher une place en demi-finale. Éliminés lors du dernier match de la phase des quarts de

# La Direction Technique Nationale

par Jean-Pierre de Vincenzi

finale par la Serbie, ils auront échoué d'un souffle pour la cinquième place contre la Grèce et termineront sixièmes.

### Equipe de France 20 ans et moins féminine

Avec huit victoires en huit matchs à l'Europe, les françaises n'ont pas fait de détail. Après un premier tour où les bleues ne connurent jamais la difficulté, les joueuses de Francis Denis s'imposèrent par la suite avec beaucoup de sérénité dans le second tour, en venant à bout de la Grèce en demi-finale et de la Pologne en Finale. Cette médaille d'Or récompense une génération de joueuses déjà médaillée les saisons précédentes.

### Equipe de France moins de 18 ans garçons

Partie sur les chapeaux de roue, la France a coïncé d'un rien à deux reprises. Une défaite contre l'Italie (-2pts) qui empêche les Français de sortir leur poule de quart de finale, et une autre de deux points encore contre la Russie (87-85), qui enlève aux Bleus l'espoir de la cinquième place et avec elle la consolation de quitter le tournoi sur trois victoires consécutives.

### Equipe de France moins de 18 ans filles

Il n'a pas manqué grand chose aux juniors pour terminer sur la plus haute marche du podium. Mais la Serbie vice championne du Monde, pourtant battue par les françaises lors de la première journée, a barré la route de la finale aux tricolores. Mais grâce à une très forte motivation, les partenaires de Sandrine Gruda obtiendront la médaille de Bronze en triomphant de la République Tchèque, dans le match pour la troisième place.

### Equipe de France des moins de 16 ans garçons

Placés d'entrée dans un groupe très fort avec la Serbie et l'Espagne, les cadets réalisèrent un début de parcours exceptionnel avec trois victoires d'affiliées. Continuant sur la lancée lors du deuxième tour, la France assurait sa qualification pour les demi-finales où elle venait à bout de la Lituanie. Mais, les coéquipiers d'Antoine Diot, élu MVP de la compétition, s'inclineront de quelques points en Finale contre la Turquie (61-55). Après la médaille d'Or, l'an passé, les cadets recevaient l'Argent.

### Equipe de France des moins de 16 ans filles

Malgré un début de compétition difficile à Poznan (Pologne), les cadettes eurent le mérite de bien réagir lors de la suite de la compétition. Terminant à la seconde place de leur poule des quarts après s'être incliné de deux petits points face à la Russie, les tricolores domineront la Pologne en demi-finale, mais s'inclineront face à l'Espagne en finale. Une médaille d'argent pleine d'espoir pour l'avenir du basket féminin.

## DÉPARTEMENT DES MISES EN PRATIQUES

### La filière de détection et d'accession vers le haut niveau

Les résultats des différentes Equipes de France, et en particulier des jeunes, tendent à prouver que notre filière de détection et notre politique de formation du joueur se révèlent non seulement efficaces mais dégagent également une certaine stabilité.

L'évolution de notre sport et la concurrence de plus en plus farouche dans le basket européen nous conduisent toutefois à ne pas rester attentistes mais au contraire à accroître notre vigilance pour rester performants.

De ce fait, il nous faut mener un combat sur deux fronts :

1 / Défendre notre filière d'accession vers le haut niveau auprès du MJSVA, justifier les évolutions de nos structures, qu'il s'agisse des Pôles Espoirs ou des Pôles France et mettre en évidence les corrélations entre cette filière et les résultats sur le plan international.

2 / Engager une vraie réflexion visant à améliorer, à peaufiner nos procédures de détection, en respectant plusieurs aspects :

- ne pas déstructurer une filière qui fonctionne plutôt bien
- analyser tous les dysfonctionnements, même s'ils apparaissent anodins
- envisager des retouches constructives à cette filière et en optimiser la cohérence.

imaginer des actions conciliant de façon plus évidente les notions de détection et de formation

- réactiver la détection des grands gabarits et lui donner une place au cœur même des préoccupations de tous les techniciens.

La saison 2005/2006 fut l'occasion de déclencher cette réflexion et d'identifier les pistes de travail. Elles sont forcément nombreuses, ne concernent pas uniquement la filière, mais recouvrent aussi la formation de cadres, les actions de communication, la valorisation des "grands débutants", les procédures de recensement des joueurs de grande taille, leur formation, leur intégration, etc...

Le chantier est ouvert et nous aurons besoin de la saison 2006/2007 pour boucler notre tour d'horizon, pour expérimenter et pour mettre en œuvre les outils qui devraient nous permettre d'assurer un nouveau dynamisme à notre filière.

Concernant la formation du joueur, les Pôles Espoirs continuent de s'affirmer comme des structures de qualité. Il leur faut pour cela faire preuve de persuasion et de discernement au niveau du recrutement, de rigueur quant à l'effectif, de compétences quant à l'accompagnement pédagogique et technique.

Nous devons encore progresser sur le plan de la programmation et de l'uniformisation des contenus. Le travail entrepris au Centre Fédéral sera sans aucun doute un point d'ancrage incontournable

dans la définition de ces programmes.

### Le corps des Conseillers Techniques Sportifs

Les nouvelles directives imposées par la LOL nous ont conduit à définir avec une précision accrue les missions des CTS. Concrètement, celles-ci s'organisent toujours autour de secteurs d'activités classiques tels que la formation du joueur, des cadres ou l'aide au développement des Ligues.

Pourtant, la diminution (faible mais inexorable...) des postes d'état conjuguée au nombre croissant de créations d'emplois privés (Ligues ou Comités), induit l'émergence ou l'orientation de missions managériales. De plus en plus, le CTS va devoir s'entourer d'une véritable équipe de formateurs, va devoir dépasser ses compétences techniques pour envisager de développer des projets, de coordonner une équipe technique régionale, d'analyser des fonctionnements, de définir des politiques, des procédures de mises en œuvre ou d'évaluation.

Faute de pouvoir parfaitement maîtriser la stabilité de nos postes de Conseillers Techniques, nous devons certainement revoir la définition de leurs missions, élargir leurs champs de compétences, développer de nouvelles stratégies de formation. Une piste à exploiter sera peut-être de dynamiser leurs actions au niveau des Zones, maillons quelquefois délaissés mais qui doivent pouvoir apporter un souffle nouveau à l'ensemble de notre politique.

### Département des Formations de Cadres

Nous avons procédé au regroupement des CTS Responsables des Formations de Cadres à la Fédération. Celui-ci était axé sur un toilettage des sujets de l'examen du BE1 et surtout un premier travail de lecture des formations initiales qui nous semblait nécessaire. Nous avons ainsi pu améliorer l'esprit de l'ensemble du cursus (de l'Animateur vers l'Entraîneur Régional) et y incluant une plus forte sensibilisation autour de la thématique de l'arbitrage notamment. Nous envisageons de finaliser ce travail la saison prochaine afin continuer à doter nos cadres des premiers niveaux de pratique de compétences en phase avec les exigences de leur activité.

La formation de préparateur physique spécialiste de l'activité Basket-ball a été reconduite sur le site du CREPS d'Houlgate pour la troisième session ; devant le succès rencontré de cette seconde session, il a été décidé d'en mettre en place une nouvelle mais cette fois-ci en collaboration avec l'INSEP pour la saison 2006/2007.

Cette saison a également été l'occasion de voir les athlètes de haut niveau en formation au BEES 2ème Degré continuer leur cursus et plus particulièrement leurs stages pédagogiques et de formation de cadres. Ils effectuent la dernière ligne droite de leur lourd cursus cet été.

Nous avons mis sur pied un nouveau diplôme qui s'adressera aux entraîneurs exerçant dans les championnats professionnels. Cette saison a permis de présenter celui-ci aux coaches et assistants de LNB et LFB et de concevoir un canevas prenant en compte les réalités professionnelles de ces acteurs. Un groupe constitué de membres de la fédération, du SCB (Syndicat des Coaches de basket-ball), de l'INSEP et de l'Université de Paris X – Nanterre a ainsi élaboré les contenus de ce diplôme innovant qui s'inscrit dans la logique de la politique de la FFBB après la formation mise en place pour les Formateurs d'Arbitres cette saison. La première promotion doit être à pied d'œuvre à la rentrée 2006.

En collaboration avec les fédérations de hand-ball, volley-ball, hockey sur gazon, rugby, football, nous sommes en train de définir l'orientation à suivre concernant le Brevet Professionnel. Ce diplôme de niveau IV (niveau de l'actuel BE1) sera un diplôme d'Animateur et non pas d'Entraîneur. Organisé sous la forme d'Unités de Compétences, il doit permettre de former les cadres de demain à l'aide de 4 UC communes concernant la communication, la connaissance du public, la démarche de projet et le fonctionnement d'une structure et d'UC spécifiques relatives à l'encadrement d'un groupe dans l'activité, la connaissance de l'activité, l'action éducative dans le champ, l'utili-

sation des outils techniques plus une UC d'adaptation au contexte. Il devrait, nous l'espérons, être validé à la fin du mois de juin 2006 ce qui nous permettrait de mettre en place une stratégie en matière d'ingénierie de formation la saison prochaine en vue d'un lancement effectif lors de la saison 2007/2008.

Nous avons renforcé les modalités de mise en œuvre de la rénovation de la Formation Permanente que nous avons déjà présentées aux CTS responsables de la Formation des Cadres depuis deux saisons. Plus lisible, la nouvelle formule consiste désormais en la mise en place d'un week-end de pré saison qui regroupe les coaches de championnats de France Seniors par Zone et par niveau de Diplôme. Nous nous sommes efforcés durant cette saison de tenir compte des aspects positifs et négatifs de la première édition qui a eu lieu en août 2005 afin de mieux penser les suivantes.

Enfin, nous continuons de mener à bien l'organisation de séminaires destinés aux entraîneurs et assistants relevant de la LNB et LFB dans le cadre de leur formation continue ainsi que de ceux des entraîneurs des centres de formation de Pro A. Chacun de ces rassemblements permet, nous semble-t-il, de préserver des temps forts d'échanges et de formation permanente pour ces professionnels, qui n'en ont, par ailleurs, pas forcément le temps.

#### Département des Ressources

L'axe fort de l'année écoulée a été l'amélioration de la page "dtbn" du site [www.basketfrance.com](http://www.basketfrance.com)

Un effort important a été déployé dans ce secteur.

→ des solutions de mise en ligne avec des formats compressés nous ont permis de proposer un nombre important de vidéos (conférences, fiches pédagogiques...)

→ plus de 400 articles sont mis en ligne

→ de nombreuses conférences techniques sont accessibles

→ les résultats et commentaires des matches du CFBB sont mis en ligne après chaque match

→ information en temps réel de l'activité DTBN (et CFBB)  
D'après les statistiques, la consultation de la page d'accueil du site se situe entre 600 et 1.000 connexions par jours.

#### Le scouting des équipes de France

• Le CFBB dispose désormais de moyens informatiques pour analyser ses matches

• la salle des entraîneurs, et le CFBB ont été équipés du logiciel AIS avec de nombreux matches des dernières compétitions européennes

• nous allons disposer pour la campagne 2006 d'une nouvelle licence de saisie de match (logiciel A.I.S)

La diffusion de documents vers les CTS (intranet) et vers le grand public (Internet)

#### En intranet :

25 clips Vidéo pour se former à la vidéo Entraîneur région

Compte rendu de la campagne des cadettes en vidéo

Les fondamentaux offensifs de conférences de Comières

Le stage de l'INSEP en direction des formateurs

#### Sur Internet :

Les gammes de l'école de course

Le gainage avec les "swissball"

La finale de l'euro cadets

La médaille de bronze de l'équipe senior A masculine au dernier euro en Serbie

La troisième édition de la formation de Préparateurs physique à Houlgate

• 15 stagiaires tous en activité

• reconduction de cette formation pour 2006-2007 en convention avec l'INSEP

La mise à disposition d'une plate forme pour la formation des CTS et des Brevets d'Etat pour les athlètes de haut niveau

Exploitation "post compétition" des données statistiques FIBA (Basketball n°714).

## La Commission Basket en Liberté et Nouvelles Pratiques

par Jean-Pierre Hunckler

#### Marraines de Cœur (Ligue Féminine de Basket)

Construction de la table ronde. Rédaction du compte rendu de la journée

#### Convention Administration Pénitentiaire / FFBB

Construction de la procédure de mise en place des animations et du défraîchement des actions

#### Basket à l'hôpital

Mise en place d'animations dans les Hôpitaux pour enfants parisiens (Trousseau – Necker – Debré...)

#### Buts Basket en liberté

Travail sur la mise aux normes de buts réglables démontables  
Construction de la procédure pour la location de ces buts de basket

#### Formations

Moniteurs de basket en liberté – Ce module peut être une unité de valeurs d'un Brevet Professionnel, d'un Brevet d'Etat ou une formation fédérale

#### [www.cyber-basket.com](http://www.cyber-basket.com)

Suivi quotidien du site, avec l'inscription des tournois, la rédaction des articles d'actualité, la mise en ligne des playgrounds  
Construction d'un nouveau chapitre "petites annonces"

#### Bande dessinée

Ecriture d'un scripte avec définition des dessins souhaités. Suivi, correction et validation du travail du dessinateur et du maquettiste.

Diffusion de la BD

#### Challenge BTT

Enregistrement de la totalité des licences DET (environ 4.000)

#### Coordination nationale du sport au service des jeunes issus des quartiers sensibles

Travail au sein de la commission construite par le CNOSF

Diffusion des informations et des documents aux associations affiliées à la FFBB

#### Beach Basket

Préparation d'un projet de Beach basket pour un tourneur – Organisation, matériel, budget, personnel, formation...

#### Convention Conseil Général de Moselle – Comité Départemental de Moselle – FFBB

Suivi des opérations basket en liberté avec une nouvelle formation et deux nouveaux centres "génération basket 57" en projet

#### Paris Basket 13

Suivi des opérations – renouvellement de l'encadrement – statistiques – communication....

#### Centre Génération

Suivi des centres existants (communication, statistiques...) – rencontres et négociation avec les collectivités – Lancement de nouveaux centres "génération basket".

#### Construction de camps

Proposition de formules de camps pour des publics autres que les joueurs - Visite de site – construction de contenu de stage

#### Animation basket

Organisation et gestion d'animation basket pour des sociétés (Danone, L'Equipe...)

#### Coupe du monde de 3 x 3

Travail avec les organisateurs Italiens sur le contenu (animations, concours) des 5 jours de compétition...

Détection et sélection des joueurs qui participeront à la coupe du Monde de 3x3 en juillet 2006 à Caorle Italie

Vous doutez que nous puissions vous aider pour le projet le plus fou qui n'ait jamais existé... Mettez-nous au défi !!!



**B**asket en liberté – Nouvelles pratiques se veut un service au service de tous ceux qui mettent en place du basket en dehors des structures fédérales traditionnelles ou dans les associations affiliées.

L'objectif est de proposer des opérations, des concepts qui soient adaptables aux projets de chacun, tout en respectant les règles de sécurité, la déontologie du basket, les relations humaines.

BEL/NP se veut un service de ressources dans des domaines aussi divers l'animation, l'insertion, la construction de manifestations, la prévention.... De nombreux documents, de nombreuses aides sont à disposition.

Ci-dessous quelques programmes sur lesquels nous avons plus particulièrement travaillé durant la saison écoulée.



## La Commission Contrôle de Gestion

par Serge Gérard

### CLUBS DE LFB

Le constat a été fait sur onze clubs (un club n'a pas pu être intégré à l'étude).

Le résultat net cumulé pour 04/05 représente la meilleure performance des cinq saisons dernières avec 384 K€. La moyenne s'élève donc à 38,4 K€, soit une croissance de 9 K€ (29%).

#### Ventilation des produits par nature :

- Recettes spectateurs 5%
- Subventions 57%
- Partenariat 35%
- Autres 3%

#### Ventilation des charges par nature :

- Charges de personnel 67%
- Déplacements 10%
- Activités sportives 8%
- Autres charges 15%

### CLUBS DE NM1

L'étude a porté sur 16 clubs pour la saison 04/05

2 clubs sortis de l'étude, le centre Fédéral et Autun.

Le résultat net cumulé est positif à + 17 K€. C'est un net rétablissement de la rentabilité globale.

Six clubs sont en déficit sur la saison pour une perte totale de 159 K€ et dix réalisent un excédent pour un total de 183 K€.

La situation nette est globalement excédentaire de 523 K€.

#### Ventilation des produits par nature :

- Recettes spectateurs 15%
- Subventions 48%
- Partenariat 35%

#### Ventilation des charges par nature :

- Charges de personnel 61%
- Déplacements 12%
- Activités sportives 10%
- Autres charges 17%

### CLUBS DE NF1 ET NM2

La "fiche contrat" est toujours la règle appliquée en NM2.

L'importance des budgets qui implique pour certains clubs un dépassement conséquent, donc une amende, demande une réflexion à ce niveau qui pourrait mener à l'application de la règle NF1.

Pour cette division, deux clubs qui obéissent au cahier des charges ont eu une masse salariale déplaçonnée.

Pour les autres, l'application de cette "fiche contrat" reste la règle.

### AUTRES DIVISIONS : NF2, NF3, NM3

Comme les autres années, 48 clubs (2 par poules) ont été choisis et les études ont débouché sur des conseils forts pour les Présidents et les Trésoriers de ces associations.

### CONCLUSIONS

Pour la saison 05/06, la CCG a reçu individuellement 37 clubs pour la présentation des comptes de la saison écoulée et le prévisionnel de la future.

La Commission de Contrôle de Gestion s'est réunie 18 journées entières pour ces contrôles et la réunion plénière qui clôture la saison (travail obligatoirement terminé pour le 15 juin).

Une journée complète a réuni fin mars les clubs de NM2 et NF1 susceptibles d'accéder la saison prochaine. Cette réunion a permis de mettre en place les règles et surtout les échéances de fin de saison pour que ces clubs accédants ne soient pas pris de court.

Les quarante dirigeants présents ont apprécié très fort cette journée de travail.

Merci à tous les Présidents, Trésoriers, experts comptables des clubs contrôlés qui viennent en toute confiance présenter leurs comptes et qui s'associent pleinement à notre objectif commun : faire que leurs clubs aient la meilleure gestion possible et que la pérennité soit assurée.

Merci aux membres de la Commission, Jean Luc LEROUX, Guy BOOTZ, Gérard COMMENE, Antoine SCHALBERT, Neal LACHMANI pour leur disponibilité et leur compétence qui permettent ainsi un fonctionnement neutre et positif.

C'est à ce prix que nous pourrions continuer à atteindre ensemble les objectifs fixés par la Fédération.



## La Commission d'Évaluation des Actions Fédérales

par Yolaine Costes

de la politique fédérale (Président, membres du comité directeur, membres de commissions, responsables d'axes),

- la rencontre avec des membres de comités départementaux ou régionaux.

Selon un calendrier rythmé par les dates des comités directeurs, la commission s'est réunie pour échanger sur les résultats de ses investigations et relancer le cas échéant certaines actions (fiches actions par exemple).

A noter pour mémoire un travail parallèle d'évaluation avec la DIC.

### DES OBJECTIFS PRIORITAIRES

Les commissions fédérales ayant défini leurs objectifs et leur moyens pour la saison 2005-2006, en relation avec le Président, il n'était pas question de tout remettre en cause, mais d'observer principalement si :

- les objectifs définis dans le projet fédéral étaient bien relayés par les commissions,
- des critères d'évaluation sont formulés, afin d'en vérifier la pertinence et la faisabilité,
- le budget attribué aux commissions est bien centré sur la mise en œuvre de la politique fédérale,
- des dysfonctionnements n'apparaissent pas dans le fonctionnement des commissions, et quelle aide nous pouvons leur apporter.

### UN BILAN D'ETAPE

#### L'écart entre le dire et le faire

Dans une première approche, il n'est pas exagéré de dire que la FFBB n'a pas intégré la démarche d'évaluation de ses actions dans son fonctionnement institutionnel. Et ce n'est pas nouveau, puisque cette préoccupation pourtant constamment rappelée au début de chaque mandature n'a réellement jamais été suivie d'effet.

Une certaine inertie qui traduit une forme de résistance à l'évaluation.

Si nous prenons le cas des fiches actions, on est obligé de constater qu'elles ont mis beaucoup de temps à être remplies (souvent plusieurs mois) et qu'encore toutes les commissions n'y ont pas participé !

L'examen de ces fiches montre que les axes de la politique fédérale ne sont pas explicitement repris, la rubrique financière est peu renseignée, la confusion entre moyens et objectifs est fréquente, les objectifs ne sont pas décrits en des termes observables et évaluables, et donc les indicateurs sont absents ou peu pertinents.

#### – Un laboratoire d'idées

Depuis les assises de la Pommeraiie, on constate que les réflexions, les discussions sont porteuses d'idées foisonnantes, intéressantes qui ont toutes pour objectif le développement du basket en France. Mais force est de constater un manque de suivi dans l'impact que peuvent avoir certaines

initiatives sur les catégories de licenciés auxquelles elles sont destinées.

#### – Un message insuffisamment relayé

"Le club doit être au centre de nos réflexions et de nos axes de travail." Ce message fort en direction de la cellule de base du basket en France n'est pas décliné, relayé, avec assez de force. Ce qui autorise certaines commissions à se centrer sur les activités qu'elles mettent en place, et reconduisent fidèlement au lieu de placer le club au centre de leurs activités.

#### – La difficulté du travail transversal

L'articulation entre les problématiques, les axes de travail et les actions implique un travail transversal, qui n'est pas réalisé. On pourrait qualifier le mode de fonctionnement actuel de "tubulaire". Chaque commission s'organise sur ses objectifs, et communique sur ses activités lors du comité directeur. Peu de temps est consacré à vérifier qui prend en compte les actions qui regroupent obligatoirement plusieurs commissions.

### DES PERSPECTIVES DYNAMISANTES

Le rôle de la commission, fort de ce constat, va se poursuivre et évoluer au cours du mandat 2005-2009. La culture de l'évaluation, nous le répétons, n'est pas intégrée dans le fonctionnement de la FFBB, mais en fait ce n'est que le reflet de la situation

La commission évaluation a été mise en place au début de cette mandature à la demande du Président Y. Mainini. Il lui a été confié principalement la mission d'examiner la mise en œuvre de la politique fédérale telle qu'elle a été définie par le comité directeur du 4 mars 2005. Composée de trois membres, la commission évaluation présidée par Y. Costes s'est donnée comme premier objectif de faire le point pour l'A.G de St-Malo.

### UNE METHODE

La commission s'est orientée dans trois directions :

- la réalisation et l'analyse de fiches actions renseignées par les commissions et les chargés de mission,
- l'échange par entretiens avec les acteurs



## LES GRANDES ACTIONS : 7 FAITS MAJEURS

- 1 / Nouvelle Ligue (élaboration des critères de participation – passage des premiers entretiens d'évaluation- conception et publication du document intitulé la transformation du basket professionnel en marche.
- 2 / Approbation des statuts de la LNB adoptés lors de l'Assemblée Générale de Marcoussis par le Ministère des Sports.
- 3 / Événements de la LNB :
  - Organisation de la première édition du match des champions opposant le Vainqueur du championnat 2005 (Strasbourg) au vainqueur de la coupe 2005 (Gravelines)
  - Organisation du 20<sup>e</sup> All Star Game à Bercy.
  - Organisation de la 4<sup>e</sup> édition de la Semaine des As à Dijon.
  - Renforcement de la Remise des trophées.
  - Organisation de la deuxième édition de la finale du championnat de France PROA et PROB à Bercy.
  - Organisation de la deuxième édition du trophée du futur à Roanne
- 4 / Signature de la convention collective du basket ball professionnel et mise en place des instances chargées de l'appliquer et de la faire respecter.
- 5 / Renforcement de l'action de la DNCCG.
- 6 / Prolongation du contrat avec TPS jusqu'en 2009.
- 7 / Marketing : Amélioration de l'image de la LNB et des clubs, mise en place d'un règlement sur les tenues des équipes.

### LE BILAN QUANTITATIF :

- 1 / 601 Joueurs qualifiés en 2005/2006
- 2 / Affluences : à la fin des rencontres de la phase aller  
En PROA le taux de remplissage était en augmentation de 60,7 % à 72,8 % avec un nombre moyen de 2.960 spectateurs. En PROB le taux de remplissage est égale-

## La Ligue Nationale de Basket

par René Le Goff

ment en augmentation de 49,7 % à 54,3 % avec un nombre moyen de spectateurs 1.450 spectateurs. Ces données démontrent l'attractivité de nos compétitions ; l'incertitude quant aux résultats est une cause de ces bonnes affluences.

### 3 / Le Basket et les médias

- Télévision : Diffusion de 35 matchs par TPS
- Radio couverture Forte couverture avec RMC Info

### 4 / Les évolutions prévues en 2007

- Poursuite du développement de la LNB et renforcement des structures de la LNB
- Mise en place de la Nouvelle Ligue
- Pérennisation et renforcement des événements organisés par la LNB (All Star Game Semaine des As et Finale du championnat)
- Développement de la Communication de la LNB

La saison 2005 /2006 a constitué une saison importante et déterminante. Lors de l'assemblée Générale de Marcoussis des décisions ont été prises concernant la nouvelle Ligue. Celle-ci sera mise en place à compter de la saison 2009-2010.

L'assemblée générale a décidé que :

- 14 équipes composeraient le niveau 1 se décomposant comme suit : 10 équipes seront sélectionnées selon leur résultat sportif, 4 équipes seront choisies selon les critères économiques et la démarche d'évaluation mise en place par la société Inéum Consulting.
  - 16 équipes composeront le niveau 2 se décomposant comme suit : 8 équipes seront sélectionnées selon leur résultat sportif, 8 équipes seront choisies selon les critères économiques et la démarche d'évaluation mise en place par la société Inéum Consulting. L'Assemblée Générale a validé le système des montées et descentes pour aboutir à 14 équipes en division PROA lors de la saison 2008-2009 et 18 équipes en Division PROB.
- Vingt Quatre clubs ont fait acte de candidature et ont été reçus pour exposer leur projet. Un compte rendu d'évaluation leur a été transmis. Ce document sera actualisé après chaque évaluation annuelle du club. Un document intitulé "la transformation du basket professionnel en marche", présentant la nouvelle ligue et ses enjeux a été élaboré et transmis aux clubs et à leurs partenaires (collectivités territoriales et partenaires privés).

S'agissant des compétitions et des événements de la LNB, la LNB a innové en lançant la saison par l'organisation de la première édition du match des champions opposant le Vainqueur du championnat 2005 (Strasbourg) au vainqueur de la coupe 2005 (Gravelines).

Le All Star Game a connu un retentissant succès à Bercy. Cette manifestation s'est déroulée devant 14.500 spectateurs à guichets fermés.

La prochaine édition du All Star Game qui se déroulera le dimanche 18 décembre 2005 s'annonce prometteuse et innovante. La LNB a organisé à Dijon la quatrième édition de la Semaine des As.

Les retombées de cette manifestation ont été très positives pour la LNB.

Cet événement crédible sportivement pour les clubs est devenu incontournable dans le calendrier. 16.500 spectateurs ont assisté à cette manifestation.

Le club de la Chorale de Roanne organisera la deuxième édition du trophée du futur mettant aux prises les meilleurs jeunes des centres de formation.

Le dimanche 18 juin prochain, la deuxième édition de la finale du championnat de France PROA et PROB se déroulera à Bercy et sera télévisée par France 3 et TPS. On espère égaler l'affluence de la 1<sup>ère</sup> édition de la Finale (13.500 spectateurs) malgré la concurrence de la coupe du monde de Football.

La LNB a négocié et signé avec les représentants des joueurs et des entraîneurs les négociations la convention collective du basket ball professionnel.

Des instances chargées de l'appliquer et de la faire respecter ont été mises en place. L'action de la DNCCG (Direction Nationale de conseil et de contrôle de Gestion) a été renforcée par des modifications réglementaires.

Le contrat avec TPS a été prolongé jusqu'en 2009. La LNB se félicite de ce partenariat avec cette société qui assure une très bonne couverture télévisuelle du championnat.

L'image de la LNB et des clubs a été améliorée par mise en place d'un règlement sur les tenues des équipes prévoyant le nom du joueur sur le dos du maillot.

### BILAN SPORTIF :

#### ■ Pour les Clubs de PRO A

A quatre journées de la fin de la saison régulière la lutte est acharnée entre quatre clubs pour la pôle position en play-off :

Pau, Le Mans Nancy, Strasbourg

Ce championnat sera disputé et aura un intérêt sportif jusqu'à la dernière journée à tous les niveaux car cette saison 12 équipes participent aux play-off.

#### ■ Pour les Clubs de PRO B

Le club de Besançon est en tête de PROB et a de fortes chances d'accéder à la PROA. Huit équipes participeront aux play-off et la lutte est incertaine pour délivrer les derniers tickets. Le vainqueur de ce play off accèdera lui aussi à la PROA ;

Là aussi, un championnat de PROB intéressant à tous les niveaux.

La compétition espoirs a été aussi très relevée

En PROA, le SLUC NANCY et le STB LE HAVRE sont au coude à coude pour le titre de champion de France.

Les huit meilleures équipes espoirs de PROA disputeront le Trophée du Futur dont la formule est calquée sur la Semaine des As ; cette compétition parrainée par Alain Gilles et Antoine Rigau deau sera organisée par le club de la chorale de Roanne et se déroulera le 19, 20 et 21 mai prochains.

### LA SEMAINE DES AS

Le club du MANS SB a gagné son premier trophée en dominant le petit poucet de l'épreuve le JL BOURG BASKET.

On a pu assister à quatre jours de compétition de haut niveau dans le palais des Sports de Dijon bien rempli.

### ALL STAR GAME

Le All star Game de Bercy qui s'est déroulé devant près de 14 500 spectateurs a constitué un véritable show et la fête du basket ball professionnel.

### LES COMPETITIONS EUROPEENNES

Les résultats des clubs Français en compétitions européennes auront été décevants. Aucune équipe n'a pu accéder au deuxième tour de l'Euroleague.

Il faut souligner le bon parcours du club du club d'ADDECO ASVEL qui a été éliminé en quarts de finales de la coupe ULEB.

### LES ENJEUX DE LA SAISON 2006/2007

Les enjeux de la saison 2006-2007 sont considérables pour le basket professionnel. La LNB poursuivra son développement et renforcera ses structures. Elle pérenniserà et renforcera ses compétitions. Elle préparera également la mise en place de la nouvelle ligue.



## La Chambre d'Appel

par Alain Serri

Les membres de la Chambre d'Appel :

- Madame HUET Françoise
- Madame TERRIENNE Michelle
- Monsieur AVOCAT Guy
- Monsieur BLEKAST Roland
- Monsieur GUILLARD Pierre
- Monsieur HOCQUET René
- Monsieur LANG Jacques
- Monsieur LUTHI Walter
- Monsieur PREVOSTO Michel
- Monsieur SALIOU Gérard
- Monsieur SERRI Alain

Le nombre d'appel en cours de saison a augmenté par rapport à l'année précédente, et les appels affluent en cette fin de saison.

A ce jour, 85 dossiers ouverts par la Chambre d'Appel, (contre 59 à la même époque l'an passé).

Parmi eux, 67 qui ont été traités dont :

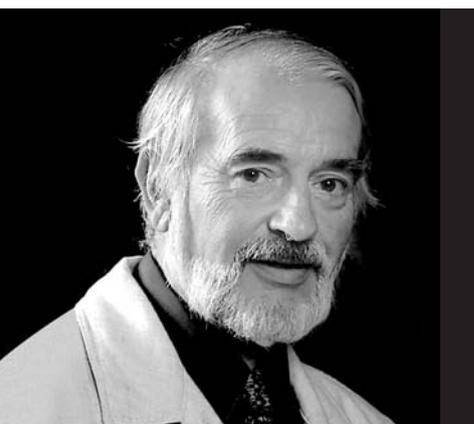
- 43 Appels disciplinaires avec :
- 17 décisions confirmées

- 22 décisions infirmées
- 2 appels irrecevables
- 2 appels retirés

■ 24 Appels administratifs avec :

- 12 décisions confirmées
- 8 décisions annulées
- 1 appel irrecevable
- 3 appels retirés
- 1 demande de remise de peine rejetée

■ Par ailleurs, 17 dossiers sont en attente



# La Commission Fédérale de Formation

## par Jean-Marie Floret

Il est toujours bon au moment d'un bilan de se souvenir des objectifs qui vous ont été assignés par la structure qui assure la définition de la politique et valide les actions, et bien entendu de bien faire la distinction entre le court et le plus long terme.

### Nos OBJECTIFS les voici :

- Mettre tout en œuvre pour améliorer le Professionnalisme des Dirigeants du Basket français.
- Participer à l'action prioritaire de la fédération consistant à améliorer la qualité de l'arbitrage et à résoudre les problèmes du quantitatif des arbitres.
- Faire en sorte que les membres des Comités Directeurs, ou plus largement des Commissions de nos structures fédérales, aillent plus au contact des clubs pour relayer et expliquer la politique de la FFBB.

Une fois les OBJECTIFS fixés, il était nécessaire pour nous, de les décliner en terme d'actions.

Travail que nous avons entrepris sans perte de temps tout en envisageant une programmation prenant en compte les contraintes de réalisation, et en gardant à l'esprit ce qui nous était apparu, comme une priorité forte, la nécessité d'agir prioritairement pour les clubs.

Pour cela nous avons proposé de reconsidérer notre mission première de FORMATION, et d'entrer dans une nouvelle phase, que nous envisageons plus entrepreneuriale. Cette nouvelle organisation se traduira sur le terrain en déployant le plus souvent possible des actions sur l'ensemble du territoire national au profit des CLUBS, car ils sont les pivots de la vie fédérale.

### Les ACTIONS :

- Assurer la formation de l'ensemble des "formateurs" intervenants dans nos ligues et comités et des responsables de commission. (Mettre en place un plan national de formation de formateurs (arbitres, dirigeants, entraîneurs, éducateurs). Labelliser le contenu des formations et les adapter en différenciant les niveaux)
- Une réponse simple à un constat simple : Pour être plus rapidement proche des clubs, il faut DEMULTIPLIER les formations. Une de nos réponses est la création et la mise en place d'un module : "FORMATION DE FORMATEURS" dès l'organisation de l'Université d'été à Artigues en août 2005.
- Réussir l'Accueil de 130 stagiaires pour une Université d'été, c'est le record absolu

de participation pour ce type de formation, mais c'est surtout à mes yeux la reconnaissance du travail en profondeur réalisé depuis plusieurs années. Mais c'est aussi celle, de la Qualité de la Formation dispensée et de la Compétence des Formateurs Fédéraux.

En plus du module "FORMATION DE FORMATEURS" que nous avons proposé trois fois lors de cette session, il nous a fallu travailler sur la présentation des autres modules, afin de compléter notre proposition : Responsabilité des Dirigeants; Communication écrite; Communication orale; Partenariat / Mécénat / Sponsoring; Animer et Motiver une équipe; Pourquoi et comment accueillir; Projet Club.

- Convaincre les Présidents de nos structures que la formation doit être une action prioritaire.
- L'enquête réalisée par les « délégués formation » des différentes Zones, sous la conduite de Gérald NIVELON nous a montré que si les résultats sont corrects ils ne sont pas encore dans l'ensemble ce que l'on pourrait attendre d'une fédération ayant intégrée à tous les niveaux de ses structures l'importance de la formation.

- Mettre en place une architecture, et un répertoire des formations fédérales pour les dirigeants bénévoles et les salariés administratifs. (Créer un observatoire social des pratiques du Basket, étudier les comportements sociaux et sportifs, définir les marchés de demain + Interroger nos structures pour identifier les particularités régionales)

Nous avons entrepris cette action qui s'inscrit dans la durée car elle est un modèle d'action transversale, en ouvrant plusieurs chantiers :

- La désignation d'un Correspondant "Formation" dans chacune des Zones
- La réalisation par zone d'une enquête sur la "Formation" dans les Ligues et Comité.
- Le classement de nos propres modules de formation dans leurs différentes versions et en remettant à jour le cahier du stagiaire et le livret du formateur
- En collationnant, dans la mesure de nos moyens actuels, les formations dispensées par les différentes structures sur le territoire
- En réalisant une enquête sur "les métiers" des professionnels engagés dans les différentes structures.

Notre ambition : pouvoir remettre à chaque Comité un document pour que tous les Licenciés en fonction de leurs disponibilités ou de leurs pôles d'intérêt puissent trouver une réponse en terme de formation sur le territoire national.

- Etre le relais des comités, des ligues et des clubs pour les questions d'emploi et de formation. (Nouveaux contrats, Droit Individuel à la Formation, V.A.E...)
- Accompagner les structures décentralisées dans la mise en place de la Convention Collective Nationale du Sport. Ces deux objectifs qui pourraient ne faire

qu'un en terme de réponse étaient pour la commission une action nouvelle à entreprendre. C'était pour les membres de la commission, aborder un nouveau territoire et faire l'acquisition de compétences nouvelles autour de l'emploi et de la gestion du personnel.

Nous avons commencé ce travail et nous le poursuivons en faisant l'acquisition des connaissances nous permettant d'être opérationnels et performant en terme d'informations et de réponses par rapport aux problèmes spécifiques que vous avez à résoudre.

Nous avons créé un "groupe technique" avec les membres de la commission disposants des compétences spécifiques nécessaires et nous nous appuyons sur les correspondants « Formation » de chaque zone pour pouvoir fournir une réponse de proximité, ils sont capables de répondre, mais surtout ils sauront vous dire où trouver les bonnes réponses aux questions que vous vous posez.

GROUPE TECHNIQUE	CORRESPONDANTS DE ZONE	
	Zones	Correspondants
Marie-Pierre DUHAU	Ouest	Gilbert CADIN
Philippe GASNIER	Est	Pierre HERMAN
Christian MIGOUT	Nord	Michel SAINTRAPT
Michel SAINTRAPT	Sud-Ouest	Pierre CECATTO
David VALLEE	Sud-Est	Christian MIGOUT
	Centre	Gérald NIVELON

- Travailler avec chaque Ligue pour mettre en place un projet de développement. (Trouver des points de convergence entre les LR et les CD pour plus d'efficacité)

Vous constaterez à la lecture du tableau des actions réalisées que ce travail a été entrepris et que les échanges commencent à être importants entre les structures décentralisées et la commission, et que ce travail de fond doit nous permettre à terme, en collaboration avec d'autres commissions de répondre à d'autres objectifs comme :

- Mettre en place dans chaque Ligue une équipe régionale compétente pour remplir cette mission de formation en pensant à la mutualisation des moyens.
- Former et mobiliser les A.T.D. pour qu'ils participent à la réalisation de ces objectifs : Créer des centres de ressource régionaux de formation pour les dirigeants. Faire bénéficier les clubs de cette organisation en mettant à leur disposition les compétences, les moyens humains et financiers nouveaux que cette organisation doit dégager.

### L'ACCOMPAGNEMENT :

Il est indispensable à côté de ces actions de poursuivre notre effort pour proposer une méthode. Aussi, la "Démarche de Projet", doit-elle rester la pierre angulaire de la formation fédérale, car chaque association sportive, quelque soit sa taille, doit se doter, ne serait-ce que pour continuer d'exister, d'un projet club aussi structuré que possible et prenant en compte le sportif et l'éducatif.

Il est souhaitable de mettre en œuvre des actions d'accompagnement facilitatrices :

### A. DES ACTIONS VERTICALES :

#### ■ Les Liens informatifs entre les Clubs et la CFF :

En plus des actions classiques comme la réalisation de plaquettes d'informations, nous souhaitons par l'intermédiaire du site fédéral, mettre en œuvre une méthode interactive, pour permettre à la Commission de se rapprocher des clubs et de ses dirigeants.

Cette mission est confiée à Georges Panza et au groupe Communication, un projet intéressant nous a été présenté. Il est actuellement en cours de développement. (Créer un logiciel de gestion d'un club spécifique au Basket - Créer un canal d'information direct entre la FFBB et les clubs, voire entre la FFBB et les licenciés)

- La coordination du groupe des formateurs :

Pour une plus grande efficacité, pour une plus grande rapidité d'intervention et pour mutualiser les moyens, il faut assurer une coordination du groupe des formateurs. David Vallée est opérationnel depuis le mois de septembre et il est venu avec dynamisme, compétence et efficacité, compléter l'équipe afin de nous rendre le travail plus facile, Jean-Pierre Roger parachevant le dispositif en assurant avec passion le suivi de terrain, auprès des membres de la commission.

### B. DES ACTIONS TRANSVERSALES :

■ Tronc commun de formation : La CFF doit être en mesure de conceptualiser, de créer, puis de proposer la mise en place d'un tronc commun de formation, afin de créer un portail de formation. (C.F.A.M.C./C.T.F./D.T.B.N). Notre réflexion avance et nous souhaitons pouvoir dès la saison prochaine mettre en place un travail de synthèse avec tous les dirigeants des Commission concernées. (Reconnaissance d'un niveau "éducateur - animateur")

■ Des temps de réflexions : Informer régulièrement les LR et les CD pour qu'ils véhiculent la politique Fédérale, ses messages et ses actions (journées Portes Ouvertes, séminaires...)

La CFF doit être capable d'offrir des temps de réflexion. En proposant à l'ensemble des licenciés, des thèmes croisés de réflexion sur les grands défis de notre sport. Depuis 1993, les Universités d'été, répondent à cette préoccupation, Jacques De-neux avait mis en place les Universités Décentralisées, nous souhaitons continuer à développer ces deux actions hautement

	Organisateur	Lieu	Date	Thème	Intervenants	Public	Nbrs
1	Commission Fédérale Formation	Artigues	22 au 27 août 2005	Université d'été 8 modules	Tous les formateurs CFF	Toute la famille Basket	130
2	Ligue Champagne Ardenne	Giffaumont	11 sept 2005	animation d'un groupe Pourquoi et comment accueillir?	Pierre BONNAUD	clubs et LR	43
3	Ligue Poitou Charente	Niort	22 oct 2005	l'accueil	Paola BLACHIER	comité directeur	21
4	Ligue Aquitaine	Artigues	10, 11, 12 novembre 2005	Animation projet de ligue	Jacques DENEUX Georges PANZA Michel SAINTRAPT Pierre BONNAUD	comité directeur Présidents de Clubs	27
5	CD Vienne	Poitiers	18/19 novembre 2005	Analyse tableau de bord	Paola BLACHIER Sophie GABORY	comité directeur	15
6	CDAMC 37 sous couvert CD37	Tours	25/26 novembre 2005	Formation de formateur et évaluation	Jacques DENEUX Pierre BONNAUD Pierre CECCATO.	CDAMC 37 : formateurs arbitres et OTM	30
7	CD 44	Nantes	9/10 dec 2005	Démarche projet / Préparation synthèse	Pierre BONNAUD	Groupe de pilotage	6
8	LR Lyonnais	Chessy les mines	10/11/12 dec 2005	communication et responsabilités	Georges PANZA Pierre DEPETRIS	Dirigeants	
9	Zone Centre	Lyon	12 dec 2005	CCNS et emplois aidés	Philippe GASNIER	Elu CD et LR de la zone	
10	Zone Sud Est	Port de Bouc	14 janv 2006	CCNS et emplois aidés	David VALLEE	Elu CD et LR de la zone	
11	Zone Sud Ouest	Bordeaux	21/01/2006	CCNS et emplois aidés	Philippe GASNIER	Elu CD et LR de la zone	
12	Ligue Auvergne	Clermont Ferrand	28/01/2006	démarche projet	Gérald NIVELON Georges PANZA	clubs	15
13	Zone Nord	Paris	28/01/2006	CCNS et emplois aidés	David VALLEE	Elu CD et LR de la zone	
14	Ligue de Basse Normandie	Alençon	21/01/2006	Analyse tableau de bord	Gilbert CADIN Chantal MUSTIERE	Clubs 14 et 50	26
15	CD Maine et Loire	Angers	11/02/2006	Projet Club	Jean-Marie FLORET	comité directeur	22
16	Zone Est	Nancy	11/02/2006	CCNS et emplois aidés	Philippe GASNIER	Elu CD et LR de la zone	
17	Ligue Cote d'Azur	Fréjus	11/12 fév 2006	Formation de formateurs / responsabilités du dirigeant / partenariat / communication	Pierre CECCATO Christian MIGOUT Georges PANZA Pierre BONNAUD Gérald NIVELON Jean-Pierre ROGER Jacques DENEUX Pierre BONNET Pierre HERMANN Michel DUPARCQ	Elu des CD de la Ligue	35
18	CD 89	Auxerre	25/02/2006	Démarche projet / développement clubs	Jacques DENEUX	Clubs 89	
19	Ligue de Basse Normandie	Caen	02/03/2006	Organisation et Gestion du Temps de Travail	Georges PANZA	Salariés Ligue - CD 14, 50 et 61 et Clubs 14	13
20	Zone Ouest	Rennes	04/03/2006	CCNS et emplois aidés	David VALLEE	Elu CD et LR de la zone	
21	LR Lyonnais	Lyon	10/11/12 mars 2006	démarche de projet / animer et motiver une équipe	Jacques DENEUX Pierre BONNAUD	Dirigeants	9
22	CD 44	Pornichet	24, 25 / 03 / 2006	démarche projet / synthèse	Paola BLACHIER Pierre BONNAUD Pierre CECCATO Jacques DENEUX	CD 44	20
23	Ligue Poitou Charentes	Poitiers	07/04/2006	la discipline	Didier DOMAT	les 4 CD et la ligue	20
24	CD 86 (Vienne)	Poitiers	08/04/2006	démarche projet / synthèse	Paola BLACHIER Sophie GABORY	CD 86	12
25	Ligue Auvergne	Clermont Ferrand	22/04/2006	démarche projet	Jean-Marie FLORET	clubs	10
27	Ligue Aquitaine	Mont de Marsan	24/25/04/2006	jury d'examen	Bernard BASTIAT Pierre CECCATO Pierre BONNAUD	Formation BE1	

symbolique des opérations proposées par la C.F.F. mais nous pensons que l'organisation de rassemblements thématiques serait aussi des espaces de réflexion utiles et important pour le développement du Basket et la création d'une culture commune.

Sur cette idée, cet été nous proposons de créer un rassemblement des Dirigeants des Comités de moins de 1.500 Licenciés

Michel Chateau, Chargé de mission auprès des Comités de moins de 1.500 licenciés, a pensé à la fin de son premier tour de France qu'il serait intéressant de monter cette opération avec la C.F.F. car :

■ un certain nombre des causes qui conduisent ces Comités à enregistrer un déficit de licenciés étaient communes à beaucoup d'entre eux.

■ parmi ces Comités certains ont entrepris quelques expériences qui pourraient profiter à d'autres.

■ beaucoup se sentent isolés, sinon délaissés par les instances Fédérales.

■ beaucoup des Dirigeants dans ces structures ne manquent pas de volonté, d'envie de faire, mais ils ne disposent pas des savoirs nécessaires dans des secteurs importants si

l'on veut envisager un développement de ces structures.

Nous nous proposons de tenter de répondre aux problèmes posés car ceci nous permettra :

■ D'encourager, de motiver les responsables de ces Comités.

■ De créer des échanges entre les Dirigeants

■ D'établir des retours d'expériences sur des actions mises en œuvre.

■ De créer un dynamique autour d'un projet commun.

■ De reconforter dans leurs actions les dirigeants de ces structures et qu'elles aient l'impression :

• Que la Fédération les prend en compte.

• Qu'elles ne sont plus isolées.

• Qu'elles vont pouvoir faire.

• Qu'elles auront les moyens de faire.

Et surtout que la Fédération est présente pour leur donner :

• Des clefs pour ouvrir d'autres portes et non une leçon de Gestion.

• Les moyens de découvrir des pistes nouvelles et non une Recette miracle.

• Des boîtes à outils et non une Méthode infaillible.

Le rendez-vous est pris à Arêches (Savoie) du 20 août au 24 août.

## C. DES SUPPORTS ÉCRITS :

Valoriser l'action des bénévoles : les écouter (contacts locaux), les récompenser et les accompagner dans leur travail (guides, fiches action...)

■ La CFF doit maintenir et mettre à jour les guides existants, ce fut le cas cette saison pour le Guide du Trésorier que nous publierons dans une version corrigée et remise à jour dès le mois d'octobre 2006.

■ La CFF mène également une réflexion pour réaliser et diffuser des fiches pratiques destinées aux dirigeants de nos Clubs. Nous pensons être en mesure de présenter les premières pour la fin de saison prochaine.

■ La commission a essentiellement travaillé, cette saison, à la réalisation du "Guide de l'accueil".

Je souhaite que vous le découvriez pour l'Assemblée Générale de Saint-Malo et qu'il apporte à tous, les éléments de réflexion nécessaires pour que nous puissions mettre en place les réponses à la traditionnelle question que tous nous nous posons : Comment mieux accueillir ?

Je ne veux ici, passer sous silence le travail remarquable de synthèse qu'à effectuer le groupe de rédacteurs conduit par Pierre BONNAUD. Nous leurs devons des remerciements pour cette réalisation et c'est avec plaisir que je leur adresse les vôtres et les miens réunis.

Souvenons-nous, comme nous le fait remarquer le Président Fédéral dans l'éditorial du Guide, que :

*"L'avenir de nos structures sportives passe obligatoirement par l'amélioration de l'Accueil dans les "petites choses" qui rendent la vie agréable, et l'envie d'en parcourir une partie ensemble. De l'Accueil découle le savoir être si important car il est le fondement même de toute vie sociale par delà les procédures et les règles. Améliorer l'Accueil est sans conteste un axe de progrès fondamental pour un club, et ceci souvent sans moyen supplémentaire, si ce n'est de ce soucier de l'autre, des autres, d'autrui."*

## Approbation du Rapport Moral 2005/2006

Le Rapport Moral du Secrétaire Général soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale par le Président Mainini est adopté à l'unanimité, moins les voix du Comité de Loire Atlantique qui représente 1.650 voix.

# Rapport Financier

par Remy Gautron, Trésorier



**B**onjour à tous, La clôture des comptes, toujours difficile en raison des délais qui nous sont imposés, soit une quinzaine de jours entre la fin de l'exercice (le 31 mai) et la synthèse faite avec les Experts comptables et les Commissaires aux Comptes (le 16 juin), s'est, malgré tout, faite dans de bonnes conditions. Nous avons pu vous expédier les documents financiers le 19 juin, à la fois en version papier, par

courrier, et par courrier électronique. Comme vous pouvez le constater sur cette diapositive, les produits se sont avérés plus importants que la prévision (108,2%) et nous avons pu contenir les charges à 103,6%. Le budget prévisionnel présenté l'an passé à Bourg-en-Bresse accusait un déficit prévisionnel de 577.000 € (3 % du budget). Ces bons chiffres nous amènent à dégager un excédent de 196.619 € soit 1% du

budget, le même que l'an passé, à quelques euros près. En valeur absolue, cela paraît important, mais en pourcentage, on voit bien que la marge est étroite. Vous allez penser que je pêche par excès de prudence !... Que voulez-vous, on ne se refait pas. En fait, je construis le budget avec les éléments "tangibles" dont je dispose au moment de son établissement. Je me refuse, par principe, à inscrire des produits incertains, par

exemple, un contrat de partenariat hypothétique. Après tout, je préfère les surprises dans ce sens-là ! La présentation du compte de résultat de l'exercice clos au 31 mai 2006, dans sa forme analytique, va permettre d'explicitier les raisons de ce résultat. Comme chaque année, je vais essayer d'être synthétique, mais cependant précis, apportant les commentaires utiles à la bonne compréhension des choses.

## Compte de Résultat 2005-2006

### Les Produits

#### AFFILIATIONS

A peine au niveau de la prévision (99,5%), les créations de clubs ne parvenant pas à compenser les disparitions.

#### LICENCES - MUTATIONS

Réalisation globale à 104%. La progression du nombre de licenciés (près de 1%) + la réserve de prudence de 2% que je pratique chaque année + un supplément d'assurance par rapport à la prévision, nous permet d'enregistrer une plus value de 4 % sur cette ligne budgétaire. Les droits des licences étrangers ont été supérieurs à la prévision (+ 15%); en revanche, les Licences T, désormais limitées à 21 ans, sont en-dessous de la prévision (92%).

#### COMPETITIONS

Réalisation à 103,8%. Engagements, forfaits fédéraux et forfaits arbitrages sont conformes à la prévision. Produit global de la Coupe de France supérieur à la prévision (107%) en raison, notamment, d'une bonne finale à Bercy. Amendes - Pénalités et droits divers en hausse sensible.

#### PARTENARIAT

Réalisation à 107 %, due à la signature de nouveaux contrats dont "Stabilo" et à des compléments de NIKE et TPS suite à la médaille de bronze des garçons aux Championnat d'Europe à BELGRADE, due également à l'ajout des échanges marchandises non budgétisés au prévisionnel.

LNB : réalisation légèrement supérieure à la prévision en raison du nombre important de matchs en semaine, notamment en Pro B.

#### BASKETBALL MAGAZINE

produit très légèrement supérieur à la prévision (101,4%).

#### SUBVENTIONS

Réalisation assez nettement supérieure à la prévision (111%), en raison, en particulier, du reclassement en "subvention" par les experts-comptables d'un partenariat avec la Fondation du Sport (au bénéfice de la Ligue Féminine et de ses clubs).

#### PRODUITS DIVERS

(réalisation à 166%) Vous avez le détail sur vos do-

cuments; figurent dans ce chapitre :

- Participations stagiaires France Basket Camps et stages de cadres organisés par la DTBN.

- Produits des 6 Zones métropolitaines.

- Reversement Minitel & Audiotel, en chute (57% de réalisé), le minitel étant peu à peu délaissé au profit d'internet.

- Produits de la Ligue Féminine et notamment de l'OPEN organisé à Coubertin à l'occasion de la 1<sup>ère</sup> journée de championnat.

- La récupération de TVA (pro rata actuel à 27%) a été nettement inférieure à la prévision en raison d'une régularisation comptable.

- Refacturation de charges diverses pour 178 K€. Nous retrouverons sensiblement le même montant en charges.

- Enfin un ensemble de produits divers pour un montant d'environ 198 K€.

#### REVENUS FINANCIERS

Supérieurs aux prévisions en raison d'une remontée des taux. A la clôture, l'an passé, le taux des SICAV était à 1,8% alors que nous sommes aujourd'hui à 2,3 - 2,5%.

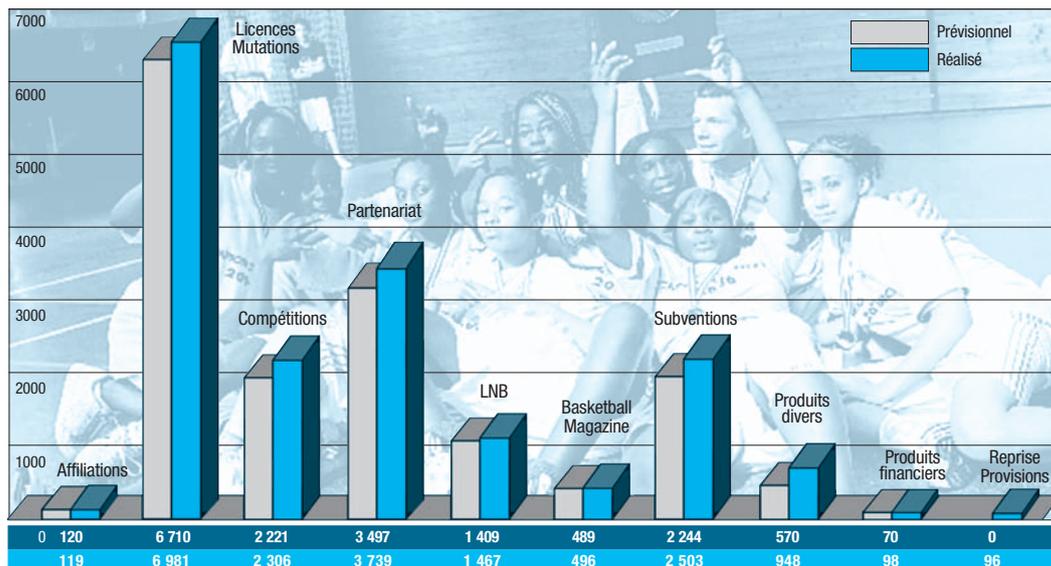
#### REPRISE DE PROVISIONS

pour un montant de 96 K€.

*En résumé, un supplément de produits dû, pour une large part, aux licences, au partenariat, aux subventions.*

### Compte de résultat 2005/2006

■ **Produits : 18.753 K€**  
Prévisionnel 17.330 K€



	Prévisionnel	Réalisé
<b>AFFILIATIONS</b>		
Total rubrique	120 000 €	119 344 €
<b>LICENCES-MUTATIONS</b>		
Licences + Assurances	6 235 000 €	6 483 744 €
Droits de licences étrangers	130 000 €	149 516 €
Mutations	310 000 €	316 062 €
Licences T	32 000 €	29 537 €
Cartes Basket	3 000 €	2 381 €
<b>Total rubrique</b>	<b>6 710 000 €</b>	<b>6 981 240 €</b>
<b>COMPETITIONS</b>		
Engagements Championnats de France	241 008 €	240 818 €
Forfaits fédéraux	601 224 €	599 228 €
Forfaits arbitrage NM1-NM2-Ligue féminine-NF1	932 566 €	937 569 €
Engagements Coupe de France Jeunes + Corpo	17 580 €	18 853 €
Coupe de France Seniors	325 000 €	350 385 €
Redevances Coupes d'Europe	23 400 €	26 600 €
Amendes - Pénalités - Droits divers	80 422 €	132 128 €
<b>Total rubrique</b>	<b>2 221 200 €</b>	<b>2 305 581 €</b>
<b>PARTENARIAT</b>		
<b>Total rubrique</b>	<b>3 497 000 €</b>	<b>3 738 917 €</b>
<b>LIGUE NATIONALE DE BASKET</b>		
<b>Total rubrique</b>	<b>1 408 800 €</b>	<b>1 467 050 €</b>
<b>PUBLICATION BASKETBALL MAGAZINE</b>		
<b>Total rubrique</b>	<b>489 000 €</b>	<b>495 870 €</b>

	Prévisionnel	Réalisé
<b>SUBVENTIONS</b>		
Subventions Ministère Jeunesse et Sports		
Actions générales	1 874 500 €	2 037 500 €
Aides personnalisées	235 000 €	235 200 €
Indemnités de sujétion	110 065 €	98 155 €
<b>Sous total</b>	<b>2 219 565 €</b>	<b>2 370 855 €</b>
Subventions diverses	24 435 €	131 712 €
<b>Total rubrique</b>	<b>2 244 000 €</b>	<b>2 502 567 €</b>
<b>PRODUITS DIVERS</b>		
Manifestations exceptionnelles		20 000 €
Participation Stagiaires	100 000 €	116 301 €
Produits DTBN Stages		17 930 €
Produits Assemblée Générale		2 351 €
Produits des 6 Zones	240 000 €	244 327 €
Reversement Minitel - Audiotel	45 000 €	25 661 €
Produits Ligue Féminine	110 000 €	128 841 €
Produits divers		175 447 €
Récupération de TVA	75 000 €	39 064 €
Refacturation Charges diverses		178 018 €
<b>Total rubrique</b>	<b>570 000 €</b>	<b>947 940 €</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>Total rubrique</b>	<b>70 000 €</b>	<b>97 973 €</b>
<b>REPRISES PROVISIONS ET AMORTISSEMENTS</b>		
<b>Total rubrique</b>		<b>96 213 €</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>17 330 000 €</b>	<b>18 752 695 €</b>

## Les Charges

### ACHATS

Réalisation très légèrement supérieure à la prévision (101,6%).

### SERVICES EXTERIEURS

Conformes à la prévision (100,4%) en raison d'une maîtrise des charges de maintenance (y compris l'informatique) et d'entretien. Seules les assurances (l'assurance-licence) ont légèrement dépassé la prévision mais c'était aussi vrai en produits pour un même montant. Pour ce qui est des locations, il s'agit d'une régularisation comptable concernant les photocopies en raison d'un changement de prestataire.

### AUTRES SERVICES EXTERIEURS

Réalisation inférieure à la prévision (96%). Nous enregistrons des coûts inférieurs au prévisionnel sur les frais de déplacement et d'hébergement pour les diverses réunions de Comité directeur et de Bureau et les déplacements

des membres du Comité directeur.

### IMPOTS ET TAXES

Légèrement supérieurs à la prévision (102,6%).

### CHARGES DE PERSONNEL

Réalisation à 97,5%. La répartition prévisionnelle des charges liées à l'embauche des 6 arbitres professionnels entre l'arbitrage, leur formation et leurs actions et les charges de personnel s'est avérée judicieuse.

### DTN

Réalisation à 103%. Le dépassement est imputable, essentiellement, aux Equipes de France. Par contre, le budget du Centre Fédéral (500.000 €) a été bien maîtrisé (95% de l'enveloppe).

### COMMISSIONS

Si quelques-unes ont très légèrement dépassé le budget octroyé, la réalisation globale se situe à 95%.

### FBO

Le France Basket Camps enregistre des charges supérieures à la prévision en raison du nombre important de stagiaires et des efforts de publicité réalisés pour faire connaître les nouveaux "camps arbitres" mis en place pour cet été.

### AIDES DIVERSES

Réalisation à 98%.

### CHARGES SPORTIVES

Réalisation globale à 105%. Budget de l'arbitrage tenu (99,5%). Les charges de la Coupe de France, en raison d'un effort particulier pour l'accueil de nos partenaires lors de la finale à Bercy, sont assez nettement supérieures à la prévision (128%). L'épreuve reste globalement déficitaire d'environ 170.000€.

### CHARGES DIVERSES

Réalisation à 126%.

Dans ce poste, nous avons :

■ En charges négatives, les provisions non utilisées pour

148 K€. Somme importante due à la précipitation avec laquelle nous effectuons la dôtore des comptes.

■ Les charges diverses refacturées pour 172 K€. Nous avons une somme identique en produits.

■ Les primes versées aux joueurs et joueuses de l'Equipe de France en fonction des résultats aux Championnats d'Europe et les aides personnalisées pour un total de 619 K€, dépassement compensé par des versements complémentaires de certains partenaires.

■ Les charges des 6 zones pour 245 K€.

■ Les reversements des droits de télévision à Ligue nationale ainsi que les 5% de la taxe Buffet pour un montant parfaitement conforme à la prévision.

■ Indemnisation du Président fédéral, conforme à la prévision (99%).

■ Enfin, les charges diverses, pour 244 K€ et les échanges marchandises ou espace pour 95 K€.

**PERTES SUR CREANCES :** 7 K€.

### CHARGES FINANCIERES

insignifiantes (pertes de change).

### CHARGES EXCEPTIONNELLES

pour 36 K€.

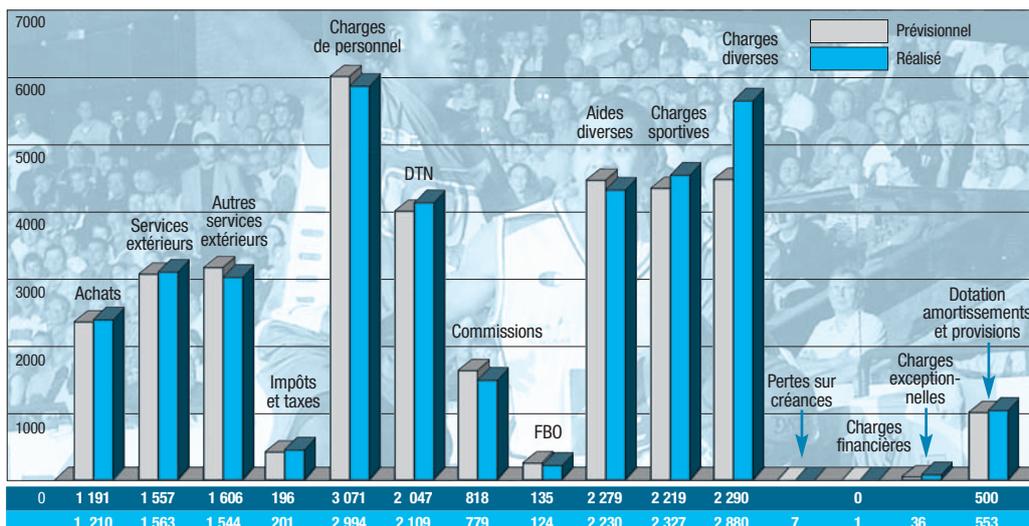
### AMORTISSEMENTS

Dotation légèrement supérieure à la prévision. En effet, s'ajoutent aux dotations aux amortissements, la dotation pour dépréciations de créances, pour départ à la retraite et pour risques et charges.

*En résumé, malgré les fluctuations d'un poste à l'autre, les budgets de charges ont été assez bien tenus puisque nous en sommes à 103,6% de réalisation par rapport au BP. Les refacturations de charges, les échanges marchandises, les provisions pour dépréciations de créances et pour risques et charges représentent, à eux seuls, 1,9% du budget !*

## Compte de résultat 2005/2006

■ **Charges : 18.556 K€**  
Prévisionnel  
17.907 K€



## Les Charges

	Prévisionnel	Réalisé		Prévisionnel	Réalisé
<b>ACHATS</b>					
Fournitures d'utilités	1 000 €	2 816 €	Commission des Jeunes	90 000 €	89 639 €
Fournitures administratives	268 500 €	272 488 €	Commission Juridique	15 000 €	14 466 €
Médailles et trophées	25 000 €	22 727 €	Ligue féminine	40 000 €	40 551 €
Equipement - Petit matériel sportif	453 000 €	463 294 €	Commission Médicale	40 000 €	39 558 €
Autres matières et fournitures	39 500 €	35 272 €	Commission Salles et Terrains	5 000 €	1 593 €
Publications - Revue Basketball	404 000 €	413 089 €	Commission Sportive	30 000 €	29 981 €
<b>Total rubrique</b>	<b>1 191 000 €</b>	<b>1 209 686 €</b>	Commission Technique	21 000 €	22 741 €
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>					
Locations (photocopieurs, machine à affranchir)	82 500 €	111 968 €	<b>Total rubrique</b>	<b>818 000 €</b>	<b>778 868 €</b>
Charges de copropriété	100 000 €	99 193 €	<b>FRANCE BASKET ORGANISATION</b>		
Entretiens et réparations	50 000 €	27 936 €	France Basket Organisation (Fonctionnement)	5 000 €	6 104 €
Maintenances	282 100 €	247 056 €	France Basket Camps	100 000 €	104 112 €
Assurances	1 037 700 €	1 072 242 €	Organisation d'évènements	30 000 €	14 104 €
Documentation	4 500 €	4 183 €	<b>Total rubrique</b>	<b>135 000 €</b>	<b>124 318 €</b>
<b>Total rubrique</b>	<b>1 556 800 €</b>	<b>1 562 578 €</b>	<b>AIDES DIVERSES</b>		
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>					
Honoraires	663 000 €	665 107 €	<b>Soutien à la politique fédérale : aide aux organismes décentralisés</b>		
Cadeaux - Dons - Annonces	14 000 €	19 104 €	Aides aux Zones	226 600 €	211 882 €
Déplacements - Hébergement (BF, CD)	385 000 €	326 355 €	Aides aux Ligues	906 000 €	849 224 €
Assemblée Générale	105 000 €	105 451 €	Aides aux Comités	640 000 €	686 691 €
Missions internationales	55 000 €	58 164 €	Aides aux Clubs	115 000 €	100 182 €
Réceptions	5 000 €	4 137 €	Aides DOM - TOM	300 000 €	296 479 €
Frais de PTT - Expéditions	328 500 €	332 976 €	Aides à l'organisation d'opérations Basket en Liberté	15 000 €	11 745 €
Cotisations - Redevances	41 000 €	22 061 €	Subventions Monde scolaire, universitaire et affinitaire	23 000 €	25 221 €
Frais divers	9 000 €	10 183 €	Challenge de l'Esprit Sportif	5 000 €	4 707 €
<b>Total rubrique</b>	<b>1 605 500 €</b>	<b>1 543 538 €</b>	Patrimoine	15 000 €	12 762 €
<b>IMPOTS ET TAXES</b>					
Taxes sur les salaires	122 000 €	129 584 €	Association Sportive du Personnel FFBB	5 000 €	5 110 €
Taxe Formation continue du personnel	34 000 €	33 885 €	Association (UNAB, AFEB, ...)	12 500 €	11 000 €
Taxe Participation construction	9 700 €	8 840 €	Participation Formation Cadres sportifs (Limoges + Nice + Nanterre)	15 500 €	15 440 €
Impôts et taxes	30 000 €	28 395 €	<b>Total rubrique</b>	<b>2 278 600 €</b>	<b>2 230 443 €</b>
<b>Total rubrique</b>	<b>195 700 €</b>	<b>200 704 €</b>	<b>CHARGES SPORTIVES</b>		
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>					
Charges Personnels FFBB	2 281 000 €	2 240 313 €	Arbitrage Championnat de France	1 790 000 €	1 781 200 €
Cadres Techniques (dont Primes de résultats)	618 500 €	590 602 €	Coupe de France	407 000 €	521 945 €
Indemnités de Sujétion Entraîneurs nationaux	101 500 €	87 419 €	Phases finales Championnat de France	22 000 €	23 477 €
Tickets restaurant	49 000 €	52 244 €	<b>Total rubrique</b>	<b>2 219 000 €</b>	<b>2 326 622 €</b>
Indemnités de transport	16 500 €	18 663 €	<b>CHARGES DIVERSES</b>		
Médecine du travail	4 000 €	4 352 €	Provisions non consommées		-148 105 €
<b>Total rubrique</b>	<b>3 070 500 €</b>	<b>2 993 593 €</b>	Charges diverses refacturées		172 209 €
<b>DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE</b>					
Equipes nationales	1 070 000 €	1 132 208 €	Echanges marchandises et médias		95 118 €
Formation de Cadres	60 000 €	67 197 €	Charges fonctionnement Ligue Féminine (dont OPEN)	150 000 €	291 743 €
Formation du joueur	5 000 €	1 916 €	Primes Joueurs(ses) + Aides Personnalisées	535 000 €	618 674 €
Bourses	25 000 €	13 108 €	Charges des 6 Zones	240 000 €	244 804 €
Stages CTR	45 000 €	39 633 €	Reversement Droits Télévision à LNB + 5% Loi Buffet	1 286 400 €	1 286 400 €
Fonctionnement DTBN	140 000 €	177 120 €	Indemnisation des dirigeants FFBB	76 000 €	75 240 €
Détection	190 000 €	194 921 €	Charges diverses	2 500 €	244 037 €
Département Ressources	12 000 €	7 957 €	<b>Total rubrique</b>	<b>2 289 900 €</b>	<b>2 880 120 €</b>
Centre fédéral (INSEP)	500 000 €	474 460 €	<b>PERTES SUR CREANCES</b>		
<b>Total rubrique</b>	<b>2 047 000 €</b>	<b>2 108 520 €</b>		<b>0 €</b>	<b>7 013 €</b>
<b>COMMISSIONS</b>					
Commission des Arbitres, Marqueurs, Chronomètres	155 000 €	131 548 €	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Commission du Basket en Liberté	25 000 €	22 858 €	Intérêts et frais bancaires		839 €
Chambre d'appel	17 000 €	11 641 €	<b>Total rubrique</b>	<b>0 €</b>	<b>839 €</b>
Commission Communication	250 000 €	243 479 €	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Conseil des Jeunes	10 000 €	9 499 €			<b>35 771 €</b>
Commission Basket en Entreprise	10 000 €	8 522 €	<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>		
Commission des Finances	5 000 €	3 101 €	Dotations aux amortissements	500 000 €	460 230 €
Commission Formation	80 000 €	77 823 €	Dotation aux provisions pour dépréciation de créances		27 682 €
Groupes de travail	25 000 €	31 868 €	Dotation aux provisions pour départ à la retraite		5 279 €
			Dotation aux provisions pour risques et charges		60 267 €
			<b>Total rubrique</b>	<b>500 000 €</b>	<b>553 458 €</b>
			<b>TOTAL CHARGES</b>		
				<b>17 907 000 €</b>	<b>18 556 071 €</b>
			Ecart Produits - Charges	<b>-577 000 €</b>	<b>196 621 €</b>

## Le Bilan

## ACTIF :

## ■ Immobilisations incorporelles :

113 K€. Il s'agit des immobilisations concernant les développements informatiques, les logiciels et les licences d'exploitation. Ce montant comprend également le coût total du développement de la nouvelle version du site internet. L'amortissement n'a pu commencer puisque la mise en ligne définitive n'a pu encore être faite.

## ■ Immobilisations corporelles :

2.340 K€. C'est la partie non encore amortie de la valeur d'achat du siège de la FFBB, rue du Château des Rentiers.

## ■ Immobilisations corporelles autres :

286 K€. Ce sont toutes les "immos" ordinaires (matériel informatique, mobilier, véhicules, équipements divers, etc...)

## ■ Immobilisations financières : 112 K€

## ■ Acomptes et avances versés sur commandes : 58 K€

■ Créances : 3.573 K€. Il s'agit de toutes les factures émises par la FFBB et non réglées à la fin de l'exercice notamment le solde des licences. Rien d'inquiétant ! Il en est de même chaque année, à cette période (l'an passé, nous en avions pour 3.044€).

■ Valeurs mobilières de placement : 4.017 K€. C'est la trésorerie placée en SICAV, à court terme ou moyen terme.

■ Disponibilités : 157 K€. C'est le solde des comptes bancaires à la clôture de l'exercice.

■ Charges constatées d'avance : 92 K€. Ce sont des factures réglées avant le 31 mai pour le compte de l'exercice 2006-07. Le tout pour un total de bilan de 10.747.563€.

## PASSIF :

■ Fonds propres : 6.512 K€ contre 6.317 K€ l'an dernier.

■ Résultat de l'exercice (en attente d'affectation) : 197 K€.

■ Provisions pour risques et charges : 363€ (il s'agit des provisions constituées pour différents litiges dont le litige URSSAF concernant les honoraires des médecins et kinés, pour une partie du contrôle fiscal non encore mis en recouvrement, des provisions pour les

indemnités de départ en retraite des salariés de plus de 55 ans ou dont l'ancienneté dépasse 30 années de présence).

■ Dettes financières : 58 K€.

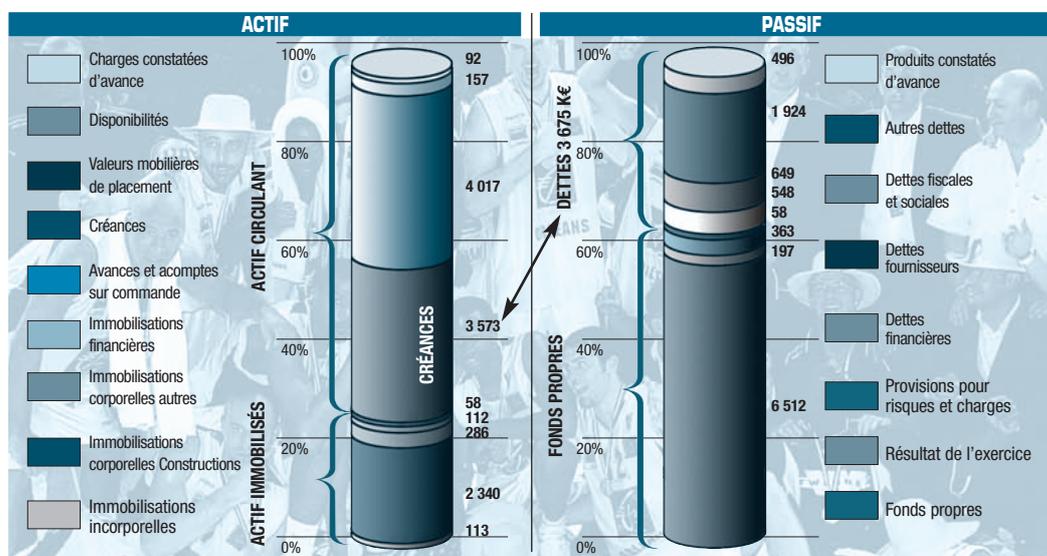
■ Dettes fournisseurs : 548 K€. Ce sont les factures de l'exercice 2005-06 non payées au 31 mai.

■ Dettes fiscales et sociales : 649 K€.

■ Autres dettes : 1.924 K€. Ce sont notamment les sommes à verser courant juillet : les ristournes aux Zones, les ristournes cham-

pionnats de France aux comités et aux ligues, etc...

■ Produits constatés d'avance : 496 K€. Vous remarquerez que les dettes au 31 mai (3.675 K€) sont compensées, à peu de choses près, par les créances (3.573€) à la même date. Les valeurs mobilières constituent alors véritablement un "fond de roulement" qui nous permet d'avoir une trésorerie positive quelle que soit la période de l'année.



## Bilan 2005-2006

BILAN ACTIF				BILAN PASSIF	
	BRUT	AMORT. & PROV.	31/05/06	31/05/05	
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>				<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				<b>FONDS PROPRES</b>	
FRAIS D'ÉTABLISSEMENTS					FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE
FRAIS DE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT					1 783 105
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES...	1 120 029	1 065 910	54 119	192 980	ECARTS DE REÉVALUATION
FONDS COMMERCIAL (1)					RESERVES
AUTRES					4 234 229
IMMOBILISATIONS INCORP. EN COURS					REPORT A NOUVEAU (a)
AVANCES ET ACOMPTES	58 529		58 529		494 364
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENT OU DEFICIT) (b)</b>
TERRAINS	879 673		879 673		196 619
CONSTRUCTIONS	2 052 571	596 559	1 456 012	2 411 470	AUTRES FONDS ASSOCIATIFS
INSTAL. TECHN. MATERIEL ET OUTIL. INDUST.	8 935	4 722	4 213	6 962	FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROIT DE REPRISE
AUTRES	1 803 863	1 517 638	286 225	404 895	- Apports
IMMOBILISATIONS GREVEES DE DROIT					- Legs et donations
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS					- Résultats sous contrôle de tiers financeurs (a)
AVANCES ET ACOMPTES				2 938	ECART DE REÉVALUATION
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT SUR BIENS NON RENOUEVABLES
PARTICIPATIONS	52 671	3 362	49 308	50 545	PROVISIONS REGLEMENTEES
CRÉANCES RATT. A DES PARTICIPATIONS					DROIT DES PROPRIETAIRES (COMMODAT)
TITRES IMM. DE L'ACTIVITE PORTEFEUILLE					<b>TOTAL I</b>
AUTRES TITRES IMMOBILISES	158		158	158	6 708 318
PRETS	48 811		48 811	55 256	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>
AUTRES	13 496		13 496	17 770	PROVISIONS POUR RISQUES
<b>TOTAL I</b>	<b>6 038 741</b>	<b>3 188 193</b>	<b>2 850 547</b>	<b>3 142 977</b>	PROVISIONS POUR CHARGES
<b>ACTIF CIRCULANT</b>					<b>TOTAL II</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>					363 320
MATIERES PREM. ET AUTRES APPROVISION.					<b>FONDS DEDIES</b>
EN-COURS PROD. (BIENS ET SERVICES) (A)					SUR SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS					SUR AUTRES RESSOURCES
MARCHANDISES					<b>TOTAL III</b>
AVANCES ET ACOMPTES SUR COMMANDES	57 702		57 702	108 615	<b>DETTE (1) (d)</b>
<b>CRÉANCES (3)</b>					EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES
USAGERS ET COMPTES RATTACHES	1 658 688	311 664	1 347 024	2 326 705	EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT (2)
AUTRES	2 226 826		2 226 826	717 319	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS (3)
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	4 017 276		4 017 276	3 482 557	AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS
INSTRUMENTS DE TRESORERIE					DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES (C)
DISPONIBILITES	157 097		157 097	205 450	DETTE FISCALES ET SOCIALES
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	91 589		91 589	29 332	DETTE SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES
<b>TOTAL II</b>	<b>8 209 179</b>	<b>311 664</b>	<b>7 897 515</b>	<b>6 869 980</b>	AUTRES DETTES
CHARGES A REPARTIR SUR PLUS. EXER. (III)					INSTRUMENTS DE TRESORERIE
PRIMES DE REMBOURS. DES EMPR. (IV)					PRODUITS CONSTATEES D'AVANCE
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (V)					<b>TOTAL IV</b>
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>14 247 921</b>	<b>3 499 857</b>	<b>10 748 063</b>	<b>10 012 958</b>	ECARTS DE CONVERSION PASSIF V
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>					<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>
• Acceptés par les organes compétents					10 748 063
• Autorisés par l'organisme de tutelle					10 012 958
• Dons en nature restant à faire					
(1) Dont droit au bail - (2) Dont à moins d'un an (brut) - (3) Dont à plus d'un an					
(a) A ventiler, le cas échéant entre biens, d'une part, et services d'autre part.					

(a) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit de déficits reportés.

(b) Montant entre parenthèses ou précédé du signe (-) lorsqu'il s'agit d'un déficit.

(c) Dettes sur achats ou prestations de services.

(d) A l'exception, pour l'application du (1), des avances reçues sur commandes en cours.

# Rapport du Commissaire aux Comptes

M. Christian Lourdeau



**M**onsieur le Président, Mesdames, Messieurs, En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos au 31 mai 2006 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la Fédération Française de Basketball, tels qu'ils

sont joints au présent rapport, • Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau Fédéral en date du 23 juin 2006.

Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1-) Opinion sur les comptes annuels

J'ai effectué mon audit selon les normes de la profession : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble.

J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## 2-) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'Article L 823-9, du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre attention les éléments suivants :

### • Changement de méthode comptable

La note en page 9 décrit le changement de méthode comptable résultant de l'application du règlement du CRC (Comité de la Réglementation Comptable) 2002-10 portant sur

l'amortissement et la dépréciation des actifs pour la première fois au titre de l'exercice 2005/2006.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes et principes comptables précisés ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et je me suis assuré de leur correcte application. Je me suis assuré du bien fondé des changements de méthodes comptables mentionnés ci-dessus et de la présentation qui en a été faite.

### • Estimations comptables

La Fédération Française de Basketball a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2000/2001, 2001/2002, 2002/2003 qui est contesté. Toutefois, par prudence ce litige fait l'objet d'une provision dont les modalités de calcul sont décrites en page 10 de l'annexe aux comptes annuels.

J'ai procédé à l'appréciation des

approches retenues par votre association décrites dans l'annexe concernant le provisionnement du litige fiscal sur la base des informations disponibles à ce jour

## 3-) Vérifications et informations spécifiques

J'ai également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Compte tenu d'une part des délais très courts existants entre la date de clôture des comptes annuels et la date de l'Assemblée Générale et d'autre part de la tenue des différents bureaux chargés d'examiner les comptes annuels, le rapport général du Commissaire aux Comptes n'a pas pu être mis à disposition 15 jours avant l'Assemblée Générale.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Bureau Fédéral.

# Rapport spécial du Commissaire aux Comptes

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisé, sans avoir à me prononcer

sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes des articles 48 et 49 du décret du 28 décembre 2005 pris en application de la loi n°2005-845 du 26 juillet 2005 de sauvetage des entreprises d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai effectué mes travaux selon les normes de la profession : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à

vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

### Conventions conclues au cours de l'exercice.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune nouvelle convention conclue au cours de l'exercice et visé à l'article L. 612-5 du Code de Commerce.

### Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursui-

### vie durant l'exercice.

Par ailleurs, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice. Selon les termes de la loi de finance pour 2002 et du décret d'application 2004-76 du 20 janvier 2004 instaurant l'article 242 C annexe II du Code Général des impôts, les associations qui disposent de ressources hors ressources issues des versements effectués

par des personnes de droit public d'un montant supérieur à 1.000.000 euros en moyenne sur les trois derniers exercices peuvent rémunérer trois de leurs dirigeants.

En application de l'article 20 des statuts de la Fédération Française de Basketball et sur autorisation du Comité Directeur du 6 décembre 2002 il a été décidé de rémunérer le Président de votre association à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003.

## Approbation des Comptes de l'exercice 2005-2006

Le rapport financier du Trésorier soumis à l'approbation de l'Assemblée générale par le Président Mainini est adopté à l'unanimité, moins les voix du Comité de Loire-Atlantique qui représente 16 650 voix.

## Affectation du résultat de l'exercice 2005-2006

L'excédent de l'exercice 2005/2006 est de 199.619 €. Je vous propose de placer cette somme en "report à nouveau" pour être disponible dans les budgets suivants.

**L'Assemblée approuve à l'unanimité cette affectation.**

## Affectation du résultat 2005/2006

■ Report à nouveau : 196.619 €

# Budget prévisionnel

Voici maintenant le comparatif entre le BP 05-06 et le BP 06-07

## Les Produits

### AFFILIATIONS

Augmentation faible (solde net créations-dissolutions de clubs plutôt négatif).

### LICENCES- MUTATIONS

Augmentation de l'ordre de 2,7% due à la légère progression de nos effectifs de cette année (0,86%), la révision des tarifs (de l'ordre de 2%). J'ai, bien évidemment, respecté la réserve de prudence habituelle de 2%.

### COMPETITIONS

Progression de 5,6% due à l'actualisation des tarifs d'engagement et des forfaits fédéraux, du passage de la NF1 à 16 et aussi à un relèvement des produits de la Coupe de France en adéquation avec la réalisation 2005-06.

### PARTENARIAT

Augmentation globale très sensible de 23,3% due la conclusion de nouveaux contrats (Dodge, RATP, TWIX) et au relèvement des

contrats BUT, Molten et NIKE.

### LNB

Réactualisation de la convention financière.

### REVUE

Augmentation conforme à la révision des tarifs (+7,2%), 12 numéros au lieu de 11.

### SUBVENTIONS

Cette année, le montant de la convention d'objectifs est connu

(2.350.985 €) soit une progression de 2,76% par rapport au réalisé 2005-06.

### PRODUITS DIVERS

Une progression de 10% due à la fréquentation et à la multiplication des camps basket et aux produits de la Ligue Féminine. Par contre, baisse sensible de la ligne "reversement minitel-audiotel" de 45.000 à 15.000 €.

### PRODUITS FINANCIERS

Pour 100 K€, en espérant res-

ter sur les taux actuels.

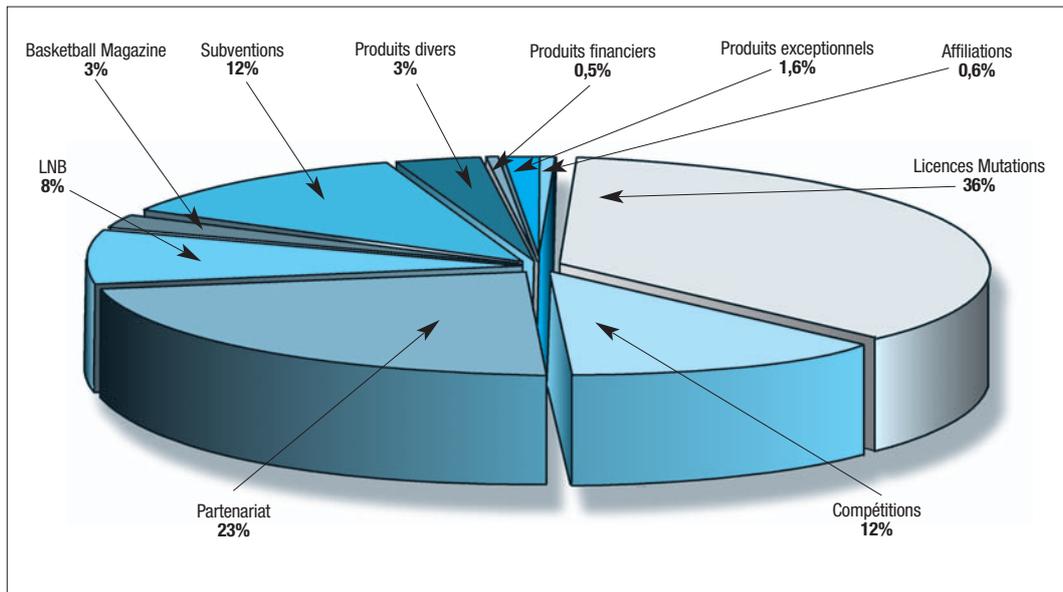
### PRODUITS EXCEPTIONNELS

Pour 303 K€. Il s'agit de la plus value comptable réalisée sur la vente d'une partie du 3<sup>e</sup> étage du siège de la Fédération à la Ligue Nationale du Basket.

Soit un total de produits de 19.059.000 € pour une augmentation globale de 10% par rapport au prévisionnel 2005-2006.

**Produits**

**Budget prévisionnel 2006/2007**



**Les Charges**

**ACHATS**

Progression de 1% essentielle sur la revue Basketball.

**SERVICES EXTERIEURS**

Augmentation de 4% notamment en raison du coût de l'assurance-licence (idem Produits) et de l'assurance des joueurs de l'Equipe de France qui sont aux Etats-Unis.

**AUTRES SERVICES EXTERIEURS**

Maintien de la charge au niveau 2005-06.

**IMPOTS ET TAXES**

Relèvement de 17% : prise en compte des arbitres professionnels sur l'année complète, notamment en taxes sur les salaires.

**CHARGES DE PERSONNEL**

Prise en compte des 6 postes d'arbitres professionnels sur 12 mois et non sur 9. Augmentation des charges des Cadres techniques : retour à temps plein de Claude BERGEAUD, prévision de primes de résultat pour les Championnats du Monde et embauche de 2 cadres.

**DTN**

Budget relevé de 8% essentiellement sur les Equipes de France A (Championnat du Monde) et regroupement des CTS.

**COMMISSIONS**

Budget en légère augmentation (2%).

**FBO**

Augmentation de 16%. Prise en

compte du plus grand nombre de stagiaires France Basket Camps.

**AIDES DIVERSES**

Progression de 12%. Dans l'aide aux clubs, vous constaterez une nouvelle ligne "Aide à l'informatisation des Clubs" de 200.000 €. Ce montant correspond à l'excédent dégagé cette saison et réinvesti au profit des clubs.

**CHARGES SPORTIVES**

+ 6%. Actualisation du budget arbitrage (+2%) et passage de la NF1 de 14 à 16 clubs.

**CHARGES DIVERSES**

+ 23%.  
 ■ Intégration des échanges marchandises et médias connus à ce jour pour 148.000 €.
   
 ■ Intégration de toutes les

charges de la Ligue féminine.

■ Primes de résultat : prévision supérieure à l'année passée (2 championnats du Monde).  
 ■ Reversement de droits TV en augmentation conformément aux clauses du contrat TPS en cours.

**CHARGES FINANCIERES**

Inexistantes.

**DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS**

Réduction de 28%. Le système informatique FBI et les aménagements du siège de la FFBB réalisés en 1998 sont désormais amortis. Le total de charges s'établit à 19 363 000 € soit une progression de 8%. Le différentiel entre les Produits et les Charges est de 304.000 €, soit 1,6% du budget. Les excédents

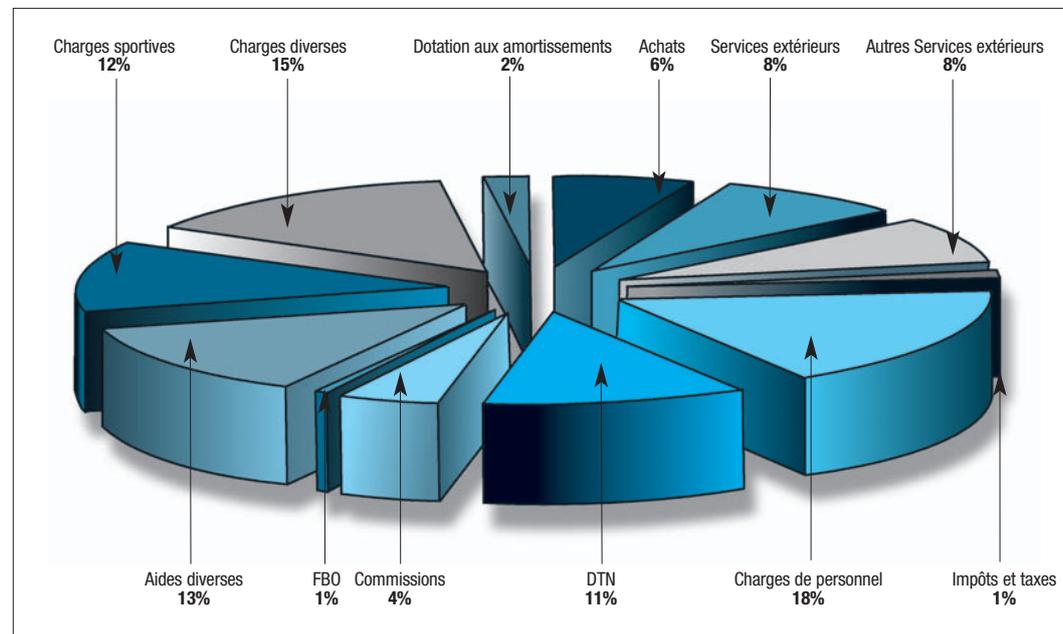
des saisons passées, l'absence totale d'emprunts et la santé financière de la Fédération comme la présentation du bilan en atteste, nous autorisent à présenter un budget déséquilibré dans des proportions raisonnables.

Je tiens à remercier le service comptable de la Fédération (Claudine BARBIER, Geneviève MAGNE et Yves COLIN), le cabinet d'expertise comptable Mazars et Guerard, son intervenant Delphine, le cabinet de commissariat aux comptes Lourdeau et tout spécialement Florence qui a en charge notre dossier pour leur efficace collaboration pendant cette très courte période de clôture d'exercice.

Merci de votre attention.

**Charges**

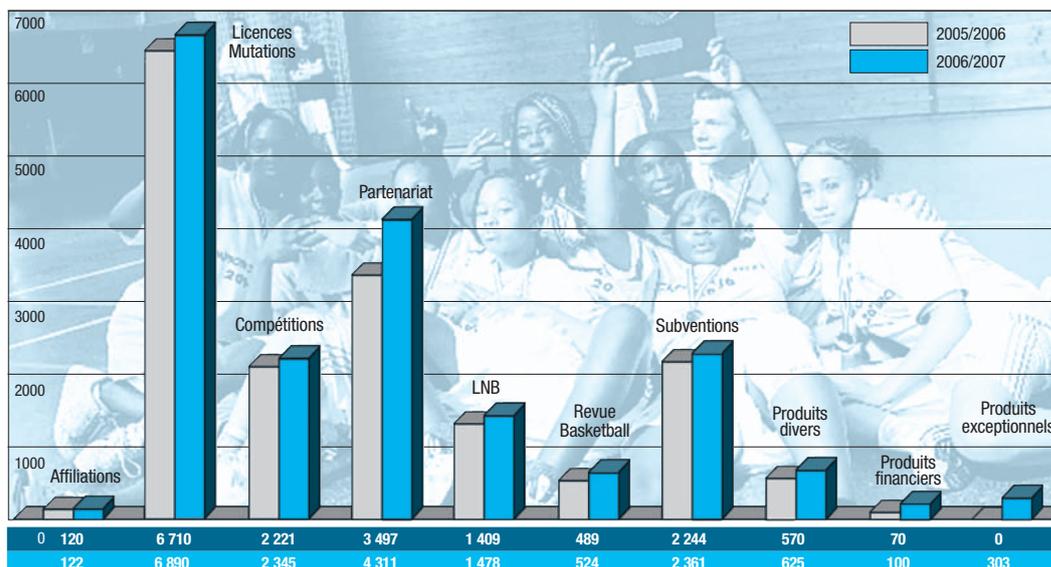
**Budget prévisionnel 2006/2007**



**Produits**

**Budget prévisionnel 2006/2007**

**Produits 19.021 K€**  
(2005/2006 17.330 K€)



**Les Produits**

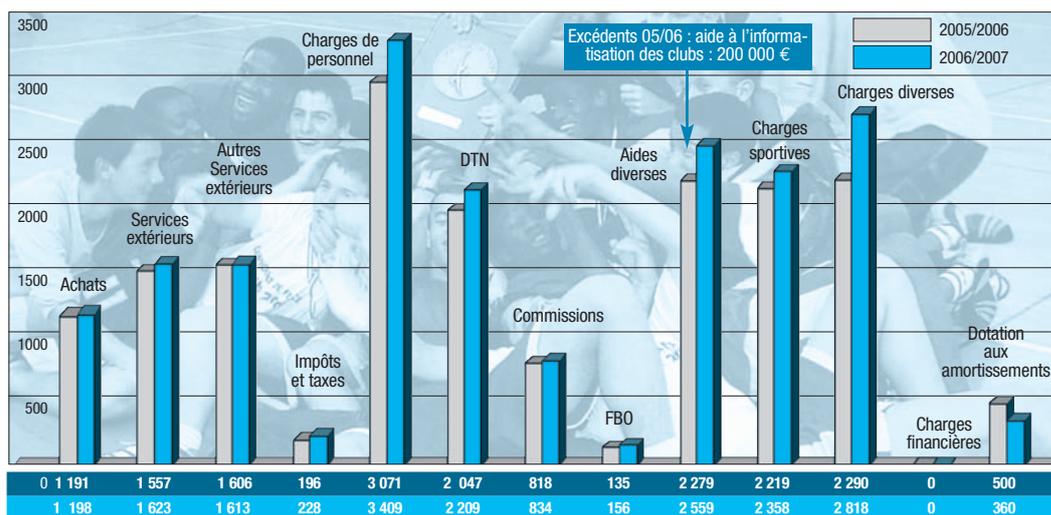
	2005-2006	2006-2007
<b>AFFILIATIONS</b>	<b>120 000 €</b>	<b>122 000 €</b>
<b>LICENCES-MUTATIONS</b>		
Licences + Assurances	6 235 000 €	6 388 000 €
Droits de licences étrangers	130 000 €	150 000 €
Mutations	310 000 €	320 000 €
Licences T	32 000 €	30 000 €
Carte basket	3 000 €	2 000 €
<b>Total rubrique</b>	<b>6 710 000 €</b>	<b>6 890 000 €</b>
<b>COMPÉTITIONS</b>		
Engagements Championnats de France	241 008 €	246 464 €
Forfaits fédéraux	601 224 €	623 625 €
Forfaits arbitrage NM1-NM2-Ligue féminine-NF1	932 566 €	979 591 €
Engagements Coupe de France Jeunes + Corpo	17 580 €	18 750 €
Coupe de France Seniors	325 000 €	350 000 €
Engagements Coupes d'Europe	23 400 €	26 600 €
Amendes - Pénalités - Droits divers	80 422 €	99 970 €
<b>Total rubrique</b>	<b>2 221 200 €</b>	<b>2 345 000 €</b>
<b>PARTENARIAT</b>		
<b>Total rubrique</b>	<b>3 497 000 €</b>	<b>4 311 000 €</b>
<b>LIGUE NATIONALE DE BASKET</b>		
<b>Total rubrique</b>	<b>1 408 800 €</b>	<b>1 478 000 €</b>
<b>PUBLICATION BASKETBALL MAGAZINE</b>		
<b>Total rubrique</b>	<b>489 000 €</b>	<b>524 000 €</b>

	2005-2006	2006-2007
<b>SUBVENTIONS</b>		
<b>Subventions Ministère Jeunesse et Sports</b>		
Actions générales	1 874 500 €	2 015 623 €
Aides personnalisées	235 000 €	235 000 €
Indemnités de sujétion	110 065 €	100 362 €
<b>Sous total</b>	<b>2 219 565 €</b>	<b>2 350 985 €</b>
Aides à l'emploi	24 435 €	10 015 €
<b>Total rubrique</b>	<b>2 244 000 €</b>	<b>2 361 000 €</b>
<b>PRODUITS DIVERS</b>		
Manifestations exceptionnelles		5 000 €
Participation Stagiaires	100 000 €	120 000 €
Produits FIBA		
Produits des 6 Zones	240 000 €	245 000 €
Reversement Minitel - Audiotel	45 000 €	15 000 €
Récupération TVA	75 000 €	39 800 €
Produits Ligue féminine (Open, Contribution des clubs, ...)	110 000 €	200 200 €
<b>Total rubrique</b>	<b>570 000 €</b>	<b>625 000 €</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
<b>Total rubrique</b>	<b>70 000 €</b>	<b>100 000 €</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Résultat de l'opération immobilière (vente à la LNB des lots 113 et 114 au 3 <sup>e</sup> étage)		303 000 €
<b>Total rubrique</b>		<b>303 000 €</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>17 330 000 €</b>	<b>19 059 000 €</b>

**Charges**

**Budget prévisionnel 2006/2007**

**Charges : 19.363 K€**  
(2005/2006 17.907 K€)



## Les Charges

	2005-2006	2006-2007
<b>ACHATS</b>		
Fournitures d'utilités	1 000 €	3 500 €
Fournitures administratives	268 500 €	255 000 €
Médailles et trophées	25 000 €	25 000 €
Equipement - Petit matériel sportif	453 000 €	456 000 €
Autres matières et fournitures	39 500 €	38 500 €
Publications - Revue Basketball	404 000 €	420 000 €
<b>Total rubrique</b>	<b>1 191 000 €</b>	<b>1 198 000 €</b>
<b>SERVICES EXTERIEURS</b>		
Locations (entrepôts, photocopieurs, machine à affranchir)	82 500 €	89 700 €
Charges de copropriété	100 000 €	102 000 €
Entretiens et réparations	50 000 €	50 000 €
Maintenances	282 100 €	281 500 €
Assurances	1 037 700 €	1 094 900 €
Documentation	4 500 €	4 400 €
<b>Total rubrique</b>	<b>1 556 800 €</b>	<b>1 622 500 €</b>
<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		
Honoraires	663 000 €	674 500 €
Cadeaux - Dons - Annonces	14 000 €	20 000 €
Déplacements - Hébergement (BF, CD)	385 000 €	372 000 €
Assemblée Générale	105 000 €	105 000 €
Missions internationales	55 000 €	60 000 €
Réceptions	5 000 €	5 000 €
Frais de PTT - Expéditions	328 500 €	331 000 €
Cotisations - Redevances	41 000 €	36 000 €
Frais divers	9 000 €	9 000 €
<b>Total rubrique</b>	<b>1 605 500 €</b>	<b>1 612 500 €</b>
<b>IMPOTS ET TAXES</b>		
Taxes sur les salaires	122 000 €	147 500 €
Taxe Formation continue du personnel	34 000 €	40 000 €
Taxe Participation construction	9 700 €	10 500 €
Impôts et taxes	30 000 €	30 000 €
<b>Total rubrique</b>	<b>195 700 €</b>	<b>228 000 €</b>
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b>		
Charges Personnels FFBB	2 281 000 €	2 500 000 €
Cadres Techniques (dont Primes de résultats)	618 500 €	734 000 €
Indemnités de Sujétion Entraîneurs nationaux	101 500 €	95 000 €
Tickets restaurant	49 000 €	55 000 €
Indemnités de transport	16 500 €	20 000 €
Médecine du travail	4 000 €	4 500 €
<b>Total rubrique</b>	<b>3 070 500 €</b>	<b>3 408 500 €</b>
<b>DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE</b>		
Equipes nationales	1 070 000 €	1 181 000 €
Formation de Cadres	60 000 €	65 000 €
Formation du joueur	5 000 €	5 000 €
Bourses	25 000 €	25 000 €
Stages CTR	45 000 €	87 000 €
Fonctionnement DTBN	140 000 €	142 000 €
Détection	190 000 €	194 000 €
Département Ressources	12 000 €	10 000 €
Centre fédéral (INSEP)	500 000 €	500 000 €
<b>Total rubrique</b>	<b>2 047 000 €</b>	<b>2 209 000 €</b>
<b>COMMISSIONS</b>		
Commission des Arbitres, Marqueurs, Chronométrateurs	155 000 €	150 000 €
Commission du Basket en Liberté	25 000 €	25 000 €
Chambre d'appel	17 000 €	15 000 €
Commission Communication	250 000 €	260 000 €
Conseil des Jeunes	10 000 €	10 000 €

	2005-2006	2006-2007
Commission Basket en entreprises	10 000 €	9 000 €
Commission des Finances	5 000 €	5 500 €
Commission Formation	80 000 €	80 000 €
Groupes de travail	25 000 €	30 000 €
Commission des Jeunes	90 000 €	98 000 €
Commission Juridique	15 000 €	15 000 €
Ligue féminine	40 000 €	40 000 €
Commission Médicale	40 000 €	40 000 €
Commission Salles et Terrains	5 000 €	5 000 €
Commission Sportive	30 000 €	30 000 €
Commission Technique	21 000 €	21 000 €
<b>Total rubrique</b>	<b>818 000 €</b>	<b>833 500 €</b>
<b>FRANCE BASKET ORGANISATION</b>		
France Basket Organisation (Fonctionnement)	5 000 €	6 000 €
France Basket Camps	100 000 €	120 000 €
Organisation d'événements	30 000 €	30 000 €
<b>Total rubrique</b>	<b>135 000 €</b>	<b>156 000 €</b>
<b>AIDES DIVERSES</b>		
<b>Soutien à la politique fédérale : aides aux organismes décentralisés</b>		
Aides aux Zones	226 600 €	227 500 €
Aides aux Ligues	906 000 €	886 000 €
Comités	640 000 €	669 000 €
Aides aux Clubs	115 000 €	130 000 €
Aide à l'informatisation des clubs		200 000 €
Aides aux DOM - TOM	300 000 €	310 000 €
Aides à l'organisation d'opérations Basket en Liberté	15 000 €	12 000 €
Subventions Monde scolaire, universitaire et affinitaire	23 000 €	23 000 €
Challenge de l'Esprit Sportif	5 000 €	5 000 €
Patrimoine (Musée du basket, Académie du basket...)	15 000 €	15 000 €
Association du Personnel FFBB	5 000 €	5 000 €
Associations (UNAB, AFEB...)	12 500 €	11 000 €
Participation Formation Universités Limoges, Nice, Nanterre	15 500 €	65 500 €
<b>Total rubrique</b>	<b>2 278 600 €</b>	<b>2 559 000 €</b>
<b>CHARGES SPORTIVES</b>		
Arbitrage Championnat de France	1 790 000 €	1 850 000 €
Coupe de France	407 000 €	485 000 €
Phases finales Championnat de France	22 000 €	23 000 €
<b>Total rubrique</b>	<b>2 219 000 €</b>	<b>2 358 000 €</b>
<b>CHARGES DIVERSES</b>		
Echange marchandises et médias		148 000 €
Divers	7 500 €	10 000 €
Charges diverses LFB + Open	145 000 €	335 200 €
Primes Joueurs(ses) + Aides Personnalisées	535 000 €	591 000 €
Charges des 6 Zones	240 000 €	245 000 €
Reversement Droits Télévision à LNB + 5% Loi Buffet	1 286 400 €	1 361 800 €
75 <sup>e</sup> anniversaire FFBB		50 000 €
Indemnisation des dirigeants de la Fédération	76 000 €	77 000 €
<b>Total rubrique</b>	<b>2 289 900 €</b>	<b>2 818 000 €</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Intérêts et frais bancaires		
<b>Total rubrique</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>		
Dotations aux amortissements	500 000 €	360 000 €
<b>Total rubrique</b>	<b>500 000 €</b>	<b>360 000 €</b>
<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>17 907 000 €</b>	<b>19 363 000 €</b>
Ecart Produits - Charges	<b>-577 000 €</b>	<b>-342 000 €</b>

## Approbation du Budget Prévisionnel 2006-07

Le Budget Prévisionnel soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale par le Président MAININI est adopté à l'unanimité sauf l'abstention du Comité du Territoire de Belfort soit 367 voix car le budget présenté est en déficit, or la Fédération se doit d'être exemplaire.



## Présentation et vote de l'achat des locaux de la Ligue Ile-de-France et de la cession de ceux-ci à la Ligue Nationale de Basket

par Yvan Mainini, Président fédéral

Le souhait initial de la FFBB était de regrouper toutes les personnes qui recouvrent l'activité Basket dans un même secteur géographique (CD75, Ligue Ile-de-France, Ligue Professionnelle, FFBB). Aujourd'hui, la Ligue Nationale de Basket se développe et a donc besoin de plus d'espace. Le 3<sup>e</sup> étage, qui doit faire environ 370 m<sup>2</sup>, comme tous les

plateaux de la Fédération, correspond à la dimension dont la Ligue a besoin pour continuer à se développer. La Ligue professionnelle a donc fait une proposition pour qu'on leur cède la totalité du 3<sup>e</sup> étage qui pour nous, en surface utile, représente 100 m<sup>2</sup> puisque le reste de l'étage était déjà occupé de manière permanente par la Ligue.

En parallèle, pour compenser cette perte d'espace pour la Fédération, il est proposé de racheter la partie équivalente à la Ligue Ile de France. Le Président Fédéral demande l'autorisation de l'Assemblée sur cette vente et cet achat, ainsi que d'avoir mandat pour la signature des actes officiels liés à ces transactions.

**Accord de l'Assemblée à l'unanimité.**

## Présentation et vote des statuts et règlements

### • Modification de l'article 25 du règlement intérieur

Il concerne le groupe national d'Éthique. La proposition est que le Comité Directeur Fédéral nomme les 5 personnes pour le constituer, sur proposition

du Président Fédéral. Il est également souhaité que cette situation soit ouverte afin qu'un expert puisse intégrer ce groupe d'éthique.

**Modification adoptée par l'Assemblée à l'unanimité.**

### • Modification de l'article 37 du règlement intérieur

Il concerne l'utilisation des fonds de la FFBB. La proposition est que les prélèvements et retraits de fonds soient opérés sous deux signatures conjointes, à partir

de 1.500 €, parmi celles du Président, du Secrétaire Général, du Trésorier et de 2 autres membres du Bureau Fédéral (sans préciser davantage) désignés par le Comité Directeur. **Modification adoptée par l'Assemblée à l'unanimité.**

## Présentation et vote de la Convention FFBB/LNB

Les modifications apportées à la convention diffusée au préalable sont les suivantes :

**art. 1.2.** "dès lors que la FFBB sollicitera un salarié d'un groupement sportif membre de la LNB, autre qu'un joueur, afin d'intervenir bénévolement ou non auprès des Equipes de France, elle sera tenue d'obtenir au préalable l'accord dudit groupement sportif employeur".

**art. 2.** : il est proposé d'ajouter la phrase "sous réserve et dans la limite du res-

pect des dispositions législatives et des stipulations de la Convention Collective dans ce domaine" au fait que la formation et la reconversion des joueurs professionnels sont assurés conjointement par la FFBB et la LNB.

**art. 13 :** "la FFBB et la LNB participent à la gestion des compétitions européennes de clubs professionnels conformément au règlement FIBA régissant les organisations de Ligues et aux accords signés entre la FIBA-Europe et l'ULEB.

L'inscription des équipes aux compétitions européennes relève de la compétence de la FFBB sur proposition de la LNB. La FFBB et la LNB s'engagent à s'associer paritairement dans toutes les structures en charge de la promotion commerciale des compétitions internationales professionnelles n'intégrant pas d'équipes nationales. La FFBB s'engage à associer la LNB à la recherche de solutions communes dans les dossiers relevant des institutions internationales

concernant l'organisation des compétitions de clubs et toute autre question intéressant directement ou indirectement le Basket-ball professionnel masculin".

**Art. 6 :** il est proposé d'ajouter, dans les missions de la Commission Mixte FFBB/LNB "l'étude des problèmes et difficultés liés à l'engagement des clubs membres de la LNB au sein des compétitions européennes".

**Accord de l'Assemblée sur ces modifications à l'unanimité.**



## Évolution de la Formation du joueur / de la joueuse

Par Jean-Pierre de Vincenzi, Directeur Technique National

puis le basket PROFESSIONNEL, et outre atlantique, mais avec une politique mondialiste, l'entreprise du spectacle sportif professionnel, qu'est la NBA.

ambition doit être d'établir cette passerelle et d'en favoriser le passage pour tous ceux qui en ont la volonté et la potentialité.

De part la délégation ministérielle accordée à la fédération et notre devoir de représentation internationale, une responsabilité supplémentaire nous incombe quant à la préparation des équipes nationales et à l'obtention des résultats.

Même si les liens ne sont pas en évidence directe, nous sommes tous

concernés et tous responsables de la phase actuelle des bons résultats notamment chez les jeunes.

L'élévation du niveau de compétence des entraîneurs et l'efficacité de la filière de formation joueurs, déterminent les conditions de "la chasse aux médailles". L'été prochain nous avons à satisfaire à une participation à huit championnats d'Europe, seniors compris.

En sachant où nous nous situons et pourquoi nous le faisons, notre travail doit en être plus motivant et plus efficace.



Il me semble important de vous faire part de la stratégie de la DTBN en ce milieu d'olympiade afin de mieux situer l'action qui nous guide au quotidien. Aujourd'hui, compte tenu de nos objectifs et du constat d'un fort rajeunissement du corps des CTS, il nous semble opportun de vous faire partager une courte analyse sur notre fonction de cadre technique.

Quelle est notre place dans le monde du basket ?

Où nous situons nous parmi tous ces intervenants ?

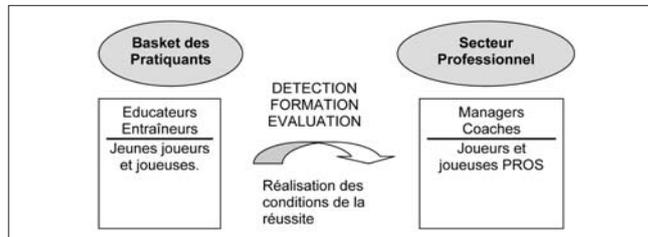
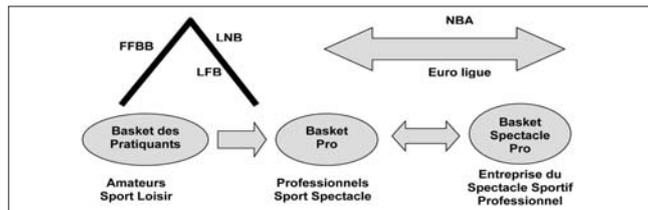
Quelle doit être notre action au milieu des motivations, attentes et intérêts divers ?

Trois grands pôles d'activités du basket peuvent être recensés.

D'une part, le basket des PRATIQUANTS,

Les deux premiers pôles sont ceux qui nous intéressent au premier chef. Chez les pratiquants l'activité des éducateurs et entraîneurs ainsi que la détection des potentiels haut niveau ; chez les professionnels l'activité des managers coaches et l'aboutissement des actions de formation des meilleurs joueuses et joueurs.

Notre place est bien là, entre ces deux pôles. Les missions définies et les directives données font que nous sommes les maîtres d'œuvre de la FORMATION et par la même de la transition entre le basket amateur et le basket professionnel. Qu'il s'agisse de la formation des cadres où de celle des joueurs, notre





## Orientations et implications dans le secteur fédéral du projet de Nouvelle Ligue - Horizon 2009

Par René Le Goff, Président de la Ligue Nationale de Basket et Philippe Restout, Vice-président de la FFBB et de la LNB

Une nouvelle Ligue verra le jour en juillet 2009, ce qui aura pour conséquence une réduction de l'élite qui passera à 14 clubs au lieu de 18 en Pro A,

16 au lieu de 18 en Pro B.

Le Comité Directeur Fédéral a choisi d'amortir les descentes par le bas, c'est-à-dire que plutôt que de faire descendre des équipes supplémen-

taires de NM1, il a été décidé de faire monter en moins des équipes de NM2 en faisant une sorte de Play-offs.



## Présentation du DVD "Basket Collège"

Par Bernard Gava, Président de la Commission Fédérale des Jeunes

350.000 élèves, pratiquent donc la discipline et les demandes sont encore assez conséquentes autour de notre fameux pack CD ROM, ainsi que la dotation en ballons qui je pense, plaît beaucoup, pour avoir discuté avec certains d'entre vous sur le retour de cette opération. Par ailleurs, vous êtes en train de me dire qu'un, il faut la continuer, et deux, il faut même aller au-delà. Il faut donc rentrer dans les collèges.

Là, c'est beaucoup plus difficile. On ne rentre pas en terme de dotation dans des collèges comme ça. Nous nous sommes concertés à ce sujet au travers de la Commission Mixte nationale, la

FFBB et l'UNSS (le Directeur Adjoint de l'UNSS, Michel JOFFRAIN devait être présent mais il s'en excuse, il marie sa fille ce jour).

Ce DVD a été réalisé pour des professeurs enseignant en 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup>. Nous sommes dans la continuité de l'opération Basket écoles primaires, et pour des professeurs d'EPS qui, avant tout, n'ont jamais pratiqué le basket. C'est une tâche, d'après les enseignants, difficile car, d'après eux, nos règles le sont. J'avais donné comme besoin un DVD très simple d'utilisation et qui démystifie le Basket-ball. Au cours d'échanges au sein de cette commission, un jour, lors d'un repas,

nous nous sommes posés la question à savoir si l'on pouvait se lancer dans cette opération. L'engouement était pris voilà qu'ils me disent : "chiche on prend le pari" et nous avons décidé d'essayer de réaliser quelque chose.

Nous nous sommes retrouvés une quinzaine et de fil en aiguille, nous sommes arrivés à faire ce que je vais vous montrer aujourd'hui dont voici l'ergonomie de départ.

(Bernard GAVA fait la présentation sur écran du DVD qui a été distribué à chaque Comité et Ligue et montre la navigation ludique de chaque rubrique).

Il y a quelques années de cela, nous évoquions tous le besoin d'intégrer les écoles, milieu de l'éducation nationale, milieu très difficile à intégrer. Nous avons donc lancé l'opération Basket Ecole. Aujourd'hui plus de 4.500 écoles primaires, environ



## Conséquences de l'application de la Charte de l'Arbitrage

Par Jacques Deneux, Président de la CFAMC

c'est-à-dire la pénalité de la deuxième année, et là ce serait une pénalité qui pour certains ne peut être que sportive parce que ceux qui sont absolument indécorables par rapport à la volonté de former, qui attendent que cela soit les autres qui forment pour eux, il y a peut être un moment donné où il faut passer à une certaine forme de coercition.

Le troisième point est évidemment à quelle hauteur ces sanctions doivent être mises. Bien entendu il faut parler de la hauteur des sanctions financières, la moyenne des propositions, qui vont de 50 par arbitre manquant à 300, s'établit autour de 150 par arbitre manquant au titre de l'article 1.

Quant à la base qui s'établit par rapport à la sanction sportive de la deuxième année, elle est le plus souvent de 1 point au classement mais par contre le Comité Directeur qui en a débattu a admis que si l'on commençait à revenir dans l'esprit qui consiste à dire "on choisit l'équipe à pénaliser", on obtiendra comme d'habitude pénalisation de l'équipe 12, départemental 12, donc, le débat s'était engagé sur une possibilité que, ce soit toutes les équipes qui soient concernées par la charte qui soit également pénalisées.

Là je n'ai parlé que de sanction. Mais on a aussi parlé de bonification et de valorisation possible. Il y a plusieurs pistes. D'abord les sanctions financières payées par ceux qui ne respectent pas la charte devraient bénéficier à ceux qui la respectent et qui font même un peu plus. Ce serait une redistribution des sanctions vers

les clubs qui eux, travaillent. Une possibilité également de lisser un peu plus la possibilité pour un club formateur d'être un jour puni en lui attribuant d'avoir sur une saison ou sur deux saisons des bonus par rapport à un excédent qu'il aurait pu avoir une saison.

Il est évident que dans toutes ces propositions que je viens de vous donner, on s'est attaché surtout à essayer de trouver des solutions qui soient relativement faciles à mettre en œuvre, tout en sachant que toutes ne sont pas si simples que cela.

Remarques du Président

Il ne faut pas s'arrêter sur la charte et les sanctions qui en découlent.

A l'article 1, il faut aussi regarder l'article 2 qui donne beaucoup de souplesse aux associations pour se mettre en règle, puisqu'il suffit, quel que soit le nombre d'arbitres manquant, de mettre 2 personnes en formation.

Ce sont les comités Départementaux que vous représentez pour une grande partie puisque presque tous les championnats de région vont être arbitrés partout au même titre que tous les Championnats de France. C'est vous qui détenez les clefs, puisque c'est votre Assemblée Générale qui fixe le curseur du niveau de désignation.

### OUVERTURE DU DÉBAT

■ Question de Jean-Claude RESET  
Comité de Seine Saint-Denis

Au sujet des pénalités qui tomberaient sur toutes les équipes, c'est un peu discutable. Un club qui aurait beaucoup d'équipes serait automatiquement plus pénalisé qu'un

club qui n'en aurait qu'une. Si on a 4 équipes de 3 arbitres, on risque de voir le club demander que sa 4<sup>e</sup> équipe soit rétrogradée dans la division du dessous qui ne serait pas arbitrée et du coup serait tranquille.

### Réponse de JACQUES DENEUX

Dans la charte elle-même il y a deux points. Un point qui favorise les petits clubs et un point qui favorise les gros. Si l'on prend au sens de l'article 1 de la charte, un petit club de 30 ou 40 licenciés qui va avoir 2 équipes à couvrir, avec deux arbitres, il va être couvert. Un gros club qui va avoir 25 ou 30 équipes engagées, si au sens de la charte il a besoin de 15 arbitres, évidemment la solution est plus complexe. Par contre, il sera certainement plus facile pour un gros club à 250 ou 300 licenciés, de mettre un ou deux stagiaires en formation et un fidélisé que pour le petit club.

### ■ Question de Benoît ROGER Comité de Haute-Savoie

Ce que je déplore dans les bonus, à l'inverse des sanctions, c'est qu'ils ne soient pas pris en compte. Dans l'ancienne charte de l'arbitrage on avait un +10 pour les écoles d'arbitrage, or aujourd'hui, il n'y a rien.

### Réponse du Président

Ce que le Comité Directeur a voulu n'est pas de répondre à des points bien précis puisque la charte à point est purement et simplement abandonnée. C'est de dire, le principe de base c'est un arbitre par équipe de niveau désignable. Une école d'ar-

Bien, comme vient de le rappeler le Président, la nouvelle charte est en place, il reste à définir sa mise en application dans ce qui peut être considéré par certains comme douloureux mais par d'autres, considéré comme valorisant. Je parle bien entendu des pénalités éventuelles mais aussi des récompenses envisageables. J'essaye de vous faire un résumé le plus synthétique possible des différentes réflexions, propositions, minis et micros débats qui ont eu lieu à propos de cette mise en application. Premier temps, une majorité, dans ces propositions, dans ces réflexions, semble se dégager pour dire que les sanctions devraient se faire en deux temps : une première année où elle ne pourraient avoir qu'un effet financier, une deuxième année où on pourrait peut-être les alourdir si pendant deux années consécutives, le club ne faisait rien en ce qui concerne la charte de l'Arbitrage qui est quand même relativement facile à respecter. Ensuite, après ces deux temps, et bien, ce qui semble être la deuxième pénalité,

## Conséquences de l'application de la Charte de l'Arbitrage / suite

trage, cela produit des gens pour demain. Ce sont dans ces cas là les deux stagiaires qui sont visés par l'article 2. Les écoles d'arbitrage sont complètement prises en compte par rapport à cela.

### Réponse de Jacques DENEUX

Il y a une prise en compte. Dans l'article 1, il y a un formateur qui peut prendre la place d'un arbitre. Il est logique de dire que si un club a une école d'arbitrage, c'est qu'il a un formateur et que celui-ci va lui servir. Il n'est pas non plus impossible, et c'est une réflexion que chaque Comité peut avoir indépendamment, de penser que dans le reversement éventuel des sanctions et pénalités qui auraient été données à d'autres, ceux qui ont une école d'arbitrage puissent en bénéficier d'une façon spécifique.

### ■ Question de Patrick COLLETTE Ligue Régionale Côte d'Azur

Question sur les pénalités sportives. Dans les championnats de France, il y a des équipes de plusieurs Ligues différentes, les niveaux d'exigence de chaque Ligue ne seront pas les mêmes, les curseurs ne seront pas mis au même niveau, et donc il est difficile dans une même poule où les applications seront différentes d'une Ligue à l'autre d'appliquer les pénalités sportives dans les championnats de France.

### Réponse du Président

Cela rejoint une question qui avait été posée par le passé, qui reviendrait à pénaliser les équipes vers le bas, ce à quoi nous nous refusons car l'on sait comment cela se termine. Dans ce type de situation, je compte sur un travail que je qualifie d'ensemble. La majorité des championnats régionaux vont être le curseur fixé sur presque la totalité des équipes. Cela ne concerne pas directement les ligues, mais essentiellement les comités. Il faut laisser à chaque département la capacité de fixer intelligemment le nombre d'officiels nécessaires.

### Réponse de JACQUES DENEUX

Il faut faire confiance aux gens. Dans les années futures nous aurons une obligation d'un suivi très méthodique de la progression de chacun et que très rapidement si certains départements ne jouent pas le jeu cela se verra très clairement.

### ■ Question de Dominique SEUREAU Comité de la Vienne

Il y a une validation d'acquis pour l'arbitre et les anciens joueurs. La validation d'acquis pour les formateurs serait-elle possible ?

### Réponse du Président

Il va y avoir des VAE pour les formateurs, mais la volonté n'est pas de donner des VAE de manière automatique et systématique. Il faut changer la manière de former les arbitres pour une grande partie. Les VAE feront l'objet d'un dossier qui sera étudié par la Commission Fédérale des Arbitres qui donnera des labels à des gens qui vont dans le sens d'une formation active.

### Réponse de Jacques DENEUX

Il y aura effectivement une part importante pour la validation des acquis de l'expérience des formateurs actuels.

### ■ Question de Robert MAILLET Comité des Alpes de Haute-Provence

La pénalité de 150 € s'applique-t-elle à tous les comités ou peut-elle être modulable ?

### Réponse du Président

Elle n'est pas modulable. C'est une décision de cette Assemblée Générale aujourd'hui qui va fixer la pénalité en question de manière à ce qu'il y ait une équité sur l'ensemble du territoire.

### ■ Question de Monsieur LALANDE Ligue de Basse-Normandie.

Qu'en est-il du statut des OTM ?

### Réponse du Président

Il est pris en compte et les CFAMC travaillent dans un deuxième temps à sa rédaction.

### ■ Question de Christian MARZIN Comité des Yvelines

• Si l'arbitre qui couvre une équipe est en même temps formateur et qu'il a tous les acquis pour être formateur validé par la Commission, va-t-il couvrir aussi une autre équipe ?

### Réponse du Président

Il ne compte qu'une fois. Il n'y aura qu'un formateur possible dans chaque club et il faudra choisir. Même le Président du club peut être formateur.

• Concernant les possibilités de bonus que risque d'établir le système, il va certainement y avoir un déséquilibre entre le petit club et le gros. Le petit club va arriver au but d'avoir un arbitre alors que le gros qui va avoir besoin de 15 arbitres va demander plus de temps. Est-ce que le bonus que l'un va toucher, l'autre ne le touchera pas dans les mêmes temps ?

### Réponse du Président

Il y a une période très claire et cela va s'inscrire dans le temps. Il va suffire à un club important de mettre en formation des stagiaires et c'est quelque chose qui ne posera pas de problème majeur.

### ■ Question de Suzy MARTINI Comité du Vaucluse

Au niveau départemental, il faut que nous placions nous même le curseur. Or il y a quelques années, on a décidé justement d'arbitrer les équipes cadets, cadettes, seniors... donc nous sommes à jour de ce côté-là. Mais les équipes qui vont jouer en région ?

### Réponse du Président

Les équipes qui vont jouer en région sont de la responsabilité de l'organisateur de la compétition, donc de la Ligue Régionale. C'est elle qui définira lors de son Assemblée Générale le curseur où elle fixe le curseur.

### ■ Question de Michel Roussel Ligue Régionale Haute-Normandie

La charte est applicable progressivement sur décision des Assemblées Générales. Est-ce qu'il y a une butée pour dire que tous les championnats seront à désignation ?

### Réponse du Président

Non. Il y a plusieurs aspects à l'intérieur de cette question. Sur le territoire national il se déroule annuellement 600.000 matchs, on peut calculer tout de suite de combien il y a besoin d'arbitres. Il n'y a pas que la théorie de l'encadrement des équipes qui compte, il y a aussi la théorie financière des clubs et de leur budget.

### ■ Question de Henri COUCHARRIERE Comité de la Nièvre

L'objectif premier de la charte est de favoriser la formation des arbitres dans les clubs,

or on sait que ceux-ci évoluent et changent de clubs. Au niveau de l'évolution, à partir de quel moment ne seront-ils plus comptabilisés dans les clubs sachant que généralement c'est au départ que le club intervient et qu'ensuite c'est pratiquement une formation individuelle de l'arbitre et non pas du club recevant systématiquement ?

### Réponse du Président

La réponse a été donnée par l'Assemblée Générale l'année dernière en date du 25 juin 2005 de figer l'appartenance des droits des arbitres et non pas les arbitres dans les clubs d'origine. Si l'arbitre n'a pas fait acte de formation dans un stage qui n'est pas avalisé par des formateurs labellisés, la formation n'aura aucune valeur. Cette formation permettra à l'arbitre de voir ses droits comptés immédiatement dans le nouveau club dans lequel il sera allé. Il y a une volonté très claire d'élevation du niveau de l'ensemble des officiels en même temps.

### ■ Question de Gérard SERVAGE Ligue Régionale des Alpes

Concernant la proposition d'un arbitre par équipe, n'est-il pas souhaitable que chaque arbitre soit personnalisé avec son équipe et s'il ne remplit pas les conditions en fin de saison cela soit l'équipe qui soit pénalisée et non toutes les équipes ?

### Réponse du Président

Non, c'est le retour à l'ancienne charte. Ce n'est pas acceptable.

### ■ Question de Nicolas SAURIN Ligue Régionale Pays de la Loire

Par rapport à l'application de la charte l'année prochaine, comment cela va-t-il se passer au niveau des pénalités financières ? Considère-t-on que l'Assemblée Générale de ce jour valide le montant de cette sanction ?

### Réponse de JACQUES DENEUX

Chaque saison, à l'Assemblée Générale de la FFBB, le montant de la sanction sera fixé.

### ■ Question de Cécile Gaboriau Comité de Vendée

Elle exprime les difficultés rencontrées pour effectuer un vote.

### Réponse du Président

On ne vote pas un texte, mais on vote une amende de 150 €, qui me paraît être correcte.

### ■ Question de Daniel BES Comité des Alpes Maritimes

L'amende de 250 € pourra engendrer des difficultés pour les clubs.

### Réponse du Président

Cela ne semble pas être une difficulté insurmontable.

### ■ Question du Comité de Seine Saint-Denis

Est-ce que la sanction financière touchera la totalité des équipes ou seulement le club ?

### Réponse du Président

La pénalité sportive touchera les équipes qui ne répondent pas à la charte de l'arbitrage tel que le curseur départemental ou régional l'a fixé. 150 € par équipe qui ne rentre pas dans le cadre du curseur et dans lequel le club n'est pas en règle, c'est-à-dire s'il n'a pas présenté deux stagiaires en formation.

### ■ Question de Philippe MANASSERO UNAB

La mise en œuvre de cette Charte me semble vitale. Les pénalités financières vont revenir aux clubs qui travaillent et il est nécessaire de bien communiquer sur le sujet.

### Réponse du Président

Absolument d'accord !!

### ■ Question du Comité des Deux-Sèvres

A l'Assemblée Générale Départementale 2007, nous risquons d'avoir des problèmes sur l'application et les sanctions.

### Réponse du Président

Il faut dissocier les deux aspects.

### ■ Question de Gérard CACARD Comité du Cher

Les critères qui déterminent les besoins, calculé sur l'année N-1. Ce n'est pas choquant pour les équipes seniors car les effectifs sont relativement stables. Sur les équipes jeunes où les effectifs sont très fluctuants, on peut avoir une équipe qui existe une année et qui n'existe pas le lendemain, cela me paraît difficile de demander au club de répondre à des critères pour une équipe qui n'existe plus.

### Réponse du Président

On ne demande rien aux clubs. Votre Assemblée Générale Départementale fixe le curseur où elle décide de mettre le nombre d'arbitre dont il y a besoin.

### ■ Question de Philippe GASNIER Comité de Gironde

Si j'ai bien compris, une pénalité financière la première année de 150 €, la deuxième année, une pénalité financière et sportive. La troisième année, si l'on ne répond toujours pas, est-ce que la pénalité sportive s'amplifie ou est-ce qu'elle reste en l'état à 1 point ?

### Réponse du Président

Deux aspects dans cette situation. La première, c'est quelque chose de complètement nouveau, donc bien évidemment chaque année il appartiendra à l'Assemblée Générale de tirer les conclusions sur l'évolution de la situation et de regarder si les sanctions doivent être modifiées. Ce n'est pas une charte qui a un texte "ad vitam æternam", il est susceptible d'évolution permanente. C'est comme cela que nous l'avons voulu afin qu'elle réponde à la réalité. Si cela marche et que l'année prochaine nous avons 3.000 arbitres de plus, peut être que les efforts importants demandés aux clubs seront nécessaires

### Conclusion du Président Fédéral

Débat long, nécessaire et intéressant. Il est souhaitable que les délégués présents prennent conscience de l'enjeu et soient porteurs du même message auprès de tous les Comités et de toutes les Ligues.

### Application des sanctions de la Charte de l'Arbitrage

Le Président Mainini propose une amende de 150 €. Adopté à l'exception de certains délégués, représentant 50.909 voix.

# Rapport de la Commission des Vœux

par Serge Gérard, Vice-Président



**M**onsieur le Président, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Chers Amis, C'est toujours après nomination par le Bureau Fédéral et en fonctions des articles

801, 802 et 803 que le Comité des vœux s'est réuni le 2 juin.

Les vœux doivent être envoyés par les Ligues Régionales avant le 30 avril dernier délai les deux règles ne sont pas toujours observées, et de nombreux vœux sont arrivés après cette date.

Par mesure dérogatoire, les vœux parvenus jusqu'à la réunion du Comité ont été étudiés. Mais à l'avenir, il faudra respecter cette date et chaque Président de Comité ou Ligue peut nous aider en donnant l'information tôt en saison à tous les clubs.

Le déroulement de l'étude de ces vœux a été simplifié depuis deux saisons : Réception des vœux avant le 30 avril à la Fédération.

Préparation des dossiers.

Réunion du Comité des vœux.

Première étude, avis du Comité et classement vers la Commission compétente pour avis.

Retour au Comité pour mi-juin et envoi des fiches aux Présidents de Comité et

Ligue dans le dossier Assemblée Générale. Pour cette saison, 26 vœux ont été déposés et le classement a été le suivant :

Vœux dignes d'être rapportés en Assemblée Générale pour décision : 0

Vœux d'intérêt général transmis aux Commissions Fédérales intéressées : 20

Vœux rejetés : 5

Hors délai : 1

**La répartition par la Commissions des vœux B a été la suivante :**

• Commission Juridique : 6

• Commission Sportive : 8

• Commission des qualifications : 1

• FBI : 2

• CFAMC : 1

• Commission des jeunes : 1

• DTBN : 1

• DOM TOM : 1

• Trésorier : 2

La Commission Sportive a été la Commission la plus sollicitée avec les moins de 21 ans, les obligations en Coupe de France, la

licence E et les déplacements en Championnat de France Jeunes.

La Juridique a donné un avis sur les mutations, le rétablissement du justificatif d'identité et la licence E.

Les autres demandes ont été réparties entre les différentes Commissions Fédérales plus le Trésorier et la DTBN. Ces vœux se situent sur le label Ecole Française de mini-basket, sur les procédures FBI, sur quelques demandes DOM/TOM, sur le coût des mutations jeunes et sur les primes aux clubs qualifiés en Coupe de France.

Vous avez pu regarder les avis donnés par les Commissions compétentes, comme le veut l'article 803.3, le Comité Directeur de la Fédération pourra entériner ces avis en les transformant en décisions.

Merci aux membres qui sont venus participer aux travaux du Comité des vœux : Monsieur René HOCQUET, M. Christian MISSER, M. Patrice ROMERO et Ana pour la partie secrétariat.

## Vœux

### Vœu N° 1

#### Comité de l'Hérault

Création d'une licence dirigeant permettant d'assumer les tâches d'encadrement et de coaching, mais n'entraînant pas de mutation en cas de changement de Club.

Cela permettrait de conserver dans la "famille basket" des jeunes en cours d'études ou de mutation professionnelle qui souhaiteraient être actifs pendant une année sabbatique de compétition, mais ne souhaitent pas être "mutés" l'année suivante.

#### Avis de la Commission des Vœux

##### Vœu B

Transmis à la Commission Juridique.

La mutation reste la notion de changement de club.

**Décision motivée de la Commission compétente : Commission Juridique**

• Avis défavorable de la Commission Fédérale Juridique.

Une demande de licence, quel que soit son type, constitue une adhésion à un club et implique donc un rattachement au club choisi.

Dès lors que le-la licencié-e demande une licence pour un autre groupement sportif, cela implique automatiquement une mutation dans la mesure où le-la licencié-e ne peut pas être réglementairement rattaché-e à plusieurs clubs (ex : problème de faute technique, dossier disciplinaire...).

### Vœu N° 2

#### Comité de Seine Saint-Denis

##### Justification d'identité pour création de licence

Alors que l'article 405-1 des Règlements Généraux définit la licence comme "document d'identité sportive revêtu d'une photographie", l'article 416 de ces mêmes Règlements Généraux ne fait pas obligation au demandeur de justifier son identité dans le cadre de la délivrance de la licence.

L'engagement de certification sur l'honneur de l'exactitude des renseignements, figurant sur le document, est insuffisante d'autant plus qu'elle n'est applicable qu'au demandeur et non au président du club ; en cas de falsification, seul le "licencié", dont on ne connaît pas la véritable identité, engage l'honneur d'une

personne qui n'existe peut-être pas. Paradoxalement, l'article 14-1 alinéa 2 des règlements sportifs est plus exigeant qui oblige un joueur à présenter "une pièce officielle" pour participer à une rencontre dans le cas où sa licence est absente.

Nous émettons le vœu que ce que nous considérons comme une lacune soit revue et qu'une justification d'identité soit exigée préalablement à la délivrance d'une licence sur tout le territoire national.

#### Avis de la Commission des Vœux

##### Vœu B

Transmis à la Commission Juridique.

Avis favorable pour cette étude de rétablissement du justificatif d'identité pour l'obtention d'une licence.

**Décision motivée de la Commission compétente : Commission Juridique**

• Avis défavorable de la Commission Fédérale Juridique.

Il faut distinguer la demande de licence de la justification d'identité.

Pour la demande de licence, la règle de droit commun du système déclaratif est appliquée d'une part dans un souci de simplification administrative, d'autre part en raison du fait que les services de l'Etat Civil ne délivrent plus de fiche individuelle d'état civil.

Il appartient néanmoins aux clubs de vérifier l'identité du (de la) licencié(e) au moment de l'inscription, par la présentation d'une pièce originale d'identité, dans la mesure où effectivement le groupement sportif est responsable (carte nationale d'identité, passeport, livret de famille etc.).

Par ailleurs, la perspective de saisie directe des licences par les groupements sportifs renforce ce principe du système déclaratif basé sur l'autonomie et la confiance conférées aux clubs.

### Vœu N° 3

#### Basket Club de Bagnolet

##### (Comité des Hauts-de-Seine)

##### Licence 5

Les résidents en France de la CEE (les 6 pays fondateurs) n'ont plus besoin de carte de séjour depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, et les préfectures ne les renouvellent plus.

Les résidents obtiennent une licence 5 et

payent 110 euros alors qu'avant ils avaient une licence 3 (carte de séjour de 10 ans).

Aussi, comme nous faisons partie de l'espace européen, il n'est pas normal de considérer les résidents de ces pays comme des étrangers.

Le BC Bagnolet demande le rétablissement de la licence 3 pour les licenciés de ces pays.

#### Avis de la Commission des Vœux

##### Vœu B

Transmis à la Commission Juridique.

Trésorier Fédéral pour information.

Il faut éclaircir réglementairement ce problème d'étranger avec licence 5 et d'étranger avec licence 3 et des droits financiers s'y afférents.

**Décision motivée de la Commission compétente : Commission Juridique**

• Avis favorable de la Commission Fédérale Juridique pour que les résidents en France de la CEE obtiennent une licence commençant par 3 et soient exonérés du droit de licence "étranger".

La Commission Fédérale Juridique s'emploiera à clarifier et compléter le règlement relatif à la délivrance de licence aux étrangers

### Vœu N° 4

#### La Lorraine de Saint-Mandé

##### (Comité du Val de Marne)

Un dirigeant ayant une fonction dans son club nécessitant une licence, se trouve à 36 ans sans pouvoir jouer si son club n'a pas engagé d'équipe ANCIEN.

Avec une licence "T" il pourrait aller jouer dans un club proche du sien. Pourriez vous lever l'interdit des licences "T" pour les joueurs ayant + de 36 ans.

#### Avis de la Commission des Vœux

##### Vœu B

Transmis à la Commission Juridique.

Le problème des dirigeants (anciens) ne pouvant évoluer dans leur club doit être étudié (voir problèmes des clubs féminins avec dirigeant masculins).

**Décision motivée de la Commission compétente : Commission juridique**

• Avis défavorable de la Commission Fédérale Juridique.

La limite de l'âge évoquée dans ce vœu ne

relève pas de la réglementation fédérale qui n'empêche pas un dirigeant de plus de 35 ans à jouer dans son club. Il s'agit sans doute d'un règlement particulier établi par le Comité Départemental, lequel peut alors traiter ce type de problème.

L'esprit du texte sur la licence T ne correspond pas à ce type de situation puisqu'il permet à de jeunes joueurs joueuses de participer à des compétitions avec un groupement sportif autre que le sien pour des "raisons sportives valables" et, selon les articles 414 et suivant les règlements généraux, cela concerne plutôt des situations dans lesquelles le-la joueur-euse pourra évoluer à un niveau de jeu supérieur.

De plus, la licence T ne peut être attribuée que pendant 2 ans.

Une réflexion pour trouver une solution à ces situations pourrait être menée.

### Vœu N° 5

#### Comité de Seine Saint-Denis

Article N°9 des règlements spécifiques des Championnats de France NM 1, NM 2, NM 3, NF 1, NF 2, NF 3

L'obligation de faire jouer un quota de 2 joueurs de - 21 ans ne fait pas l'unanimité auprès des clubs.

Nous pensons également que cette obligation, de création récente, n'apportera pas d'amélioration de la condition des joueurs de -21 ans s'ils ne sont pas encore opérationnels.

Si l'on veut en faire une incitation à la formation des jeunes joueurs pour participer à ce niveau de compétition, il serait préférable d'instaurer une obligation minimale basée sur :

- Un nombre de joueurs
- L'ancienneté des joueurs dans le club (l'ancienneté se définissant comme le nombre de saisons consécutives constaté à la fin de la saison passée).

#### Avis de la Commission des Vœux

##### Vœu B

Transmis à la Commission Sportive.

L'obligation de faire jouer des - 21 ans rentre dans le cadre de la formation du joueur. En NM 1, la notion de fidélité (4 ans) a été instaurée pour une possibilité jusque 23 ans.

### Décision motivée de la Commission compétente : *Commission Sportive*

Le Comité Directeur Fédéral a souhaité que les jeunes joueur(se)s puissent évoluer en Championnat de France. Pour ce faire, la participation obligatoire de 2 jeunes de moins de 21 ans a été instaurée. Cette règle a été élargie jusqu'à 23 ans dans le cadre de la formation ou d'une fidélisation pour la NM1 et la NF1 en considérant que dans ces catégories les jeunes joueur(se)s n'étaient pas immédiatement opérationnels et qu'ils (elles) avaient besoin de temps. Elle a par contre été maintenue en l'état en Nationale 2 et en Nationale 3.

### Vœu N° 6

#### Union Athlétique Valettoise Basket (Comité du Var)

La composition des poules du Championnat de France Minimes Filles n'a pas respecté un principe habituel, à savoir les regroupements géographiques.

L'équipe de L'Union ASPTT Toulon/La Valette s'est vue, pour la première phase placée dans une poule comprenant :

- L'autre club du Var, le club situé dans les Alpes-Maritimes et un club des Bouches-du-Rhône, soit une répartition logique.

- 2 clubs de la région Lyonnaise, alors que les 2 autres équipes basées dans les Bouches-du-Rhône se trouvaient dans une autre poule : ceci n'est pas logique.

Résultat un kilométrage, aller retour, de 2278 km, alors qu'on aurait pu s'en tenir à 1056 Kms : d'où des coûts supplémentaires, de la fatigue, des risques à l'occasion de ces longs trajets.

Pour la 2<sup>e</sup> phase, le club de Istres aurait pu être placé dans la poule A : kilométrage effectué 3292 Kms, alors qu'on aurait pu s'en tenir à 2454 Kms.

Pour les clubs du Sud-Est de la France, à l'Est se situe l'Italie et au Sud la mer.

Nous connaissons la difficulté de constituer des poules quelque soit le Championnat, mais nous émettons le vœu auprès de la Commission Sportive que la répartition des équipes soit faite en fonction des critères économiques, surtout du fait de la hausse continue des frais de transport.

#### Avis de la Commission des Vœux Vœu B

Transmis à la Commission Sportive. Des règles sont déjà mises en place notamment en cadettes 2<sup>e</sup> division. Pour les autres divisions des championnats de jeunes, l'appartenance à une compétition fédérale entraîne forcément plus de déplacements.

#### Décision motivée de la Commission compétente : *Commission Sportive*

Le Championnat de France de Jeunes doit permettre une confrontation nationale et ne peut pas se résumer à une compétition régionale. Il implique donc des déplacements.

La 1<sup>re</sup> phase est la plus géographique possible.

Pour la 2<sup>e</sup> phase :

- La 1<sup>re</sup> division, organisée en tenant compte du classement et afin d'éviter de rencontrer les mêmes clubs qu'en 1<sup>re</sup> phase, est d'abord sportive et ensuite géographique. En 2<sup>e</sup> division, le principe est plus souple afin notamment d'éviter des déplacements trop longs.

### Vœu N° 7

#### Brest Basket 29 (Comité du Finistère)

Suppression de l'article 3-2 du trophée Coupe de France, seniors masculins et seniors féminins et remplacé par : "l'engagement est fait sur la base du volontariat".

#### Avis de la Commission des Vœux Vœu B

Transmis à la Commission Sportive. L'engagement dans le Championnat fédéral implique l'engagement en Coupe de France (décision du Comité Directeur Fédéral).

#### Décision motivée de la Commission compétente : *Commission Sportive*

Le Trophée Coupe de France ne pourra se valoriser qu'avec la participation active de tous les clubs nationaux. Jouer en Championnat de France implique aussi des devoirs de promotion du basket d'où la participation à la Coupe de France.

### Vœu N° 8

#### AL Lons-Le-Saunier (Ligue de Franche-Comté)

Coupe de France Cadets et Cadettes, Trophées Coupes Seniors Masculin et Féminin. La FFBB pourrait elle envisager que les matches se déroulent systématiquement chez le club évoluant dans la catégorie inférieure ?

#### Avis de la Commission des Vœux Vœu B

Transmis à la Commission Sportive. Il existe déjà une formule avec handicap, et le club reçoit automatiquement s'il évolue 2 divisions en dessous.

#### Décision motivée de la Commission compétente : *Commission Sportive*

En Cadets, Cadettes il est impossible d'appliquer ce principe car on ne peut pas comparer les niveaux. En Trophées, le club qui évolue 2 catégories en dessous reçoit systématiquement et il existe le principe du Handicap.

Cette demande ne peut pas être retenue car cela impliquerait pour les clubs de NM2 et de NF2 de jouer presque toujours à l'extérieur...

### Vœu N° 9

#### Amicale Laique Ledonienne (Ligue de Franche-Comté)

Horaire des matches du dimanche après midi, il y a maintenant des désignations à 13h, 13h15, 13h30...

La FFBB pourrait elle décider que tous les matches soient programmés à 13h00 ?

#### Avis de la Commission des Vœux Vœu B

Transmis à la Commission Sportive. Au niveau fédéral, deux horaires uniquement : 13h15 et 15h30.

Aux autres niveaux, vœu à adresser aux ligues et Comités.

#### Décision motivée de la Com-

#### mission compétente : *Commission Sportive*

Même réponse que la Commission des vœux soit :

Au niveau fédéral, deux horaires uniquement : 13h15 et 15h30

Aux autres niveaux, vœu à adresser aux ligues et Comités.

### Vœu N° 10

#### Azur Basket Chartres (Comité d'Eure-et-Loir)

Texte de référence : Coupe de France/Trophée Coupe de France

Constat : La Coupe de France a été quelque peu modifiée cette saison avec une vraie Coupe de France et une Coupe de France au rabais, dite "Trophée Coupe de France". Certains clubs aspirent à rencontrer une équipe de haut niveau.

Pour les équipes départementales ou régionales, celles-ci peuvent prétendre rencontrer une équipe de N2 ou N3, qu'en est-il pour les équipes de N2 et N3 qui aspirent à rencontrer des équipes de N1 ou de Ligue ?

Proposition : Il faut revoir le principe de cette compétition.

#### Avis de la Commission des Vœux Vœu B

Transmis à la Commission Sportive. L'amélioration depuis 2 saisons est appréciée par une majorité de clubs (rappel : la finale du trophée se passe à Bercy !)

#### Décision motivée de la Commission compétente : *Commission Sportive*

Cette nouvelle formule est précisément reconnue par les clubs intermédiaires qui ne trouvaient auparavant pas d'intérêt car ils se déplaçaient systématiquement chez les petits clubs et se faisaient éliminer dès l'entrée des gros clubs.

Ce Trophée permet de valoriser le travail effectué et récompense le groupement sportif par une finale à BERCY et un engagement la saison suivante dans la Coupe de France.

### Vœu N° 11

#### Azur Basket Chartres (Comité d'Eure-et-Loir)

Texte de référence : Règles de participation Licenciés Etrangers

Constat : Dans le championnat non qualificatifs au championnat de France, il est possible d'aligner plusieurs joueuses étrangères, voire une équipe entière. Dans les championnats régionaux qualificatifs au championnat de France, ainsi qu'en NF3, cette possibilité est de deux joueuses étrangères. Pourquoi cette possibilité est-elle réduite à une joueuse pour les catégories supérieures, hormis la ligue professionnelle. A l'heure où l'on évoque l'Europe et la libre circulation des êtres humains, ne serait-il pas plus judicieux d'homogénéiser tout cela ?

Proposition : Autoriser pour tous les championnats, hormis la ligue professionnelle, les clubs à aligner, lors des rencontres, une joueuse étrangère hors CEE et deux joueuses communautaires devant remplir les mêmes conditions administratives que nos joueuses Françaises pour être licenciées dans un club. Elles pourraient évoluer dans notre championnat dès la première saison d'entrée en France.

#### Avis de la Commission des Vœux Vœu B

Transmis à la Commission Sportive et Commission Juridique.

Une définition de la Licence E (type 3-4-5) serait à redéfinir dans nos règlements pour les championnats NM 2/3 et NF 2/3 et en dessous.

#### Décision motivée de la Commission compétente : *Commission Sportive*

La limitation des joueuses étrangères dans les catégories supérieures vise à éviter les recrutements intempestifs qui se font au détriment de nos jeunes joueuses françaises.

La libre circulation existe, mais dans les catégories inférieures.

#### Décision motivée de la Commission compétente : *Commission Juridique*

Vœu qui pourrait faire l'objet d'une étude par la Commission Fédérale Juridique.

Ces textes visent à "protéger" les joueuses-euses françaises.

Cependant, il semble opportun d'effectuer une réflexion sur ces dispositions compte tenu de l'évolution du droit international.

La Commission Fédérale Juridique s'appliquera à clarifier et compléter le règlement sur ce point.

### Vœu N° 12

#### Azur Basket Chartres (Comité d'Eure-et-Loir)

Texte de référence : Article 423 des Règlements Généraux (Période de mutation)

Constat : Dans un certain nombre de fédérations, la souplesse concernant la période du recrutement est plus importante que pour notre discipline. Aujourd'hui, nous bénéficions de 15 jours pour le recrutement et les soucis administratifs liés à celui-ci.

Proposition : Ne pourrions-nous pas allonger cette période, voire la doubler ?

#### Avis de la Commission des Vœux Vœu B

Transmis à la Commission Sportive et à la Commission Qualification.

Il serait souhaitable d'étudier la possibilité de dissocier la demande de mutation et le dépôt de demande de licences (voir problème FBI).

#### Décision motivée de la Commission compétente : *Commission Sportive*

La période de mutation se situe entre la fin des championnats (finales nationales fin Mai) et la date des engagements (15 Juin-20 Juin). Il n'est donc pas possible de l'élargir.

A la fin de la période des mutations, le groupement sportif connaît son effectif et peut confirmer son engagement dans un championnat.

#### Décision motivée de la Commission compétente : *Commission Qualification*

Aucune difficulté pour établir la licence.

### Vœu N° 13

#### Ligue Ile-de-France

La saisie se fait en aveugle puisque l'on n'a pas le résultat de la saisie au moment où elle est effectuée, il faut attendre une répli-

cation au niveau FFBB, puis une réplification au niveau Ligue Régionale pour avoir un retour, donc le contrôle n'est possible en gros que la semaine suivante, et de plus il est très lourd.

- L'expérience de la saison 2005-2006 montre qu'il peut se produire 3 cas lors d'une saisie :

- La saisie s'est déroulée normalement,

- La saisie n'a pas été prise en compte, et aucune information n'est donnée en retour,

- La saisie a été faite en double à l'insu de l'opérateur de saisie, par retour d'information.

- Chacun sait que lorsque l'on fait de la saisie on peut aussi se tromper, cela fait donc au total plusieurs sources de non-conformité à ce qui aurait dû être saisi, et il nous paraît nécessaire de donner à la LIFBB un moyen de corriger les erreurs commises sans avoir à s'adresser à la FFBB, comme lors des années antérieures lorsque nous faisons la saisie dans FBI.

Le vœu : donner à la commission sportive le moyen de modifier ou de supprimer une "faute technique" ou "disqualifiante sans rapport" si elle a été saisie à l'origine elle-même.

#### Avis de la Commission des Vœux Vœu B

Transmis à la Commission Juridique.

Transmis à FBI.

- Voir établissement d'une procédure rapide et centralisée au niveau fédéral pour ces modifications (gain de temps).

#### Décision motivée de la Commission compétente : *Commission Juridique*

- Avis défavorable de la Commission Fédérale Juridique.

La Fédération Française de Basketball souhaite volontairement centraliser la correction de la saisie des fautes techniques et des fautes disqualifiantes sans rapport afin d'éviter tout risque de dérapage.

De plus, le volume d'erreur est peu important.

#### Décision motivée de la Commission compétente : *Commission FBI*

Il a été demandé au service informatique que les organismes décentralisés ne puissent pas corriger les erreurs de saisie. Seule la Commission Juridique peut l'effectuer sur demande.

### Vœu N° 14

#### Comité du Loiret

Objet : Présentation des Championnats sur le Site Internet Fédéral

Constat : A ce jour, les championnats sont différenciés entre Masculins et Féminins. Les saisons précédentes, nous avions la possibilité de donner un numéro d'ordre à chaque championnat afin de les classer.

Proposition : Conserver la différenciation Masculins et Féminins mais redonner la possibilité de numéroter les championnats afin que nous puissions les trier par catégorie d'âge si nous le souhaitons.

#### Avis de la Commission des Vœux Vœu B

Transmis à FBI.

Les Championnats Masculins et Féminins devraient pouvoir être présentés dans l'ordre logique des catégories et non par ordre alphabétique.

**Décision motivée de la Commission compétente : Commission FBI**

Dans la prochaine version 2006/2007 il a été demandé que soient classés les championnats en fonction du n° d'ordre qui sera saisi dans l'onglet général de la division. Ainsi chacun pourra les classer selon sa volonté.

#### VCEU N° 15

**Eric JAMBERT**

**Arbitre du Comité du Loiret**

**Objet :** Indemnisation des arbitres sur les rencontres couplées en Championnat de France

**Constat :** Les arbitres sont parfois amenés à diriger 2 rencontres de suite au Championnat de France Jeunes. Le répartiteur, d'une manière générale, impute les frais de déplacement que la première rencontre et inscrit zéro kilomètre pour la deuxième rencontre.

Les frais de déplacement sont donc pris en charge par la rencontre de la catégorie d'âge la moins élevée. L'usage qui est fait, au moins dans la Ligue du Centre, est d'ajouter tous les frais d'indemnisation et de diviser par quatre afin de répartir les frais de déplacement sur les 4 équipes en présence.

Cette pratique semble poser des problèmes à quelques groupements sportifs évoluant en Championnat de France Jeunes.

**Proposition :** Edicter clairement la règle qui doit être appliquée dans ce cas de figure et la faire figurer dans l'annuaire officiel.

**Avis de la Commission des Vœux Vœu B**

Transmis à la CFAMC.

La règle existe pour toutes les régions et doit être appliquée. Elle peut être éditée plus clairement dans les règlements généraux de la FFBB.

**Décision motivée de la Commission compétente : CFAMC**

Avis identique. Cependant la CFAMC préconise de ne pas nommer les mêmes arbitres sur deux matchs consécutifs.

#### VCEU N° 16

**Thonon Stella Basket (Ligue des Alpes)**

**Concerne : Renouvellement label Ecole Française de Mini-Basket**

La constitution d'un dossier pour l'obtention ou le renouvellement du label Ecole Française de Mini Basket demande un travail conséquent des bénévoles des clubs demandeurs, déjà très sollicités par ailleurs.

Nous souhaiterions que soit étudiée la possibilité, qu'après avoir obtenu le label puis se l'être vu renouvelé une fois, de simplifier la procédure de renouvellement. Cela pourrait se traduire par la production d'un document bilan simplifié et d'une visite de contrôle des instances.

**Avis de la Commission des Vœux Vœu B**

Transmis à la Commission des Jeunes.

Le label fédéral doit être vérifié régulièrement pour confirmer le renouvellement d'un label et s'assurer du bon fonctionnement de l'Ecole de mini-basket.

**Décision motivée de la Commission compétente : Commission des Jeunes**

Lorsqu'une Ecole française de Mini-basket a obtenu, après deux visites son renouvellement de label, la commission des jeunes proroge alors de deux années supplémentaires ce label sans nécessité de produire un nouveau dossier.

#### VCEU N° 17

**La Déléguée de la Zone Guymarga**

Le tournoi GUYMARGUA Minime revient très cher. C'est un tournoi de détection pour la DTBN, mais à la charge financière des ligues, dont vous connaissez la situation financière.

Les trois Présidents de Ligue ont trouvé des situations catastrophiques qu'ils ont la volonté de régulariser.

De ce fait, malgré les subventions des collectivités, ce tournoi qu'ils veulent pérenne, creuse un peu plus chaque année leur déficit, car la situation économique des différents DFA ne permet pas partenariat et sponsoring conséquents...

Ce n'est pas demander d'être éternellement assistés que de renouveler notre vœu afin que une dotation spéciale soit attribuée à la zone GUYMARGUA pour le tournoi de détection des minimes.

**Avis de la Commission des Vœux Vœu B**

Transmis pour étude à la DTBN. Transmis au Trésorier Fédéral pour information.

**Décision motivée de la Commission compétente : DTBN**

Le budget alloué par la DTBN en 2005/2006 à la Zone Guymarga sur la catégorie minime, représente environ 53 580 €. Cette aide concerne les Finales de TIL Minimes et le Tournoi Inter Zones et se décompose en deux chapitres.

- Déplacements : 42 337 €
- Hébergements : 11 243 €

A cela se rajoute le CAMP de ZONE préparatoire au TIZ (5000 €) financé sur le budget DOM-TOM. Consciente des problèmes financiers spécifiques à cette Zone, la DTBN souhaite réaffirmer le caractère PRIORITAIRE ET INCONTOURNABLE de cette action de détection.

#### VCEU N° 18

**La Déléguée de la Zone Guymarga**

Propose que le tournoi GUYMARGUA Senior qualificatif au Championnat de France de Nationale 3 et celui du GUYMARGUA Minimes soient inclus dans l'annuaire fédéral puisque la zone y est reconnue.

**Avis de la Commission des Vœux Vœu B**

Transmis à Jean-Marc JEHANNO

responsable des DOM-TOM.

**Décision motivée de la Commission compétente : Jean-Marc JEHANNO**

Point 1 : Dans l'article 3 du règlement sportif particulier NM 3 apparaît clairement la participation des Champions des Zones d'Outre Mer. Par souci de cohérence avec l'article 133 des règlements généraux, il serait bon de changer Outre Mer en DOM/TOM.

Point 2 : Les tournois minimes aboutissant à la finale nationale des TIL ou des TIZ ne sont pas décrits dans l'annuaire fédéral, mais dans un document produit chaque saison sportive par la DTBN.

La DTBN pourra prendre en compte les équipes Minimes DOM/TOM participant au tournoi final dans les documents concernés.

#### VCEU N° 19

**Comité de l'Hérault**

Révision des tarifs de mutation à la baisse, voire la gratuité, pour les catégories jeunes, surtout en cas de changement de Ligue ou Comité, ou bien à la distance entre les deux Clubs (pourquoi pas une barre à > 50 Kms).

En effet l'évolution de notre société est vers plus de mobilité et les jeunes (ou moins jeunes) qui suivent leurs parents ou se déplacent pour les études ou leur premier emploi, sont pénalisés par cette règle qui peut décourager à résigner dans un nouveau Club, entraînant soit l'arrêt, soit le départ vers un autre sport. (Surtout que souvent dans ce cas le licencié n'a pas de liens historiques de Club ou d'équipe dans son nouvel environnement).

**Avis de la Commission des Vœux Vœu B**

Transmis au Trésorier Fédéral.

Ces droits n'existent pas pour les benjamins et mini basket et restent raisonnables départ FFBB pour les autres.

**Décision motivée de la Commission compétente : Trésorier**

Les mutations pour les catégories jeunes sont réduites (minimes 50 %) ou gratuites (benjamins et en dessous). Le critère de distance ne me semble pas être une bonne solution pour distinguer les mutations payantes ou gratuites.

Ce principe de droit de mutation est commun à de nombreuses fédérations et doit constituer un "frein" aux changements répétés de clubs.

#### VCEU N° 20

**BC Chenôve (Comité de Côte d'or)**

Afin de relancer et d'intéresser les clubs à la Coupe de France et à l'instar de la Fédération Française de Football, ne serait-il pas possible d'attribuer une prime fédérale aux clubs qualifiés et ce à partir des 32e de finale. Cet "investissement" permettrait de défrayer les associations pour les frais engagés et serait à calculer en fonction de l'avancement de la compétition 32e, 16e, 8e, 1/4, etc...

**Avis de la Commission des Vœux Vœu B**

Transmis au Trésorier Fédéral.

• Une caisse de péréquation existe à partir des 1/4 de finale en Coupe de France.

• Pour 1 : Dans l'article 3 du règlement sportif particulier NM 3 apparaît clairement la participation des Champions des Zones d'Outre Mer. Par souci de cohérence avec l'article 133 des règlements généraux, il serait bon de changer Outre Mer en DOM/TOM.

Point 2 : Les tournois minimes aboutissant à la finale nationale des TIL ou des TIZ ne sont pas décrits dans l'annuaire fédéral, mais dans un document produit chaque saison sportive par la DTBN.

La DTBN pourra prendre en compte les équipes Minimes DOM/TOM participant au tournoi final dans les documents concernés.

#### VCEU N° 21

**Comité de Seine Saint-Denis Evolution FBI**

Bien que le logiciel FBI ait apporté une grande aide aux différents organes de la FFBB, nous sommes toujours confrontés à la lourdeur du contrôle des feuilles de marques effectué par des bénévoles et dans un laps de temps très court.

Il serait intéressant de pouvoir utiliser un écran de saisie des caractéristiques d'une rencontre et les numéros de licences des intervenants : cet écran appellerait un programme dont la fonction serait d'afficher toutes les informations relatives aux licenciés et équipes, de contrôler et de signaler les éventuelles "anomalies" relatives aux licenciés (qualification, surclassement, suspension, brûlage, etc...)

**Avis de la Commission des Vœux Vœu C**

Cette décision entraînerait des coûts exorbitants pour les clubs et les instances décentralisées.

#### VCEU N° 22

**Comité de Seine Saint-Denis Pillage**

Les clubs de notre département sont régulièrement "pillés" de leurs jeunes talents au profit de grands clubs des départements voisins et autres; de plus, ces clubs ne leur offrent pas toujours la possibilité de jouer en Championnat de France : ils les cantonnent souvent, contre une promesse de progrès, dans des équipes régionales alors que ces joueurs auraient pu y parvenir avec leur club ou y figurer honorablement.

D'autre part, ces manœuvres sont souvent initiées par des "agents" bien que les règles en vigueur leur interdisent de représenter les intérêts de joueurs mineurs. Nous demandons qu'une procédure soit mise en place pour sanctionner ces personnes et les clubs qui détruisent le travail des clubs formateurs.

**Avis de la Commission des Vœux Vœu C**

Aucun règlement ne peut remplacer l'éthique sportive à respecter par tous.

#### VCEU N° 23

**Comité de Seine Saint-Denis Article 19 : Demande de remise de rencontre**

1 / UN Groupement Sportif ayant un joueur sélectionné pour une compétition FFBB ou blesé en Sélection peut demander à la Commission Sportive régionale sur présentation du justificatif (liste de Sélection ou avis médical) la remise de rencontre de championnat ou de coupes des catégories d'âges auxquelles il participe régulièrement (catégorie d'âge et/ou catégorie d'âge pour laquelle il est régulièrement surclassé).

2 / .....

3 / Inchangé

Cette adaptation permettrait aux Clubs évoluant dans les championnats jeunes région de mettre plus facilement à disposition des joueurs ou joueuses sélectionnables surclassés.

**Avis de la Commission des Vœux Vœu C**

Vœu de compétence Ligue Régionale

#### VCEU N° 24

**AS Auxonne (Comité de Côte d'or)**

"Chaque année nous avons des joueurs qui adhèrent fin décembre début janvier alors que nous sommes à mi-saison- la preuve, à la reprise, après la trêve de Noël, débutent les matchs "retour" des divers championnats. Ces nouveaux licenciés nous demandent alors de ne régler qu'une demi-adhésion mais, pour eux, nous payons à la FFBB le montant d'une licence complète. Serait-il possible de demander aux instances fédérales de ne régler alors que le prix d'une demi-licence ?"

**Avis de la Commission des Vœux Vœu C**

Le prix de la licence est une adhésion annuelle à l'association et à la Fédération et ne peut pas être divisée

#### VCEU N° 25

**La Déléguée de la Zone Guymarga**

Lors de l'assemblée générale ordinaire non électorale du GROSGUA (Comité Régional Olympique de Guadeloupe), il était stipulé sur la convocation que si le quorum n'était pas atteint, l'assemblée générale pourrait se tenir une heure après et sans quorum. Serait-il possible dans la limite des textes réglementaires d'étendre cette disposition aux assemblées générales ordinaires des ligues et comités.

**Avis de la Commission des Vœux Vœu C**

**DEMANDE IMPOSSIBLE CAR CONTRAIRE À TOUS LES TEXTES EN VIGUEUR SUR LA CONVOCATION DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES EXTRAORDINAIRES ET ORDINAIRES.**



# Présentation des Lauréats de l'Académie du Basket

par Gérard Bosc

**B**onjour à tous, Avant de vous donner la liste des lauréats de l'Académie 2006 quelques précisions.

• **A propos du trophée du Trophée FABRIKANT**

Vladimir FABRIKANT fut au cours des années 30/40, un international brillant dont le style élégant et dépouillé ainsi que les qualités humaines et techniques provoquèrent l'admiration de ses contemporains. Il fut également un pédagogue averti en participant, lors de la Libération, à la diffusion des idées nouvelles ve-

nues des Etats-Unis; son livre "Le Basketball moderne" écrit avec son frère Maurice fera autorité pendant des années.

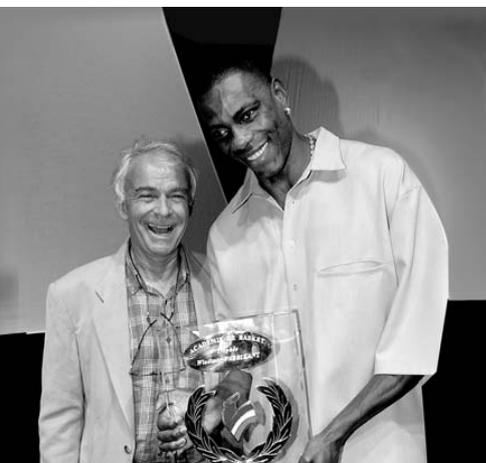
Enfin on le verra aussi innover en matière de loisir et de vacances sportives en lançant les "villages du soleil" encore vivaces aujourd'hui. C'est pour qu'il laisse une trace mémorable chez les basketteurs que sa famille a demandé à l'Académie de désigner un joueur contemporain qui serait "l'approchant" moderne de leur père pour lui remettre un "trophée souvenir" à titre définitif.

Aimable, disponible toujours au servi-

ce du groupe, fair play nous avons pensé que Jim BILBA ancien capitaine de l'Equipe de France médaillé d'argent aux Jeux Olympiques de Sydney ferait un excellent lauréat pour ce Trophée qui, rappelons-le ne sera pas remis en jeu.

• **A propos du collège "pionniers"**

Considérant que les "grands anciens" dont le souvenir est trop lointain ont peu de chance d'être retenus face aux "plus jeunes" l'Académie a introduit un collège spécifique dont un membre de la liste proposée, sera, chaque année, obligatoirement élu.



• **Trophée Vladimir FABRIKANT**

Jim BILBA

Liste des nominés pour l'année 2006 :

• **Collège Joueurs/ Joueuses**

- Louis BERTORELLE
- Jean-Claude BONATO
- Jacques CACHEMIRE
- René CHOCAT
- Jean DEGROS
- Henri GRANGE
- Ginette MAZEL
- Robert MONCLAR
- Jacques PERRIER
- Elisabeth RIFFIOD
- Yannick STEPHAN
- Edith TAVERT

• **Collège Equipes**

- Equipes de France Féminine 1934
- Equipe de France Masculine 1948

• **Collège Dirigeants**

- Charles BOIZARD
- Raphaël DE BARROS

• **Collège Personnalités**

- Pierre TESSIER

• **Collège "Pionniers"**

- Marcel BARILLE
- Roland ETIENNE
- Jacques FLOURET
- Emile FREZOT
- André TONDEUR
- Lucienne VELU

Parmi la liste ci-dessus, ont été élus à bulletin secret par le Comité d'Honneur :

- Marcel BARILLÉ
- Robert MONCLAR
- Jacques PERRIER
- Elisabeth RIFFIOD
- Edith TAVERT
- Raphaël DE BARROS

Les Académiciens 2006 ont été honorés et un insigne distinctif (un coq entouré de lauriers présenté dans un cadre de façon nominative) leur a été remis.

Dès le mois de septembre les lauréats seront inscrits sur le tableau d'honneur qui a été placé à l'entrée principale de la "Maison du basket".



# Distinctions

## MÉDAILLE ROBERT BUSNEL

### 1 JACQUES DORGAMBIDE

- Né en 1919
- Président Entraîneur du Stade Montois,
- Membre du Comité Directeur de la FFBB de 1962 à 1996
- Vice-président de la Fédération de 1988 à 1996.

## COQ D'OR

### 2 ROBERT BLANCHARD

- Né en 1923
- Joueur à la Chorale de Roanne
- Arbitre international, a dirigé 236 matches internationaux en 20 ans de carrière (de 1954 à 1974)
- Finale des Jeux Olympiques de Melbourne en 1956
- Finale du Championnat du Monde en 1959
- 5 Championnats d'Europe (3 masculins et 2 féminins)
- 3 Finales de Championnats Africains

## COQ D'ARGENT

### 3 FRANÇOISE AMIAUD

- Née le 29/03/1961 à Nantes (44)
- 91 sélections en Equipe de France
- Vice-Présidente de la FFBB depuis 1992
- Présidente de la Commission Marketing-Communication depuis 2003

### 4 FRANCIS DENIS

- Né le 9 mars 1945 à Vienne (38)
- 2005 : Champion d'Europe Espoirs Féminins
- 2001 : Champion d'Europe Cadettes



# Médailles d'Or, saison 2005/2006

## Alpes

- BROLIRON Gérard - Hors Associatio
- GAILLEZ Jacques - Cluses BB
- SERVAGE Gérard - ABC Domène
- VITTOZ Jean - AS Oyeu-Burcin

## Alsace

- BENSCH Bernard - ASU Colmar
- MULLER Francis - Selestat BC
- SCHWAAB Claude - ABST Eschau

## Aquitaine

- BARERE Françoise - ASPTT Dax
- BEHAGUE Jean-Paul - ES Gardonne
- BRISSE Alain - Temple-sur-Lot
- HONTARREDE Michel - Ramous OC

## Pays de Loire

- JOURNAUD Thierry - GSV Le Pallet
- MECHINEAU Bernard - Réguia Bégrolles
- MIEUZET André - Château Gontier Basket
- PISSOT Michel - JALT Le Mans
- RIVIERE Alain - St-Julien Vaire

## Auvergne

- BOST Yves - ALFA St-Jacques Clermont
- NEGRELLO Annick - BC Arpajon Aurillac G.
- PRAT Michèle - SCAB 63

## Bourgogne

- ETTORI Jean-Pierre - ASA Vauzelles
- LENOIR Marie-Louise - Chalons BC
- THEVENON Bernard - Sentinelle de Briennon

## Bretagne

- ANDRE Francis - Foldo Lorient
- GOASDUFF Jean-Claude - Brest BS
- LE GUILLOU Yvon - AL St-Brieuc
- PASQUIER Claude - ASPTT Rennes

## Centre

- BRARD Danielle - ES Maintenon
- GREGOIRE Jean-Jacques - Orléans Basket
- JOBERT Dominique - CA Montrichard

## Champagne-Ardenne

- MENU Michel - St-Jacques Sports Reims
- OURY Daniel - Etoile Charleville Mézières

## Cote d'Azur

- FERRAZI Ginette - Sport Loisirs Mouginois
- LIONS Louis - Olympique d'Antibes
- MERCIER Alain - UA Valettoise

## Nord/Pas-de-Calais

- BUFFARD Laurent - USVO
- DESRUMEAUX Jean-Luc - Jeunesse de Wambrechies
- DERASSE Pierre - Foyer St-Pierre de Croix
- HOUZEAUX Bernard - USO Bruay Laboussière
- LEBAS Daniel - USAPH
- MARCINKOWSKI Henri - USA Liévin
- N'DIAYE Abdou - ESB Villeneuve d'Ascq

## Franche-Comté

- CHAUVIN Monique - Jura Salins Basket Club
- JONNIER Gilles - Prolétaire St-Claude

## Languedoc-Roussillon

- PACCIANUS Bernard - Les Aspres

## Limousin

- FREMAUX Bernard - US Tulle Corrèze Basket
- MAUMY Alain - Limoges Val BC

## Lorraine

- PETITJEAN Michel - SO La Bressaude Basket
- ZAMBEAU Roland - AG Portoise

## Lyonnais

- ARBEY Emile - CLAR
- CHATELET Odile - Ouest Lyonnais Basket
- ERINTCHEK Michel - AG St-Etienne Basket
- FOURNIER François - Hors Association
- GROLET Gérard - Hors Association
- RODAMEL Paul - Chorale de Roanne

## Haute-Normandie

- ROMEDER Dominique - US Ste Marie du Havre
- VAL Alain - Vallée Oison B
- VEYRONNET Michel - SPO Rouen

## Basse-Normandie

- GALLET Jean-Pierre - CA Lisieux
- LESAGE Claude - PL Tourlerville-Mielles
- PEROT Marie-Noëlle - CD Orne

## Ile-de-France

- ANGELONI Nadine - CM Garges-les-Gonnesse
- BETHOUX Marie-Françoise - RSC Champigny
- DUBOIS Denis - Hors Association
- GUYOMARCH Henri - Paris Jean Bouin
- LOTODE Alain - Tremblay AC

## Picardie

- BOUTILLIEZ Robert - US Saint-Leu d'Esserent
- VIVIEN Bernard - ASG Gauchy

## Poitou-Charentes

- BUSSEREAU James - Hors Association
- CHASSAGNE Pierre - Cognac BB
- MESNARD Philippe - Tonnay Charente

## Provence

- CROXATTO Jacqueline - CS Perthuisieu
- JECONDAY Evelyne - ASPTT La Ciotat
- MAILLET Robert - BC Voly

## Pyrénées

- CASTORES Arlette - AS Espere
- GOUDOULY Serge - Moissac/Castelsarrasin BB
- SANS Gilles - Coq Carlanais

## Corse

- BOUCHON Michel - Inter Cortenais

## Guadeloupe

- THOMYRIS Roger - New Star

## La Réunion

- LEE FONG Patrick - Aiglons d'Orient

## A TITRE EXCEPTIONNEL

- CFAMC - DANIELOU Joël
- CFAMC - JOUENNE Henri - Roanne Cheminots

(1) Jean-Luc Desrumeaux

(2) Gérard Servage

(3) Annick Negrello

(4) Evelyne Jeconday

(5) François Fournier



# Allocution de Clôture du Président Yvan Mainini

**J**e vais être très bref car je pense que nous avons un petit peu dépassé le temps imparti.

Je voudrais en profiter simplement pour souhaiter vraiment bonne chance à toutes nos équipes nationales qui commencent les campagnes dès maintenant. J'espère que l'on vivra un été aussi riche que celui de l'année dernière, c'est quelque chose qui nous tient tous à cœur.

Vous aurez sans doute l'occasion, comme l'a proposé Jean-Pierre de VINCENZI, de suivre le Championnat d'Europe Juniors, mais certainement d'autres et je souhaite très

sincèrement que l'on puisse continuer à monter encore un petit peu plus haut.

Vous dire également que vous êtes les relais auprès des clubs, je pense que même s'il y a de temps en temps des points de désaccord sur certains éléments, il est nécessaire de s'expliquer et de faire passer les choses avec les gens pour que l'on puisse avoir, très honnêtement, une vraie démarche collective en ce qui concerne notre Fédération.

A ce sujet, la proposition faite par la CFAMC a produit les effets suivants : sur 425.539 voix de délégués représentés, 50.909 ont

voté contre. La charte est donc adoptée en l'état.

J'en profite également pour remercier très sincèrement le Comité Départemental de l'Ille-et-Vilaine et son Président, Pierre GUILLARD, ainsi que la Ligue Régionale de Bretagne et sa Présidente, Jacqueline PALIN, pour l'accueil (comme l'a dit quelqu'un tout à l'heure, je ne savais pas que Jacqueline avait ce pouvoir, mais elle avait même convoqué le soleil !!).

Je vous souhaite bonnes vacances, bon retour, pour que vous reveniez encore plus en forme à la rentrée et bon appétit. Merci.



Jacqueline Palin (Ligue de Bretagne) et Pierre Guillard (Comité d'Ille-et-Vilaine), organisateurs de l'AG 2006 de Saint-Malo passent le témoin, le flambeau à Rémy Gautron (Comité de Vendée) organisateur de l'AG 2007.

# Forum : “des échanges”

Pour la cinquième année consécutive, un forum a précédé l'AG. L'occasion pour les congressistes d'exprimer toutes les questions qu'ils se posent et d'obtenir les réponses nécessaires auprès des responsables de toutes les commissions de la FFBB.



**Commission des Jeunes**



**Boutique**



**Basket en Liberté**



**Commission Communication, Marketing**



**Commission Informa**



### Évaluation des actions fédérales



### CFAMC



### Commission Informatique



### Commission Juridique

# Conseil d'Honneur

## Réunion statutaire annuelle



**P**résents : Mme Georgette GIRARDOT, MM. Raymond BAUDE, Michel BIZOT, Jean-Claude BOIS, Jean COMPAGNON, Jean FORNO, Jacques HUGUET, Christian JALLON, Pierre LUIRARD  
Excusés : MM. Albert CHAMINADE, Elie CHAUVET, Maurice CHAVINIER, Jacques DENIS, Jacques DORGAMBIDE, André FOUQUET, Paul ISTRIA.  
Non présent à la réunion : Antoine MOLINARI.

### 1-) Ouverture et allocution par

**M. Raymond BAUDE, Vice-Président**  
Il excuse M. Yvan MAININI Président, en réunion de Bureau Fédéral et M. Maurice CHAVINIER Président Délégué retenu pour des raisons familiales, ainsi que tous les absents, qui pour différentes raisons de santé ne peuvent assister à cette réunion. Il souhaite une meilleure santé à Jacques DORGAMBIDE et Paul ISTRIA, et remercie les présents.

Il précise aux nouveaux, que leur qualité de membre a été reconnue pour leur dévouement de dirigeant bénévole de la Fédération. Ils participeront à la vie active du Conseil, qui n'est pas seulement une institution honorifique.

Il rend hommage à de nombreux membres du Conseil décédés, qui ont servi la Fédération. Il rappelle le décès en avril 2005 de M. Maurice MOUGIN, très grand dirigeant actif, fédérateur, fondateur de la Ligue Pays de la Loire, membre du Conseil, Président du Jury d'honneur pendant de nombreuses années, qui fit preuve d'une grande sagesse dans ses prises de positions.

### 2-) Rapport d'activités saison 2005/2006 par Jean COMPAGNON, Secrétaire Général.

La réunion au cours de l'Assemblée Générale de Bourg-en-Bresse en juin 2005 par suite de canicule, n'a pas été statutaire, beaucoup de membres étaient absents.

### Réunion Statutaire du 18/01/06 à Paris au siège de la Fédération

Intervention de Mme Jacqueline PALIN, membre du Comité Directeur, Chargée du "Patrimoine Culturel et Historique", re-

cherche des ouvriers de la mémoire dans chaque Ligue.

Jacques DORGAMBIDE informe que le challenge de l'Esprit Sportif a obtenu plus de 500 réponses.

### Réunion Extraordinaire du 11 avril 2006 à Paris au siège de la Fédération

Le Président Yvan MAININI souhaite la bienvenue aux nouveaux membres cooptés au Conseil d'Honneur : MM. Michel BIZOT, Jean FORNO, Paul ISTRIA, Christian JALLON et Pierre LUIRARD et il a le plaisir d'accueillir M. Jean-Claude BOIS comme membre de droit; il rappelle l'intérêt de cette institution. Il souligne l'évolution du Basket Français, quant aux excellents résultats des Equipes de France et remercie tous ceux qui y ont contribué.

Le Président Délégué M. Maurice CHAVINIER félicite au nom du Conseil les Equipes de France pour leurs excellentes performances. Il espère une confirmation dans les prochaines compétitions européennes et mondiales.

Dans le PV de cette réunion (11/04/06) : il faut lire que 2 Equipes Seniors Masculine et Féminine sont qualifiés pour les Championnats du Monde au Japon et au Brésil en Septembre 2006 (au lieu de Jeux Olympiques).

Au cours de cette réunion le Conseil a décidé à l'unanimité : l'application de l'article 127 des Règlements Intérieurs paragraphe 2 b concernant la cooptation de membres d'Honneur, qui seront admis dans le cas où ils seraient nécessaires au fonctionnement de l'institution (sans modification du Règlement Intérieur, seule application de l'article 127).

Le Président Yvan MAININI demande au Secrétaire Jean COMPAGNON de prendre contact avec le service de presse fédéral pour rappeler le rôle et les missions du Conseil d'Honneur ainsi que la composition de ses membres, leur activité actuelle et passée et leur intérêt pour l'évolution du basket. A la prochaine réunion statutaire à Paris au siège de la Fédération cette relation est prévue.

### 3-) Esprit Sportif

Après avis formulé par le Conseil et en accord avec Jacques DORGAMBIDE, Responsable : Une étude de modification du règlement en relation avec l'objectif à atteindre se fera dès la Saison 2006/2007.

### 4-) Composition du Conseil d'Honneur et du Jury d'Honneur saison 2006/2007

COMPOSITION DU CONSEIL D'HONNEUR SAISON 2006/2007		
• Président	Yvan MAININI	Membres du Conseil
• Président délégué	Maurice CHAVINIER	Albert CHAMINADE
• Vice-Président	Raymond BAUDE	André FOUQUET
• Secrétaire général	Jean COMPAGNON	Jacques HUGUET
• Membres du Bureau	Georgette GIRARDOT	Antoine MOLINARI
	Elie CHAUVET	Christian JALLON
	Jacques DENIS	Michel BIZOT
	Jacques DORGAMBIDE	Pierre LUIRARD
		Jean FORNO
		Paul ISTRIA
		Jean-Claude BOIS

COMPOSITION DU JURY D'HONNEUR		
• Président	Raymond BAUDE	• Membres
• Vice-Président	Jacques DORGAMBIDE	Elie CHAUVET
• Secrétaire	Georgette GIRARDOT	Jean COMPAGNON
		Jean-Claude BOIS

### 5-) Désignation des représentations au Comité Directeur Fédéral

29/30 septembre 2006 : MM. Elie CHAUVET, Jacques DENIS, Pierre LUIRARD, Suppléant Paul ISTRIA.

24/25 octobre 2006 : MM. Raymond BAUDE, Jacques DORGAMBIDE, Jean FORNO Suppléant Michel BIZOT.

Tout membre désigné est prié de faire connaître une indisponibilité auprès de Mme Ana CHAILLOT, afin de le remplacer par le suppléant. L'application de l'article 127 § 2 du règlement intérieur précise la représentation par 3 membres du Conseil d'Honneur. Les désignations de représentations aux autres Comités Directeurs de la Fédération seront communiquées à la prochaine réunion du Conseil.

### 6-) Questions diverses

#### Participation aux Comités Directeurs de Ligues.

Un Conseil d'Honneur n'existe pas dans chaque Ligue. Jean FORNO, demande s'il peut assister à des Comités Directeurs de sa Ligue.

Une lettre du Bureau du Conseil sera adressée à chaque Président(e) des Ligues concernées.

Il appartient au membre de prendre contact avec le Président(e) de sa Ligue.

#### 75<sup>e</sup> anniversaire de la Fédération et de la FIBA

Jean-Claude BOIS coordonnateur de l'organisation expose que les événements se passeront en plusieurs phases : l'une au cours de l'Assemblée Générale de St-Jean de Monts en Juin 2007, l'autre à Paris début Juillet 2007 commune avec la FIBA pour différentes festivités dans divers lieux.

Jacques HUGUET membre de la Commission explique les principaux thèmes qui seront retenus. Il rappelle à chacun le besoin de réunir des documents, choses, habillements qui ont fait l'histoire du Basket.

Ethique : Des précisions sont apportées.

Le rôle du Conseil d'Honneur est d'être le garant de l'éthique de notre sport.

Principes et fondements de la morale De l'ensemble des règles de conduites, qui s'imposent aux différentes activités. (éventuellement décisions du Jury d'honneur). La modification de l'article 25 du Règlement Intérieur concernant le Groupe National d'Ethique adoptée par l'Assemblée Générale du 24/06/06 concerne le fonctionnement du Comité Directeur Fédéral.

#### Annuaire 2006/2007

Des membres du Conseil demandent à la Fédération l'attribution d'un annuaire officiel. Ana CHAILLOT se renseignera. Dans le cas contraire, des photocopies des articles 127 et 128 du Règlement Intérieur, concernant le Conseil d'Honneur et le Jury d'Honneur seront adressées.